
OCTOBRE 1952 ESSO NUMÉRO 57
REVUE
PUBLICATION MENSUELLE RÉSERVÉE AU PERSONNEL
ESSO STANDARD SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE





A propos de la rentrée des classes...

Eh oui, c'est la rentrée des classes !

Finies les vacances, finies les promenades et les bains dans la rivière, les jeux dans le jardin, les galipettes sur l'herbe et les sauts dans les meules de foin ! Finis les châteaux de sable et les parties de ballon sur la plage...

C'est la rentrée des Ecoles, des Lycées, des Collèges, des Institutions, des Pensions. C'est la rentrée d'octobre. Il pleut, le ciel est gris, il pleut une pluie lente et fine ; il pleut dans le cœur de l'enfant. Dans les rues, à la sortie de l'école, il fait nuit déjà, les vitrines s'allument tôt et l'on respire dans les librairies le doux parfum des livres et des cahiers neufs que l'enfant va choisir. Odeur du papier mêlé à celui du cuir des cartables ! Le jeune garçon, bien vite, quitte la nostalgie des vacances toutes proches encore pour la fierté qu'il ressent de recouvrir ses livres de papier bleu et d'inscrire son nom, son prénom, le numéro de sa classe et l'année sur l'étiquette qu'il colle, avec gravité.

Dans la cour, entourée de platanes et de marronniers, ou dans le préau où les petites filles vont de la terre au ciel sur un pied, l'enfant a retrouvé ses camarades de l'année précédente et les jeux ont recommencé. Les nouveaux, timides ou sauvages, sont restés par petits groupes, assis sur des bancs ; ils parlent avec des mines très graves de la nouvelle école, des professeurs et des livres.

N'oublions pas non plus celui qui, tout seul, regarde tomber les feuilles puis, au coup de sifflet, rejoint le rang, l'air triste et le dernier. Ce garçon-là s'appelle le cancre ; il faudra des années pour penser qu'il fut peut-être le poète, sans avoir lu « le grand Meaulnes », sans même savoir écrire...

C'est le retour dans la classe et le regard circulaire sur les murs gris et crèmes, le tableau noir, les tables et les chaises, le pupitre du maître.

— « Prenez note sur votre cahier de textes ».

L'enfant rêve, joue à saute-moutons, aux gendarmes et aux voleurs, joue à l'aviateur courant dans le soleil les bras horizontaux, puis se pose sur le sol dans un geste gracieux...

— « Pour vendredi... »

Le maître marche de long en large et parfois se penche sur l'écolier dont il surveille le cahier.

— « Composition française »...

Et petit à petit, les souvenirs de vacances se confondent avec ceux des récréations ; l'enfant fait ses devoirs et apprend ses leçons...

— « Une grenouille vit un bœuf qui lui sembla de belle taille... »

Le soir, avant de s'endormir, il imagine les parties de billes que l'on fait devant l'école et les grilles du lycée, à la sortie.

— Demain, je gagnerai...

— Chat ! C'est toi qui t'y colle !

Et pendant des années, nous aussi, nous avons recommencé.

Gil BROYELLE.

CEUX QUI TRAVAILLENT SOUS LE SIGNE ESSO

Esso Revue en visite...

à RODEZ, MILLAU, MENDE et NIMES

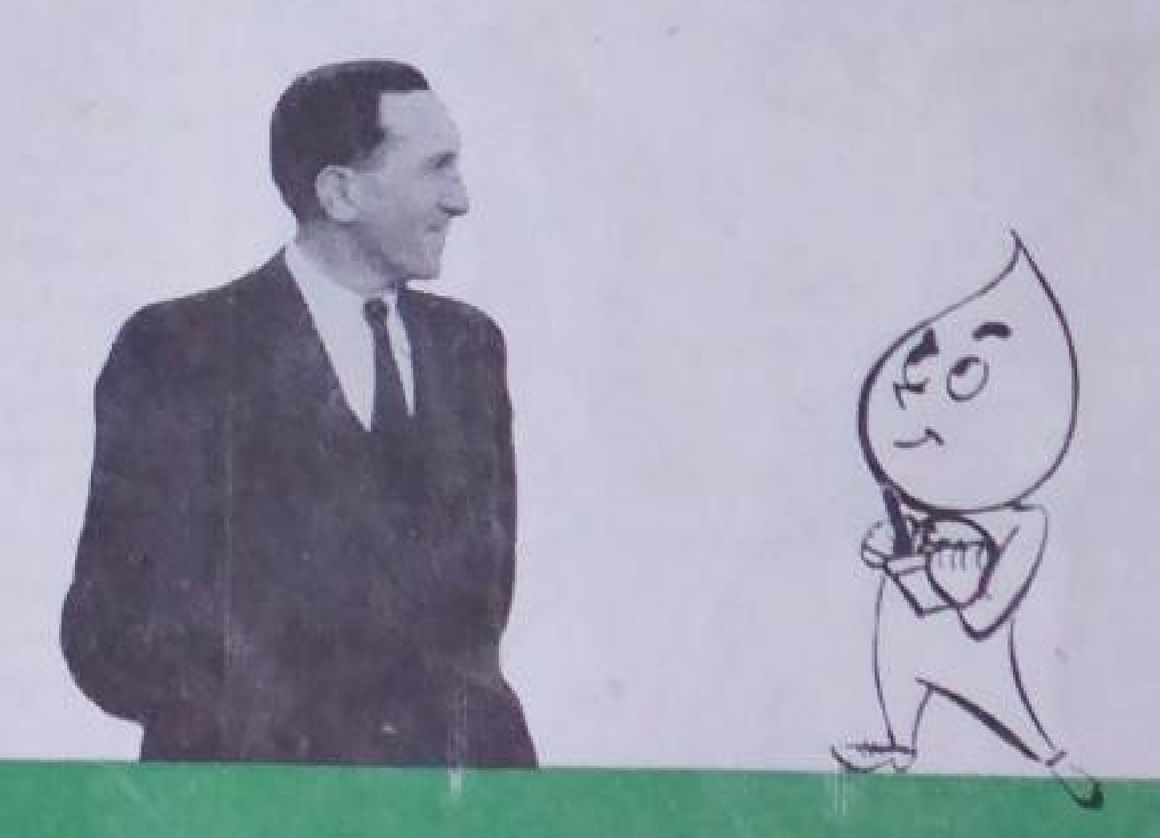
En parcourant ainsi la France, de ville en ville, le petit bonhomme Goutt' d'huile ressemble un peu à ces troubadours d'antan qui se plaisaient à chanter leurs chansons à ceux qui voulaient bien les écouter !... N'en est-il pas ainsi pour Esso Revue qui, si elle ne chante pas, se contente de photographier et d'interviewer, brièvement bien sûr, ceux qui, sous le signe Esso, veulent bien lui accorder un peu de leurs instants.

Depuis plusieurs mois déjà, Esso Revue qui, avant cette nouvelle formule, se parait de jolies couvertures, de photos pleines pages, d'articles de vulgarisation, a cherché une nouvelle richesse, non pas dans son habit d'apparat, mais dans sa simplicité. Cette simplicité « familiale » dont la seule valeur est faite, non pas par un papier glacé, mais par la connaissance, humaine, sympathique, de tous ceux qui, comme nous, donnent leur travail et leurs qualités à l'ovale fameux.

Imaginez-vous, en regardant une photographie où l'on ne voit que quelques hommes souriant à l'objectif, que chacun de ces personnages possède une vie, une âme et que, plus tard peut être, retraité de la société où il a passé sa vie, il sera heureux de la regarder à nouveau. Mais oui, simplement cette petite photo que le bonhomme Gouttd'huile a prise de lui, en visite, un jour de l'année 1952 ou de l'année 1953...

Et vous, qui travaillez à Reims, à Nancy, à Nantes ou à Angers, ne serez-vous pas heureux, à votre tour, de conserver la photographie et les quelques lignes qui symboliseront une époque, un mois de votre vie ?

En lisant une interview qui se situe à Rodez, en regardant une photo de collaborateurs de Millau que vous ne connaissez pas, vous pensez « cela ne m'intéresse pas », « je ne suis pas dans le coup » ! Est-ce possible ? N'avez-vous pas le plus petit sentiment de curiosité envers ce « qui se passe » ailleurs que dans votre sphère ? Vous qui êtes chauf





M. Feydie, chef du Secteur de Rodez.

sommaire

teur, gestionnaire, monteur ou chef de secteur en telle ville, n'êtes-vous pas un peu « intrigué » par ceux d'un autre lieu ? Ne serait-ce que pour savoir « quelles têtes ils ont ceux qui ont le même job » ?

La connaissance nouvelle d'un individu, quel qu'il soit, enrichit toujours. Peut-il être, pour un journal d'entreprise, un meilleur lien que celui qui veut réunir une famille de 7.400 personnes et qui, pour cela, si vaste que soit la tâche, vous les présente toutes ?

Mes chers amis lecteurs, le bonhomme Goutt'd'huile qui, lui, s'attache de tout cœur à tous les « cousins » de la famille dans laquelle il vit, voulait vous confier ce sentiment qu'il a de « s'intégrer » davantage, chaque fois qu'il fait la connaissance d'un nouveau visage... Tout n'est qu'affaire de cœur, nous apprennent les philosophes ; mon seul vœu est de parvenir à vous faire partager, à vous 7.400 personnes, le plaisir que j'ai de vous présenter notre famille et, pour ce numéro, ceux de Rodez, Mende, Millau et Nîmes.

Rodez

« Un p'tit sourire? Là voilà »

Sur cette photographie, prise un de ces petits matins d'hiver brumeux et glacé, je vous présente toute l'équipe du secteur de Rodez, dont le chef est M. Feydie.



A gauche : Salgues, chauffeur ; derrière : Bonnet, magasinier ; 2e à gauche : Roux, gestionnaire ; 3e avant : Arnal, chauffeur ; derrière le 3e : Pelloux, le monteur ; avant-dernier : Foissac, comptable ; à droite : Feydie, chef de secteur.

Voulez-vous connaître le dépôt?

Si vous voulez bien, je vous en ferai grâce ! Mais si vous y tenez, venez me voir (bureau 210, 2e étage du 82, Champs-Elysées), je vous informerai, en toute sympathie, de sa capacité de stockage, de son débit,



Le dépot de Rodez : au premier plan : le magasin huile, l'embranchement. Au deuxième plan : les murs d'enceinte et les bacs de stockage.

etc.... Mais vous n'aurez pas le temps de me rendre visite, alors.!...

Ne préférez-vous pas que nous parlions des hommes plutôt que des chiffres ?

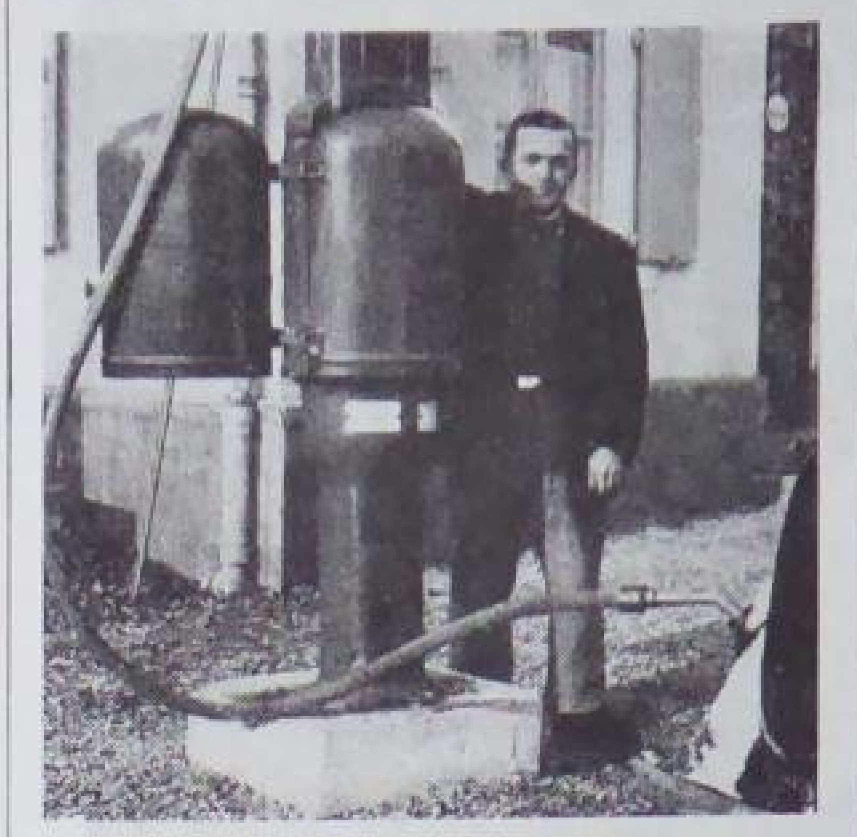
De M. Feydie, je vous dirai qu'il est entré à la société le 1er avril 1927, engagé par M. Vergez, parfaitement le 1er avril et ce n'est pas une farce, puisqu'un an après M. Feydie vendait 10.000 litres par mois ; deux ans après 60.000 litres... Le 1er avril (encore !) 1929, avec de tels résultats, M. Feydie se retrouva chef de secteur en cette ville de Rodez, dont il est natif et qu'il n'a jamais quitté depuis.

Mais savez-vous qu'en dehors de ces résultats pétroliers, M. Feydie, qui est chasseur, a tué en trois semaines 80 cailles, 10 perdreaux, 1 lièvre et 5 lapins. Voyez-vous, je ne peux me passer des chiffres longtemps !... Retrouvons nos amis. Au dépôt, j'ai rencontré encore M. Roux, gestionnaire qui, comme le comptable, M. Foissac, se consacre à la vie de famille ; ce qui est, à vrai dire, la plus belle occupation, ou plutôt la plus grande joie des loisirs. Je n'oublie pas non plus M. Bonnet, le magasinier, père de 5 enfants ; il est aussi le gardien du dépôt et s'occupe de jardinage, ni M. Bohem, chauffeur, mais aussi pêcheur et chasseur.

— M. Salgues, vous êtes le benjamin de l'équipe, je crois ?

Ceci ne l'empêche pas (la valeur n'attend pas...) de se consacrer pleinement à sa famille. Si les jeunes ont parfois et souvent à tort une réputation toute faite de légèreté, M. Salgues en est un démenti.

M. Pelloux, le monteur, vient de la C.G.P. à Marseille et le plus bel hommage à lui rendre est de répéter, après son chef de secteur, « qu'il est très dévoué et qu'il aime son métier dans lequel il ne cesse de se perfectionner. »



Monsieur Arnal devant les bureaux.

C'est avec M. Arnal que je terminerai ce petit bonjour à Rodez, car si je n'ai pas eu la chance de le rencontrer, j'ai longtemps appris « qu'il était l'âme du personnel ouvrier » et, avec un peu de compréhension et de connaissance des individus, on peut imaginer ce qu'une telle phrase implique de gentillesse et de délicatesse. M. Arnal, précisons-le, est chauffeur-mécanicien, et un « auxiliaire-vendeur » précieux à M. Feydie, puisque dès le début du lancement de l'Esso-Extra Motor Oil, il en avait déjà vendu un millier de litres !

Bonne chance à la sympathique équipe du dépôt de Rodez !

Excusez-moi de ne pas bavarder plus longtemps, mais... 7.400 personnes !

Comment va-t-on à Millau

Eh bien, à Millau, on va très bien, me dit M. Mingeau, chef de ce secteur.

— Ici, précise-t-il, c'est le dépôt de l'unité. Il y a : 1 chef de secteur, 1 gestionnaire, 1 magasinier, 1 chauffeur et 1 camion.

Ce (qui s'écarte de cette unité, ce sont quatre bacs de stockage (1) !

Et si l'on doit résumer les particularités régionales, on le peut également en une phrase « quand le gant va, tout va ». En effet, cette région vit sous le signe de la laine (les brebis des Causses sont célèbres), de l'industrie des gants et, précisons-le pour la vérité géographique, du fromage de Roquefort. Mais il vaut mieux dire « quand le gant va tout va » que... « quand le... », etc.

(1) Note de l'auteur.

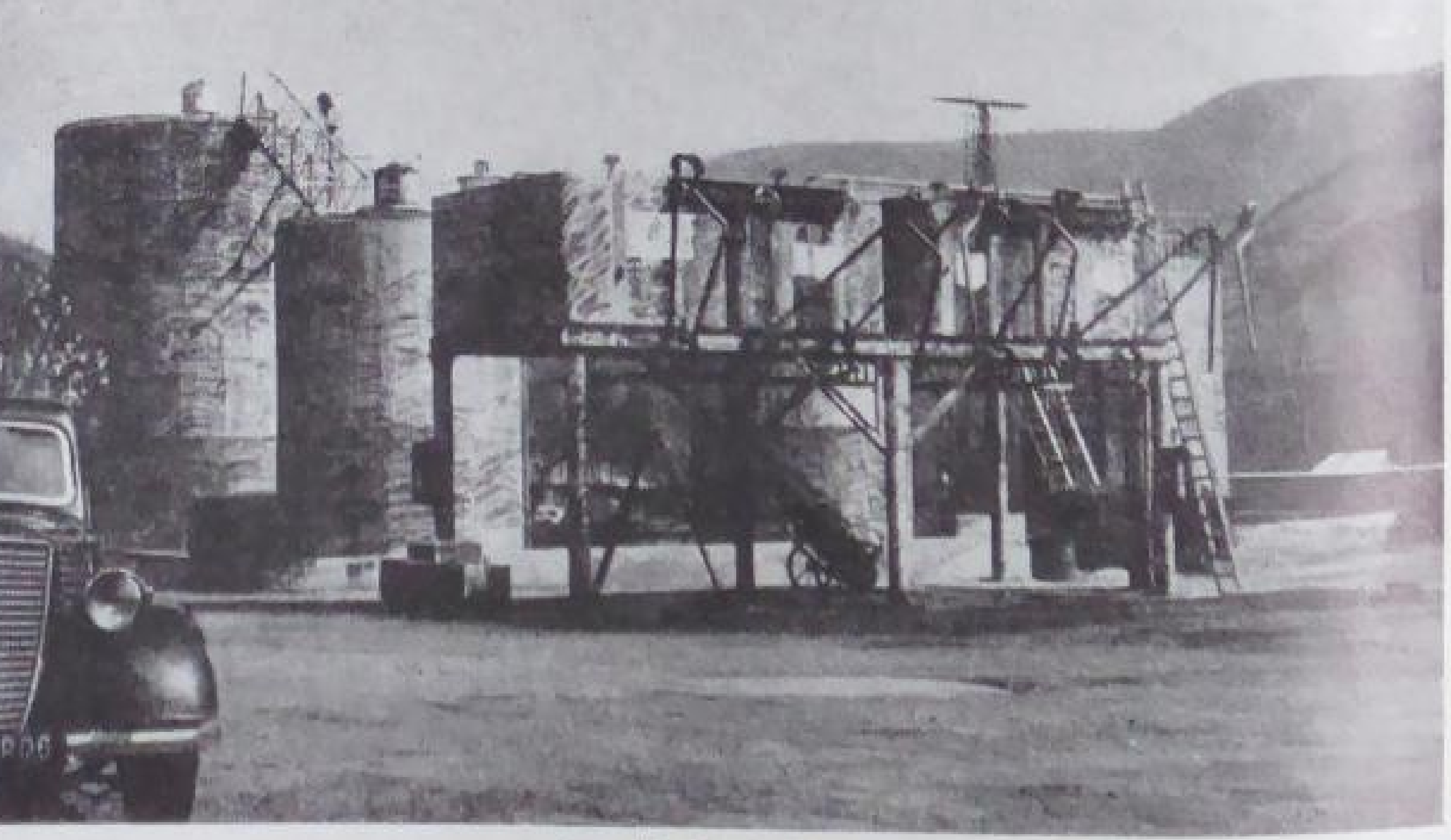
— Débit mensuel : 350 m³ par mois tous produits... Non, non pas de chiffres, des personnalités.

— M. Mingeau, chef de secteur, qui êtes-vous ?

Et c'est ainsi, au cours d'une conversation très amicale, que j'ai appris que M. Mingeau avait dix-huit ans de maison (je ne l'aurai jamais cru !). Il est une autre phrase qui me fut agréable à entendre :



De gauche à droite : Messieurs Kessler, Clavel et Minseau.



Le dépôt de Millau.

— « Pendant mes loisirs, je lis les magazines publiés par Esso Standard ».

Ce sont de ces mots qui vont droit au cœur. Mais ne sombrons pas dans des sentiments égoïstes. Le peut-on devant un père de quatre enfants âgés de 14, 11, 3 et... (toujours l'unité) 1 an.

Voici pourquoi, chers lecteurs, chaque nouvelle connaissance enrichit et... corrige ! Au moment où je songeais à moi en tant que collaborateur des magazines Esso, M. Mingeau m'a appris qu'il était le papa de quatre enfants. On cesse ainsi immédiatement de penser à soi. Et ce n'est qu'avec plus d'acuité que j'ai voulu ensuite (quelle indiscrétion) pénétrer plus avant la vie de M. Mingeau. C'est pourquoi, au lieu de me contenter d'une petite satisfaction d'orgueil, je peux vous dire que le chef de secteur de Millau est abonné à « Sélection du Reader Digest » parce qu'il n'a pas le temps de lire en totalité les grands ouvrages, qu'il est ancien joueur de rugby et football, et qu'une de ses occupations favorites demeure dans le domaine du sport puisqu'il pratique, quand il le peut, la pêche sous-marine, aussi bien en mer que dans les Gorges du Tarn.

M. Kessler, gestionnaire, originaire du Haut-Rhin, est également un fervent du « Reader Digest ». Il se consacre à la lecture et au jardinage. Ses goûts s'écartent en cela de ceux de M. Clavel, le magasinier aux 27 années de service qui, chasseur acharné, estime que dans tous les champs il y a des lapins et des renards à portée de fusil. Quant à M. Privat, le chauffeur, sa grande distraction est de quitter le volant pour le guidon



M. Privat.

de sa moto. La moto est sa passion. Il lit toutes les revues techniques qui traitent des problèmes du moteur sur deux roues. En dehors de ce pétaradant violon d'Ingres, M. Privat est très estimé de la clientèle qu'il visite. Celle-ci, depuis qu'il porte son costume, n'hésite pas d'ailleurs à le considérer comme un amiral. Mais tout s'arrange quand M. Privat raconte une histoire, car il en connaît beaucoup, paraît-il, et des meilleures...

Mes chers lecteurs, aux vacances prochaines, allez donc saluer M. Privat, mais moi pour l'instant, je dois poursuivre ma randonnée et traverser les Causses pour me rendre à Mende où m'attendent M. Rigal et son équipe.

— A bientôt, M. Mingeau, je dirai bonjour à votre frère, gestionnaire au Puy, lors de mon passage, je vous le promets...

Mende



La " maison de campagne " Esso Standard, siège du Secteur.



Ségur. Entre Mende et Nîmes.

C'est dans cette propriété qui ressemble davantage à une maison de campagne qu'à un bâtiment administratif d'Esso Standard que j'ai fait connaissance de l'équipe de Mende... M. Rigal, chef de Secteur m'a reçu.

— Comment se passe la vie ici, M. Rigal ?

Il faut croire que la vie se passe très bien en cette ville, puisque la fille de notre chef de Secteur s'y est mariée avec un hôtelier et les membres de la famille Esso sont fort bien traités, dans son établissement.



L'équipe de Mende. De gauche à droite : MM. Bremond, gestionnaire ; Nogaret, chauffeur ; Rigal, chef de secteur ; Calvet, monteur ; Malafosse, magasinier.

Le Secteur de Mende est également un « Secteur de l'unité », comme Millau : on y compte : un gestionnaire, un chauffeur, un magasinier et un camion.

Le gestionnaire, M. Bremond, a toujours habité et travaillé à Mende ; il s'occupe de la gestion des affaires du dépôt, de la comptabilité des stocks, des tournées du camion. Ajoutons que M. Bremond est marié à une Mendoise et père de trois enfants. La lecture et la philatélie sont ses distractions.

Sur notre photo nous reconnaissons M. Victorin Malafosse, magasinier, qui est un brillant joueur de boules et de pétanque, M. Auguste Nogaret, le chauffeur, qui est à ses moments perdus (perdus au cas improbable où M. Malafosse revient bredouille) un brillant chasseur.

Une dernière poignée de main à « M. le monteur », Bernard Calvet et c'est en ville, au café, que je dois me rendre cette fois... En effet, j'ai rendez-vous avec un retraité !

M. Louis Caussignac nous parle du changement de formule de l'Esso Revue...

C'est au Café de la Paix que j'ai rencontré M. Caussignac, ancien chef de Secteur de Mende et Président de la Chambre de Commerce en cette ville, poste qu'il occupe après une longue ancienneté et une brillante carrère à la société.

En dehors de son travail à la Chambre de Commerce, notre retraité consacre ses loisirs à la pêche, l'été, et il fait m'a-t-on dit, de bonnes « pinces ».

Mais il est une question que je voulais poser à M. Caussignac ; je l'avais au bord des lèvres, brûlante d'actualité...

— Que pensez-vous du changement de formule de la revue ?

— « J'en suis partisan car, à mon avis, ces derniers mois, la revue était extrêmement intéressante et artistique, mais peut-être trop scientifique... Par contre, devenue familiale, elle intéressera désormais 100 % tous les lecteurs de la maison. »

M. Caussignac est un retraité de la Société. Je n'ai pas voulu lui imposer trop longtemps ces « heures supplémentaires »...

Heureuse et longue retraite, M. Caussignac !...



M. Louis Caussignac, retraité d'Esso Standard, ancien chef de Secteur de Mende où il exerce aujourd'hui les fonctions de " président de la Chambre de Commerce ".

Nîmes

« En somme, pour qui pense que la Haute-Garonne est « bien près d'être pyrénéenne, que l'Aude pourrait faire « partie du Roussillon, Nîmes apparaît comme la véritable « capitale du Languedoc, dans le Gard où tout est sobre et « ordonné, où rien n'est plantureux, abondant, insolent, « mais où tout... (je cherche le mot qui convient), où tout est « muscat »...

Ainsi s'exprime Léo Larguier, et j'aurai scrupule à prendre la plume alors qu'il l'a si bien fait lui-même. Les lecteurs d'*Esso Revue* seront les premiers contents que je fasse appel aux bons auteurs.

Malheureusement, les bonnes choses ne peuvent pas durer longtemps et il vous faut lire, maintenant, une plume moins alerte peut-être, mais plus familiale, puisqu'elle vient vous donner des nouvelles de nos cousins « Nîmois ».

Si vous voulez bien, pour changer un peu, commençons non pas par le chef de Secteur, mais par le magasinier ; il se nomme M. Favre.

M. Favre est l'homme du dépôt, qu'il ne quitte que pour se rendre à la messe. Il a trente-trois ans d'ancienneté et vit seul au dépôt en « ermite » (l'on m'a dit qu'il élève une chèvre destinée principalement à brouter les mauvaises herbes du dépôt !).

Le chauffeur est M. Auguste Gasté, dit « le baroudeur ». On pourrait dire également de lui que c'est un grand voyageur car il a parcouru toute la Belgique, la France et l'A.O.F., a traversé le Sahara. Précisons encore que cet « as du volant »



M. Auguste Gasté, chauffeur.

a, comme loisir, de sortir sa famille en voiture le dimanche.

M. Roger Lhermet, également chauffeur parcourt 130 km. par jour en moyenne, ce qui ne l'empêche pas, dans sa vie privée, de gagner les concours régionaux de boules. Il est également enragé de tauromachie, ce qui n'a rien d'étonnant à Nîmes.


M. Roger Lhermet, chauffeur.

M. Maurice Gasquiel, comptable au dépôt a, comme violon d'Ingres, le football. Il est, me dit-il, « malade quand Nîmes-Olympique perd ». C'est ville. Dès le premier abord, on est persuadé que M. Broyer est un sportif ; notre conversation le précise : c'est la moto qui a pour l'instant ses privilèges... autrefois, c'était le ski, mais à Nîmes, il n'est plus possible de pratiquer ce sport. Peut-on dire que M. Broyer se « contente » des bains de mer dans les environs sans vexer les « fanas » de la natation ? En fait, le gestionnaire du dépôt de Nîmes est, je crois, un grand ami de la nature avant toutes choses et que ce soit la mer ou la montagne, il sait y trouver de nombreuses satisfactions.

— Ainsi M. Boissonnade, nous venons de faire connaissance de votre équipe, parlons de vous maintenant ?


M. Boissonnade, chef de secteur de Nîmes.

Mais M. Boissonnade n'est pas d'avis de parler de lui... C'est peut-être une qualité en tant qu'homme, mais pour un interviewer cela complique la tâche, singulièrement... D'ailleurs, la carrière de M. Boissonnade, très rapide, est déjà ce que l'on peut appeler une belle carrière. En effet, entré le 15 avril 1947 en qualité de représentant au Secteur de Lyon, il fut nommé bientôt spécialiste pour l'industrie à la région de Lyon, puis chef de Secteur à Nîmes, le 1er février 1952.

En dehors de la Société, qui, doit-on le dire, l'absorbe beaucoup, M. Boissonnade est un passionné du camping. Il possède une roulotte

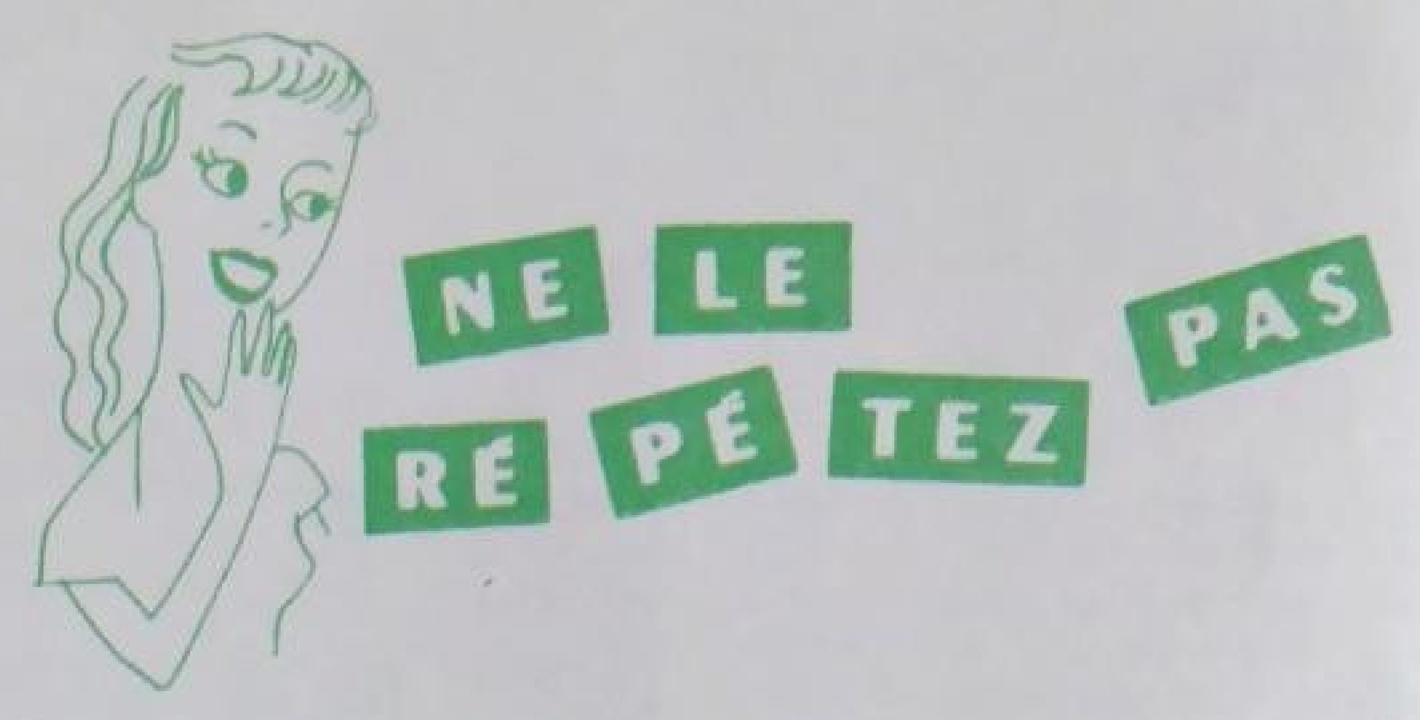

A gauche : M. Broyer, gestionnaire. A droite : M. Gasqueil, comptable.

un « fana » et sa femme — bien que l'on dise souvent que les hommes « traînent » leurs femmes sur le terrain de sport — est encore plus acharnée que lui ; la seule différence, dit-il, « est que ma femme crie et que moi je ressens ».

Nous en arrivons ainsi à M. Marcel Broyer, le gestionnaire.

M. Broyer est originaire de Lyon, qu'il regrette non pas au point de vue climat, mais au point de vue automobile fort bien aménagée où prennent place, le plus souvent possible, ses trois enfants : Robert, Claudine et Pierre le petit bébé, qui ne part jamais en voyage sans oublier de prendre sa « corbeille-lit » où il fait de solides et confortables « dodos ».

Si l'on devait me demander mes impressions sur le Secteur de Nîmes, je dirais que c'est un Secteur sportif et ce n'est pas le plus mince éloge à lui adresser. G. B.



Voici une histoire déjà vieille et qui ne vient pas de la province.



A l'inauguration du restaurant du Moulin de Berri, un Monsieur du 82, dont personne n'a osé nous préciser l'identité, après avoir déjeuner au 1er étage, descend l'escalier, s'arrête devant la petite fontaine lumineuse, contemple gravement les filets d'eau et... entreprend de se laver consciencieusement les mains ! ! !

Une autre histoire : Une secrétaire du Département Information est allée passer ses vacances sur une plage de galets.

Quelques-uns de ces galets avaient été originalement façonnés par la mer et se trouvaient creusés intérieurement. Elle eut l'idée de rapporter quelques-uns de ces souvenirs à ses collègues pour servir de cendriers de bureau (cendriers incassables et bon marché !).



Il se trouva que deux journalistes, venus chercher de la documentation à la rédaction de « Pétrole-Progrès », tombèrent en arrêt devant les étranges cailloux. L'un d'eux, plein d'assurance, s'empara d'un galet, le brandit sous le nez de son collègue et, d'un ton convaincu : « Sentez cet échantillon, ça sent nettement le pétrole !... »

Il est bon de préciser que l'article sur la géologie du pétrole avait été publié, quelques jours auparavant, par « Esso Revue » et « Pétrole-Progrès ».

Ou étiez-vous en vacances ?

Vous posez tous cette question à vos amis, vos compagnons de travail. Vous vous réjouissez de leur bonne mine et échangez des photos.

Cependant, si votre interlocuteur vous répondait : « J'ai passé trois semaines bien agréables à l'Obélisque. Nous avons eu un temps merveilleux », vous penseriez que votre ami a attrapé une insolation ou qu'il n'a pas profité de son congé annuel pour reposer son cerveau.

Eh bien, vous auriez tort, et si l'histoire du fameux concierge de l'Obélisque est une galéjade, « l'Obélisque » est bien une charmante localité de Seine-et-Marne.

Et si l'on vous envoie une carte postale d'X ou Y, ne soyez pas étonné. Ces deux lettres, dont les mathématiciens se servent pour désigner les inconnus, sont au contraire de petites communes, l'une de Haute-Savoie, la seconde de la Somme. Elles sont peu connues d'ailleurs et c'est dommage. Ne cherchez pas leurs noms dans le dictionnaire, vous ne les trouveriez pas. Voyez plutôt le Bottin administratif !

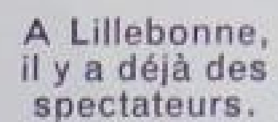
Il y a fort à parier que nombre de gens seront gênés de dire qu'ils ont « villégiaturé » aux Etables (Ain, Ardèche), à la Porcherie (Haute-Vienne), à l'Ecurie (Pas-de-Calais), à l'Anerie (Seine-Inférieure), à la Vacherie (Eure), à Andouillé (Ille-et-Vilaine).

Et votre camarade aura l'air d'un plaisantin s'il déclare avoir passé trois semaines à La Belle Etoile (Charente, Isère, Aube et Deux-Sèvres), au Ciel (Saône-et-Loire), à l'Enfer (Eure-et-Loir), à l'Air (Ardèche), à la Campagne (Hérault, Landes, Oise et Dordogne).

Enfin, si vous êtes allé à Cambronne (Oise), je suppose que vous n'avez pas envoyé de carte à votre chef de service. Et si vous vous rendez à Cocu (Allier), prenez des précautions en demandant votre billet au chef de gare







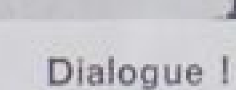


ce n'est plus du jeu...

Les réflecteurs sont installés. Prêt ? Silence !

A Lillebonne, il y a déjà des spectateurs.

" Circulez, on tourne ".



Dialogue !

Les dangers de la route ? Chacun de nous, en ouvrant son journal, le lundi matin, peut les évaluer au nombre des blessés et des morts.

A qui la faute ?

En 1951, la Gendarmerie Nationale a relevé le chiffre de 16.000 accidents où la responsabilité incombe aux seuls automobilistes. Pour diminuer l'énormité de ce chiffre, on organise en France et dans le monde entier, des campagnes de sécurité invitant à la prudence. Les sens uniques sont multipliés, bientôt le « stop » sera obligatoire à certains croisements.

Parallèlement, à toute infraction légère au Code, la Police de la Route remet au conducteur en faute, un tract de la Prévention routière l'invitant au respect des règles établies. Les fautes graves sont sanctionnées par des amendes, mais en cas de récidive, par une pénalisation pouvant aller jusqu'au retrait du permis de conduire. On va établir un fichier des « chauffards » où seront centralisés tous les renseignements sur les délits relevés.

Mais ces mesures ne peuvent aboutir à grand'chose si les cyclistes et les piétons ne respectent pas eux-mêmes les consignes élémentaires de la Sécurité routière.

La circulation intensive fait partie du monde moderne et c'est aux individus (qui en profitent tous) de se plier à ces nouvelles conditions de vie.

Le Ministère de l'Education Nationale a proposé, dans ce but, d'éduquer les enfants dès l'école primaire, et il n'est pas impossible que le Code de la Route soit un jour au programme du Certificat d'Etudes.

Dans le cadre de cette action, Esso Standard apporte sa pierre à l'édifice collectif. Elle vient de faire réaliser le film « Ce n'est plus du jeu », en 16 mm. qui, distribué à 100 copies aux écoles de France, montrera aux enfants les dangers qu'il y a à jouer sur la rue, à commettre des imprudences par inattention ou insouciance.

Ce court métrage, d'une durée de vingt minutes, a été presque entièrement tourné à Port-Jérôme, la Cité de Petite-Campagne. Dire que les enfants ont été heureux d'en être les interprètes serait rester au-dessous de la vérité. Ravis de manquer quelques heures de classe et de faire du cinéma, ils ont mis tout leur cœur à l'ouvrage.

Les parents, eux, avaient peut-être des sentiments plus mélangés, mi-inquiets, mi-rieurs, devant ces simulacres d'accidents, ils interpellaient les cinéastes :

« Combien en avez-vous tué aujourd'hui ? »

Ce film, en effet, consomme beaucoup de blessés. L'histoire en est simple : un cheval, la vedette du film, conte d'une belle voix grave les accidents auxquels il a assisté. Chacune de ces scènes est une mise en garde pour les jeunes spectateurs :

« Ne jouez pas au ballon sur les routes. »

« Faites attention lorsque vous traversez une rue. »

« Ne roulez pas en lâchant le guidon de votre bicyclette », etc.

Les enfants ont été parfaits : comédiens nés, ils ont su après de très courtes répétitions trouver la mimique qui convenait et parfois l'audace qu'imposait leur rôle.

C'est avec impatience qu'ils attendent de se voir à l'écran et ceci est bien compréhensible, mais ce qui fut pour eux un divertissement montrera à tous les écoliers qu'au jeu de la Sécurité les tricheurs risquent leur vie. G. D.



Légitime curiosité !



Après le travail, chacun a droit aux bonbons.



On enregistre des bruits de freins.





La grande vedette du film, le cheval Prudent.

" DÉVOUEMENT ET DIPLOMATIE ", telle semble être la devise de



M. Gaston Daize

Maire de Notre-Dame-de-Gravenchon et Chef du Service Salaires et Appointements de la Raffinerie de Port-Jérôme



Le seul titre de chef du Service Salaires et Appointements suffirait déjà, en dehors même de toute considération d'ordre personnel, à rendre M. Gaston Daize sympathique à tout Port-Jérôme. Grâce à lui et à ses collaborateurs, aux dates voulues sans jamais un seul retard, le labeur de chacun trouve son aboutissement et sa récompense.

Mais sa popularité, M. Daize la doit aussi à la gentillesse et au dévouement dont il fait preuve en s'acquittant des délicates et bien absorbantes fonctions de Maire de Notre - Dame - de - Gravenchon qu'il remplit officiellement depuis 1947, et du moins depuis 1940, comme il nous l'explique lui-même :

« En juin 1940, nous rappelle-t-il, les circonstances me firent rentrer à Port-Jérôme une quinzaine de jours seulement après l'évacuation générale de la raffinerie. Quand je revins, je trouvais la Cité déserte ou presque. Le seul représentant de l'autorité était le garde-champêtre et c'est à lui que s'adressaient tous ceux qui avaient des requêtes administratives et autres à présenter. Devant ce soudain afflux de travail et ces nouvelles responsabilités qui lui étaient ainsi dévolues, il se trouva quelque peu débordé et me demanda de l'aider. Je réussis à intéresser à cette tâche de service public un certain nombre de mes amis de la Société et nous formions un Comité de gestion de la Commune. Mais la bonne volonté ne suffisait pas... et il nous fallait de l'argent, et comme les caisses de la Mairie étaient vides, nous devions avoir recours à nos propres deniers et avancer de l'argent pour satisfaire les besoins les plus urgents.

Le Comité de Gestion que nous avons dû créer, parce qu'il répondait à un besoin impérieux de la population qui commençait à regagner peu à peu Port-Jérôme, avait évidemment un caractère provisoire, et le gouvernement de Vichy désignait quelque temps après un Maire qui devait être un maire invisible, ajoute M. Daize avec un sourire indulgent... et comme j'étais le premier adjoint, la plus grande partie des responsabilités administratives me revenaient ainsi de facto ! Je devais conserver ces fonctions jusqu'en 1947, année où je fus officiellement élu maire, après m'être présenté comme indépendant.

— Et quels sont les adjoints qui vous assistaient ?

— Le premier adjoint, M. Jean Jau est instituteur et je dois dire qu'il m'apporte un très précieux concours et me décharge considérablement dans ma tâche. Le second adjoint, M. Georges Lemaître, retraité des Services de l'Octroi, est malheureusement souffrant en ce moment et j'espère que très bientôt il pourra reprendre complètement son activité. Quant au Conseil municipal, ajoute notre interlocuteur en devançant notre question, il comprend 17 membres dont M. Emile Verdir et Robert Pigné qui travaillent à la Société. Trois conseillers font partie de la Socony Vacuum et les autres sont des cultivateurs et des vieux Gravenchonnais. Industrie et agriculture, Gravenchonnais de vieille souche et nouveaux venus... toute la vie et tous les habitants de notre Commune se trouvent représentés dans notre Conseil Municipal dont les réunions, je me plais à le dire, sont toujours empreintes de la plus grande cordialité et de la meilleure entente.

Nous avons le plaisir d'apprendre, au moment même de la parution de cet article, la nomination de M. G. Daize, au titre de « Chevalier » dans l'Ordre du Mérite social.
Notre article fait la preuve de la valeur de cette récompense et nous sommes heureux d'adresser nos plus vives félicitations au nom de la Société, à M. Daize.

— Lorsque vous parlez des nouveaux venus à Notre-Dame-de-Gravenchon, vous faites sans doute allusion aux habitants de la Cité ?

— Oui, ce sont eux en effet qui constituent la presque totalité de la population. Lorsque je suis arrivé ici en 1933, la commune ne comptait que 550 habitants, aujourd'hui, nous sommes 3.500... La Mairie se trouve au vieux Gravenchon et nous voudrions bien pouvoir l'installer près de la Cité en un emplacement beaucoup central, plus proche de la Cité elle-même, tout comme ce fut le cas pour la poste.

— La Cité dépend-elle de l'administration de la Mairie ?

— Non, elle est établie sur une propriété privée dont la société s'est rendue acquéreur. Seules les deux écoles relèvent de notre administration. Tous les services de voirie, d'éclairage, d'entretien, d'incendie de la Cité sont du ressort d'Esso Standard et de la Vacuum pour la partie où est logé son personnel. Nous n'intervenons que dans de très rares cas et sur la demande expresse des intéressés.

— Pourriez-vous nous citer un exemple d'une de vos interventions ?

— Nous avons été, il y a quelque temps, saisis d'une plainte contre les chiens.

— ... ?

— Les chiens qui rôdent dans la Cité, renversent les poubelles, aboient inconsidérément et réveillent ceux qui, ayant travaillé de nuit, dorment pendant la journée. Alors, le garde-champêtre, assisté du gérant de la Cité, se lance, en une course folle, à la poursuite des délinquants.

— Pourriez-vous nous indiquer maintenant, Monsieur le Maire, les principaux problèmes qui se posent à la municipalité ?

— Il y a tout d'abord l'angoissante question des Ecoles qui sont aujourd'hui trop exiguës pour contenir les six cents enfants d'âge scolaire que compte la commune... car le taux de natalité est très élevé ici. La construction de nouveaux groupes scolaires est maintenant en projet et, en attendant sa réalisation, il faut nous contenter de baraquements provisoires. Il y a aussi le problème d'adduction d'eau au vieux Gravenchon. Une première tranche de travaux de 15 millions de francs, financés par emprunt, est en voie d'exécution.

— La municipalité organise-t-elle des manifestations locales ?

— Outre les cérémonies consacrées du 14 juillet et du 11 novembre, nous organisons chaque année, le deuxième mardi de novembre, une grande foire aux bestiaux qui est l'occasion de nombreuses et joyeuses manifestations.

Il est une question que nous désirons poser sans plus attendre, car elle nous préoccupe depuis le début de notre entretien :

— Il vous faut, je pense, procéder en quelque sorte à un véritable dédoublement de personnalité, afin que votre qualité de Maire et vos fonctions à Esso Standard ne risquent pas d'entrer en conflit.

— En effet, lorsque j'exerce mon activité officielle, j'oublie complètement que je travaille à Esso Standard. En de nombreuses occasions, du reste, je suis appelé à traiter au nom de la municipalité des questions officielles avec M. Gotard, directeur de la raffinerie. Je dois dire que nos rapports sont excellents, de même que ceux que la Mairie entretient avec la Socony Vacuum.

— Mais comment avez-vous la possibilité matérielle de mener de front vos deux activités ?

— La société me donne toutes les facilités nécessaires pour ce faire. Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, j'assure une permanence à la Mairie, et m'absente par conséquent de la raffinerie, mais comme il faut que le travail se fasse quand même, il m'arrive fréquemment d'être obligé de rester tard le soir les autres jours. Bien souvent, des collègues de la raffinerie, désireux d'éviter un trajet assez long à la Mairie, me chargent de prendre ou de rapporter des papiers, de sorte que de temps à autre, mon bureau est un peu une petite annexe de la Mairie.

— Et vous devez aussi, je suppose, célébrer un certain nombre de mariages de vos amis de la raffinerie ?

— Oui, une trentaine environ par an. Chaque fois, je suis toujours très ému.

Voyez-vous, ajoute M. Daize, les fonctions de Maire sont chose vraiment bien prenante. Depuis quatre mois, je n'ai pu profiter que d'un seul dimanche. Comme je me dois à tous mes administrés et que je me refuse toujours à fermer ma porte, je reçois constamment des visites chez moi à toutes les heures de la journée... et du soir. Tenez, je viens d'acheter une voiture mais, vous me croirez ou non, je n'ai pas encore pu m'en servir !



— Envisagez-vous quand même de vous présenter aux prochaines élections ?

— J'hésite beaucoup encore. Les élections doivent avoir lieu en octobre 1953 et je ne sais pas si je me présenterai. Je prendrai ma retraite en 1955, après quarante ans de service, et j'aimerais bien pouvoir « souffler un peu ».

— Vous avez donc toujours travaillé à la société ?

— Non, j'ai débuté dans la mine, car je suis originaire du nord, du Vieux Condé, près de Valenciennes. La mine, c'est une rude et bonne école que j'ai suivie pendant six ans, de 12 à 18 ans. Puis je suis entré chez Fenaille et Despeaux, le 25 mai 1915, et j'ai commencé ma carrière à Aubervilliers.

— Ma femme me pousse beaucoup à me présenter, reprend M. Daize, après quelques secondes de silence. Elle me dit qu'il me faut poursuivre l'œuvre entreprise, mais je ne sais pas encore ce que je ferai.

— Mme Daize doit certainement vous aider ?

— Oui beaucoup. Elle s'occupe en particulier de l'Œuvre Féminine gravenchonnaise, qui a pour but de venir en aide aux personnes nécessiteuses de la Commune et aux vieux. C'est ainsi que l'œuvre a récemment organisé un dîner auquel étaient conviés 87 vieux travailleurs. Tout le dîner était préparé avec des denrées que ma femme et ses amies avaient recueillies dans les fermes avoisinantes. Ma femme a d'autant plus de mérite, ajoute M. Daize, qu'elle est déjà très absorbée par ses travaux ménagers.

— Car, comme toute famille du Nord, la vôtre, Monsieur, doit être nombreuse...?

— Nous avons cinq enfants. Lisianne, qui a 4 ans, Jean-Bernard, 7 ans, Régis qui a fait sa première communion cette année, Michèle, notre fille aînée qui a 17 ans et travaille à la raffinerie comme secrétaire et, enfin, Serge, il a 24 ans et est aviateur. Il se bat actuellement en Indochine. Nous guettons chaque jour le courrier avec une impatience, et parfois, lorsque les lettres sont espacées, avec une inquiétude que vous pouvez deviner... »

Mais en dépit de ses inquiétudes, M. Daize doit éprouver une grande satisfaction, celle d'avoir réussi à transmettre à ses enfants l'idéal de servir qu'il incarne avec tant de dévouement, à la raffinerie et à la Mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon.

J.R.



L'ÉDUCATION NOUVELLE

(6e Partie)

L'ENFANT UNIQUE

Ils ne se quittent vraiment jamais. Un garçon et une fille, tout frisés, tout dodus, tout barbouillés de chocolat, de poussière et de joie. Ils courent, virevoltent, tapent sur le piano à tour de bras. Le langage de Zette est sensiblement le même que celui de Gillou, dont elle est *l'écho parfait*. Il a trois ans, Zette, deux.

Ils sont propriétaires de véritables trésors (je vous les cite en vrac) : un piano, un chien Saint-Bernard, deux grandes caisses pleines de jouets, un papa chanteur (c'est très agréable un papa chanteur, cela vous prend sur les genoux à n'importe quelle heure du jour, vous chante des merveilles pour vous tout seul, on tourne le bouton de la radio et il arrive qu'on l'entende encore), une vieille B-14, dans laquelle on s'empile et qui vous conduit toute fiérotte jusque dans le bois le plus proche (en l'occurrence Clamart ou Meudon).

... J'allais omettre, dernier trésor en date, une petite sœur, une Pascale, avec de vrais pieds, de vraies mains et un petit peu de dents (Gilles les a vues !) Pascale a un mois !

Une petite camarade, la « petite fille unique », est arrivée au milieu de tout cela ; elle était prévenue. Sa « précautionneuse » maman lui avait dit : le gros chien, le garçon, la Zette, le bébé, mais elle avait oublié le piano, même une « précautionneuse » maman peut oublier quelque chose !

La « petite fille unique » est douce, désespérément douce, et c'était la première fois que tant d'émotions (depuis Noël) se trouvaient réunies pour elle sous un seul toit.

Elle avait bien eu quelque contact avec les autres enfants : au square, on lui avait, en l'espace d'une seconde, subtilisé (peut-on dire volé pour si peu de chose ?) ses joujoux ; de son balcon, elle pouvait observer ceux de l'école faire la ronde ; il arrivait au fils de la concierge de monter le courrier, la main dans celle de sa maman ; et, au bois, ses quelques avances de jeux en commun avaient été parfaitement dédaignées par d'autres spécimens, probablement uniques, eux aussi. Elle avait donc « presque » de l'expérience.

— Ce presque-là était bien important, d'autant plus important qu'elle est, je vous l'ai dit n'est-ce pas une petite fille vraiment très douce.

— Elle est arrivée au milieu de tout cela, pleine de bonne volonté, et s'est retrouvée, plaquée contre le sol par un Saint-Bernard délirant, mais trop fort. Elle a tendu à Gilles une joue docile qu'il n'a pas vu, tout occupé qu'il était à se retrancher avec Zette derrière un barrage de jouets à eux. Elle s'est avancée timidement, offrant son seau et sa poupée en guise d'alliance : « ils » n'ont pas bronché. Alors, elle a tout bien regardé et a grimpé sur les genoux de sa maman.

— Maman aussi a tout regardé, c'est une maman très appliquée et qui désire bien faire. Elle a vu deux enfants pleins de force et d'inventions, et une petite fille maladroite et débordante de tendresse. Elle a entendu un ferme bonhomme donner des ordres et vu sa petite sœur émue obéir chaque fois. Les « deux autres » se sont rués d'un commun accord sur le piano et ont hurlé, tels les noirs de New Orléans, leurs émotions, leurs joies et les événements de la journée. La petite fille a eu très peur : la maman aussi, pour sa fille... et pour plus tard.

Elle a, bien sûr, constaté que la sienne ne se salissait pas, qu'elle mangeait avec de jolis petits gestes bien propres, qu'elle obéissait sans effort et ne parlait pas le langage bébé. Elle a tout de même eu bien peur.

Elles sont rentrées à la maison, sa petite fille unique a parlé depuis sans arrêt des deux autres. Elle a bercé, dans ses bras, le pain enveloppé d'un torchon, en l'appelant Pascale.

Elle est alors, la maman, allée voir le monsieur qui rassure et donne de si bons conseils.

« Vous avez parfaitement raison, a dit ce monsieur à la maman anxieuse » *l'enfant unique constitue un problème beaucoup plus sérieux que ne le supposent les parents*, et il est fréquemment posé puisque l'on compte de 22 % à 25 % de familles n'élevant qu'un seul enfant. On l'élèvera mieux, disent souvent ces familles, qu'en partageant soins, soucis, et tendresses sur plusieurs.

Ma fille est appelée, si aucun frère ou sœur ne vient d'ici là lui tenir compagnie et apprendre la vie avec elle, à conduire son évolution jusqu'à sa majorité constamment et seulement placée au milieu d'adultes. Son comportement ne va-t-il pas s'identifier au mien d'une manière trop précise ? Je ne répugne pas, loin de là, à jouer et à sauter avec elle ; je suis une maman très gaie, mais je ne pense pas en enfant, et mes réactions sont bien loin des siennes. Je la laisse autant qu'il m'est possible, s'exprimer totalement, mais elle est seule à le faire et je réponds mal.

— Bien entendu, votre comportement intérieur n'est pas celui d'un enfant. Vous vivez sur des plans absolument différents, bien que vous ne paraissiez pas avoir oublié, à l'encontre de bien des parents, que vous avez été une petite fille vous aussi.

— Et une petite fille unique !

— Ah ! Ah !

— C'est pourquoi je ne veux pas que ma petite fille soit élevée, même malgré moi, en petite adulte!

— Viol patent des lois psychologiques naturelles !

— Oh là !

— Oui, l'enfant unique risque d'être partagé entre ses besoins enfantins et une attitude que, par mimétisme imitatif, il est appelé à adopter puisqu'il n'a rien d'autre que des adultes en face de lui. Les enfants évoluent par leurs échanges psychologiques, ils se projettent sur les autres, ils reçoivent la projection des autres, ils parlent entre eux un langage qui n'a rien à voir avec celui de l'adulte.

— Je comprends pourquoi les jeux de ma fille sont des copies de mes diverses activités, alors que ceux des deux lurons qui m'ont ouvert les yeux sont vraiment différents et remplis de richesses qui m'étonnent.

— L'enfant unique est isolé au milieu des adultes. Au point de vue des rapports extérieurs, il est appelé à manifester un caractère artificiel, extérieurement adulte, avec, tout au fond, une pensée qui reste puérile. Il peut également rester physiquement, en dépit d'une excellente santé, très en-dessous des enfants « non uniques ».

— Hélas ! Je l'ai remarqué.

— Enfin, effectivement, il tend de toutes ses forces à la participation.

— Je l'ai remarqué également, mais ce désir de participation se manifeste bien souvent avec une maladresse qui peine fort les mamans.

— Pauvre maman peinée et trop attentive, écoutez-moi... sans m'interrompre, et ne soyez pas désolée ; il y a remède à tout cela, comme à tous les problèmes que nous posent nos petits.

— Vraiment ?

— Bien entendu. Vous êtes soucieuse, n'est-ce pas, de ce seul exemplaire que vous avez engendré :

1er remède : ne lui manifestez jamais ce souci. Ne lui mâchez pas ses efforts, ne prévenez pas ouvertement ses besoins et ses désirs, avant qu'il ne les ait exprimés ou même sentis. Il ne se jugera pas ainsi comme un être extrêmement précieux, et il acquerra seul et de lui-même cette bonne confiance en lui, qui lui sera si nécessaire.

2e remède : ne lui freinez pas ses sentiments et ses possibilités de les exprimer.

3e remède : l'enfant le trouve lui-même, son psychisme va chercher des évasions, des compensations le plus souvent dans le mental, souvent précocement intelligent, il est parfois même brillant, son imagination peut se développer aussi avec richesse ; il sera peut-être rêveur, secret et saura se créer un attrayant monde imaginaire.

— N'est-ce pas parfois bien dangereux ?

— Oui, et c'est à vous de lui proposer d'excellentes évasions, infiniment plus actives que l'imagination qui tourne à vide. Ces évasions telles que la mécanique, la musique, la danse, les travaux dits d'art (modelage, dessin, etc.) le libéreront aisément et lui permettront de s'exprimer et de manifester ses sentiments et sa sensibilité.

4e remède : des camarades, de nombreux camarades, une vie en commun, à l'école ou dans des groupements, des amis que vous recevrez et aux jeux desquels vous ne vous mêlerez que de très loin. Ne vous précipitez pas trop rapidement, afin de ramassez le petit animal sans blessure. Ne vous érigez pas en arbitre si l'on ne vous demande rien, et laissez la victime (votre chère victime) se débrouiller seule.

5e remède : laissez-le se dépenser physiquement.

6e remède : ne le mêlez pas aux soucis du foyer. Méfiez-vous de ce désir de participation qui n'a trop que tendance à s'installer.

— Et vous pensez qu'ainsi ma petite isolée pourra se tirer d'affaires ?

— Elle s'en tirera sûrement très bien ! Ignorera le complexe d'échec. N'abordera pas la vie avec des scrupules excessifs. Ne connaîtra pas l'égocentrisme. Actuellement, elle est encore toute petite, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Achetez-lui donc un chien, un chat... ou des tourterelles, elle vivra avec eux la partie animale de son psychisme, et se dégagera naturellement de sa tendance à se croire en adulte.

— Vraiment... dans ce cas, je penche pour le chien.

— Moi aussi.

... Et surtout pour Gilles, Zette et Pascale, le plus souvent possible.

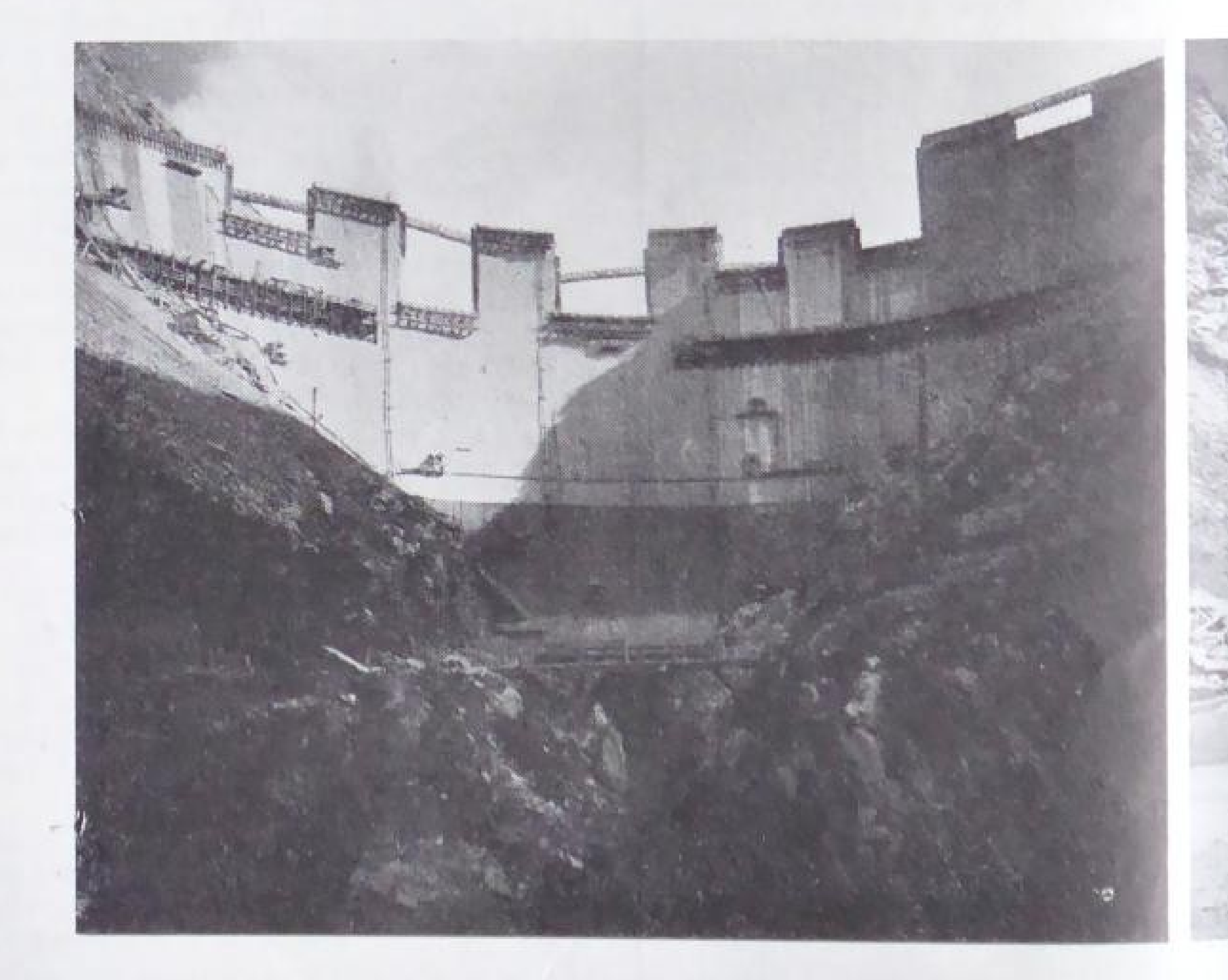
(a suivre) J.V.

Barrage en construction — vue amont — cuvette de Tignes. Au premier plan : Tignes. Au second plan : hameau de Chaudanne. Au troisième plan, sur la crête de gauche : usine à béton et blondins utilisés à la construction du barrage. A droite : apparaît le plot indiquant le niveau définitif du barrage.

Le barrage de TIGNES

par P. SANSON

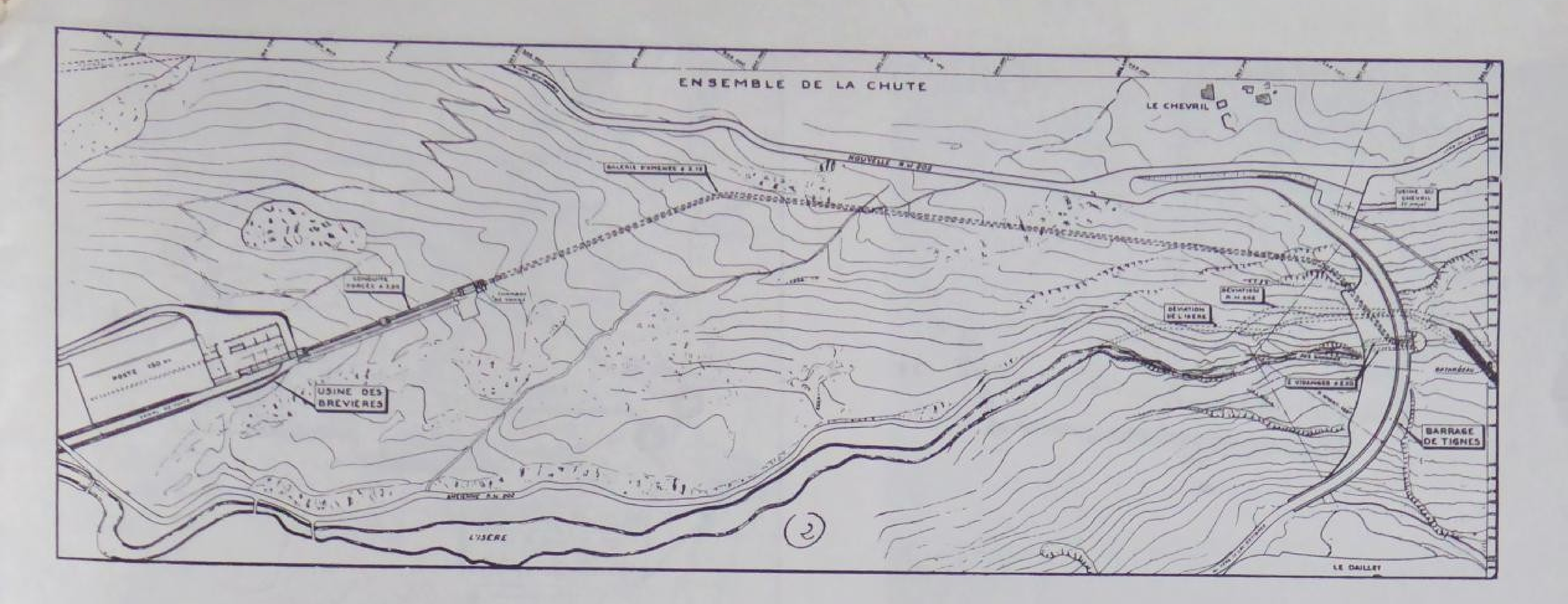
Ingénieur Lubrifiants à la D.S.E.



Barrage en construction — vue d'aval — au centre et en bas du cliché, l'ancien cours de l'Isère. *(à gauche)*

Barrage en construction — vue d'amont — on remarquera au pied du barrage, entourées d'échafaudages, les prises d'eau. *(à droite)*

Il nous paraît intéressant de renseigner nos lecteurs sur la véritable importance du barrage de Tignes. M. P. Sanson, Ingénieur Lubrifiants à la division sud-est nous a envoyé cet article technique qui vient utilement contrebalancer la malencontreuse campagne faite par certains, lors de la mise en eau de l'ouvrage qui va apporter à la production nationale d'énergie un appoint considérable.



L'Isère prend sa source dans un massif qui, au point de vue hydroélectrique, est un des plus importants des Alpes.

Jusqu'à ces temps derniers, cependant, son équipement était peu poussé, par suite de son régime glaciaire. La production annuelle des trois installations existant dans la vallée jusqu'à son confluent avec l'Arc, n'atteignait, en effet, que 270.000.000 kW/heure, en majeure partie l'été.

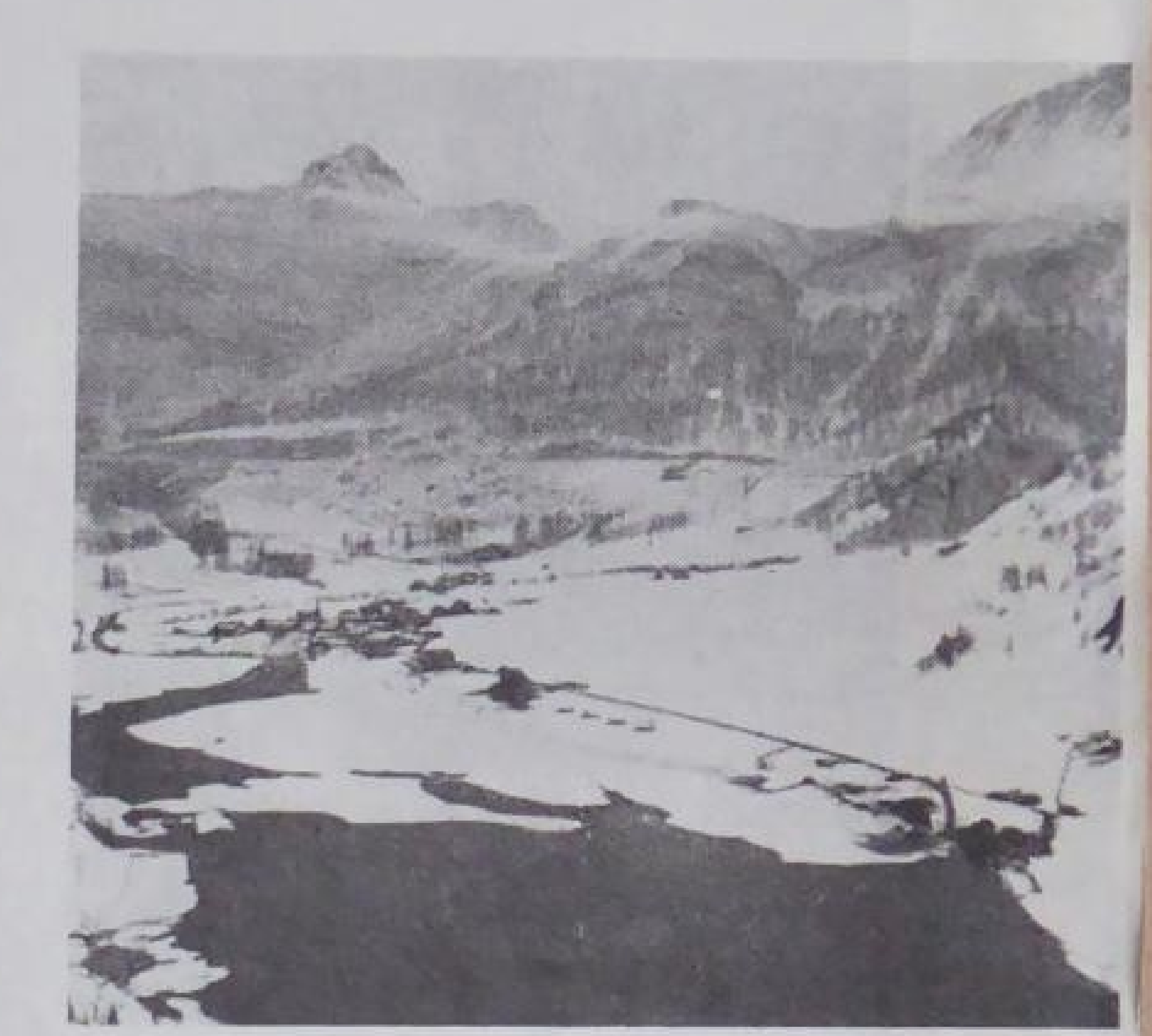
L'aménagement de l'Isère était donc lié à l'existence en tête de cette vallée d'un bassin accumulateur et régulateur de grande importance. Pour la réalisation d'un tel ouvrage, le site de Tignes s'imposait par de nombreux avantages : verrou étroit constitué par un système rocheux résistant, large plaine à l'amont à 1.700 mètres d'altitude. Seule, la présence du village de Tignes au milieu de cette remarquable cuvette en avait fait différer la réalisation. Cependant, devant la nécessité absolue où se trouvait l'Electricité de France d'augmenter à la fois ses réserves et sa production par suite de la demande sans cesse croissante de courant industriel et domestique, la mise en valeur de cette situation naturelle et exceptionnelle a été décidée et réalisée.

BARRAGE

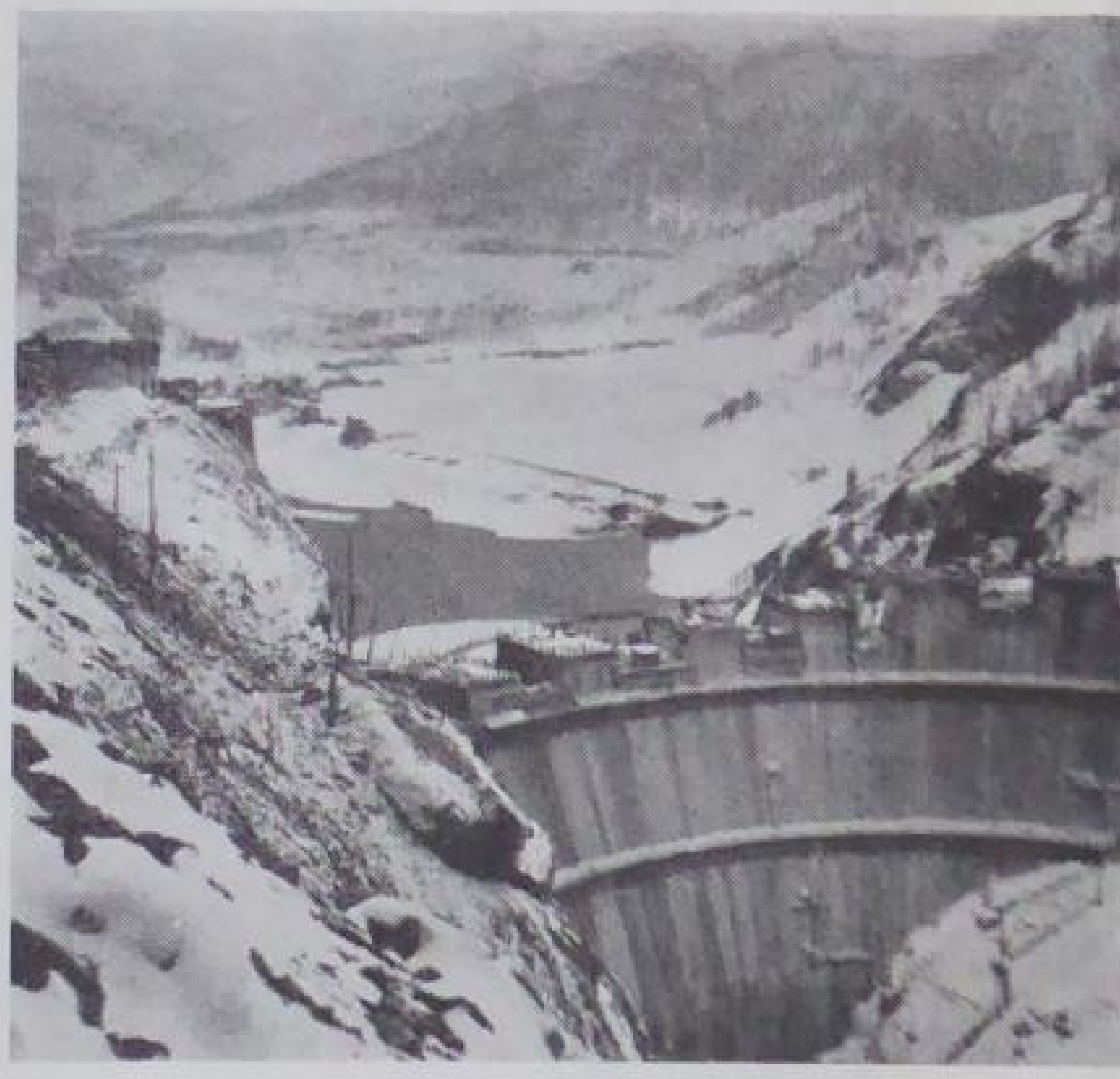
Celui-ci est du type voûte ; sa crête est arasée à la cote de 1.792 mètres, la retenue utile étant limitée à 1.790 mètres. La hauteur du barrage atteint 180 mètres au-dessus du fond de fouille, soit 160 au-dessus du lit de l'Isère. Il est donc actuellement le plus haut d'Europe. La retenue est de 235.000.000 de mètres cubes, épaisseur 10 mètres à la crête, utilisée pour le passage d'une route, et 43,60 m. à la base en clé.

Les fouilles du barrage représentent environ 80.000 m³.

Les vannes du barrage ayant été fermées, l'eau commence à atteindre au premier plan le hameau de Chaudanne, et au second plan le village de Tignes.

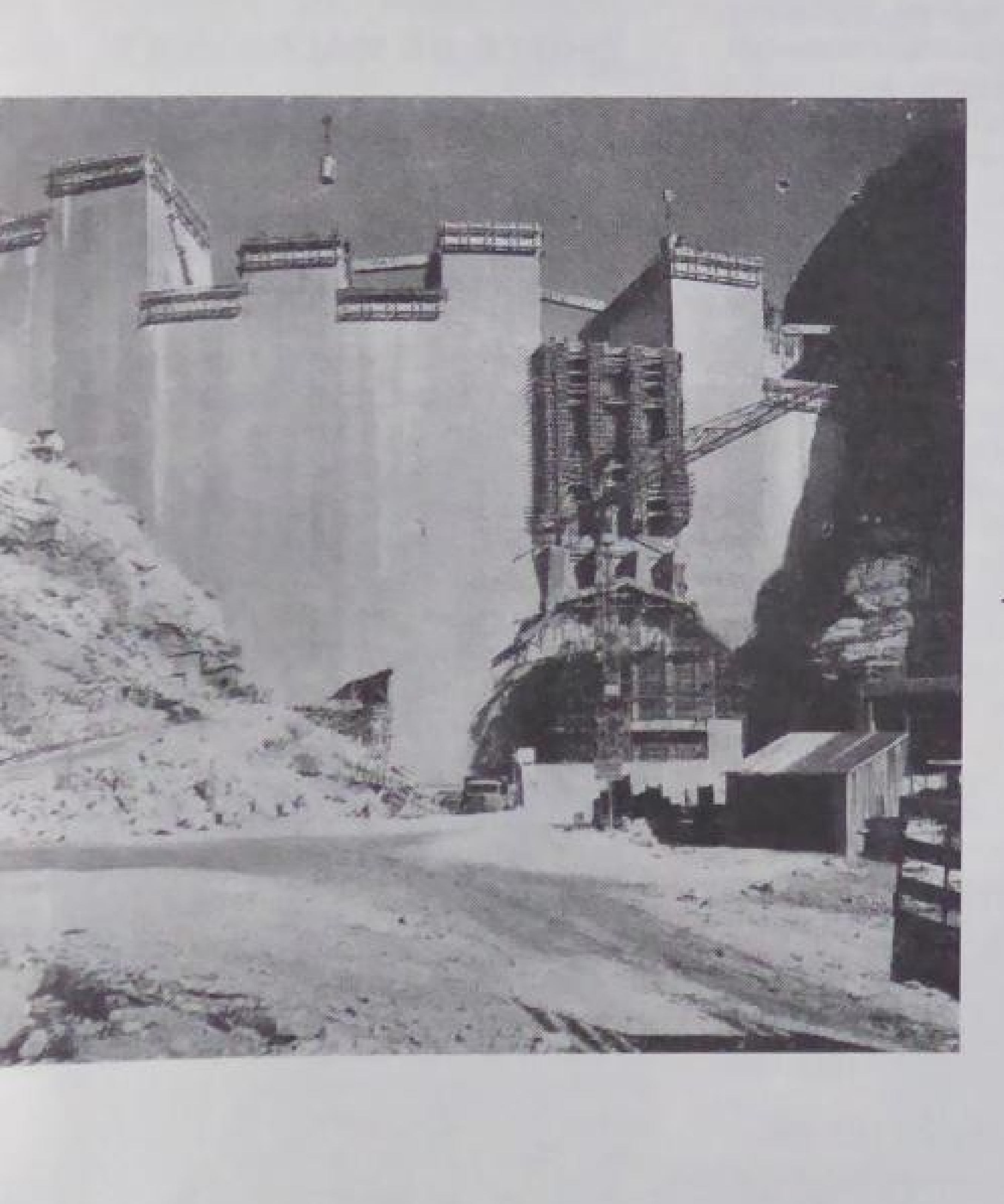


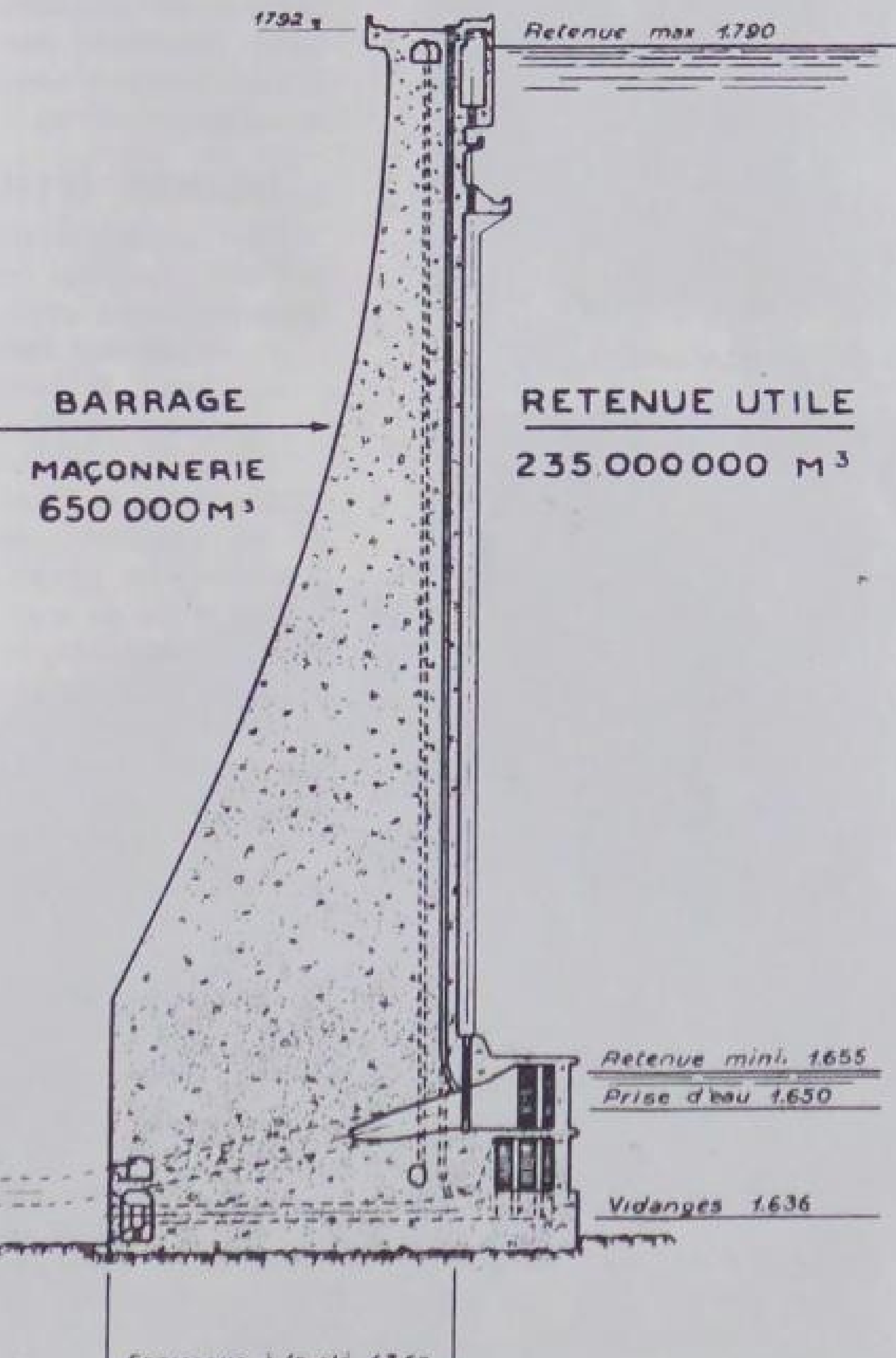
Au premier plan, le barrage qui n'est pas encore terminé, avec sur la gauche, la culée supérieure arrivée à sa hauteur définitive et qui donne de ce fait celle qu'atteindra le barrage terminé. A travers la partie restant à construire de celui-ci, on aperçoit le hameau de Chaudanne qui commence à être envahi par l'eau et au fond le village de Tignes qui doit disparaître sous 160 m. d'eau.

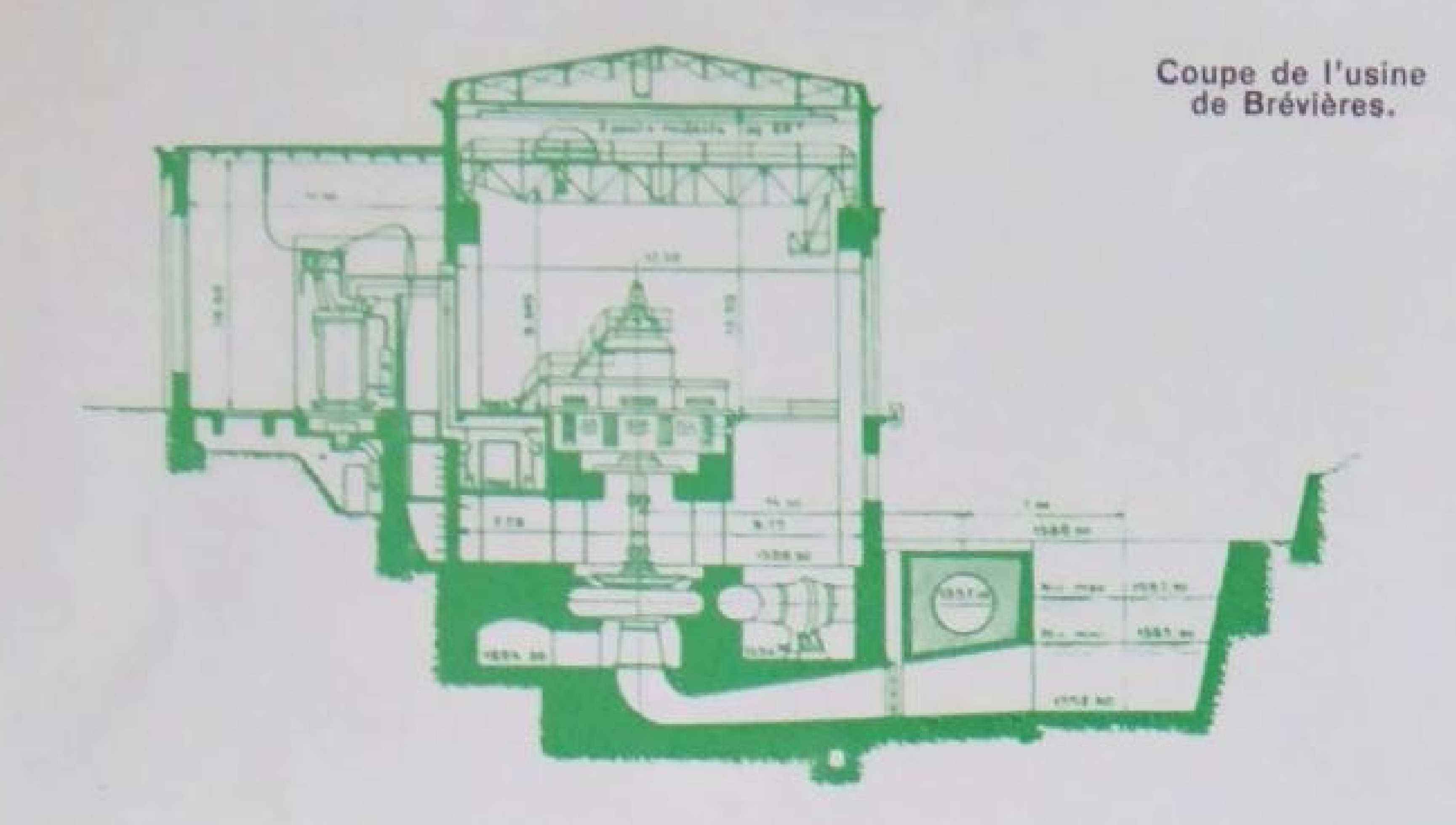


Sur le troisième plot, à partir du bas de la photo, les fûts Esso ayant été utilisés pour le remplissage des servo - moteurs des commandes oléo-dynamiques de vannes (il faut évidemment le savoir !).

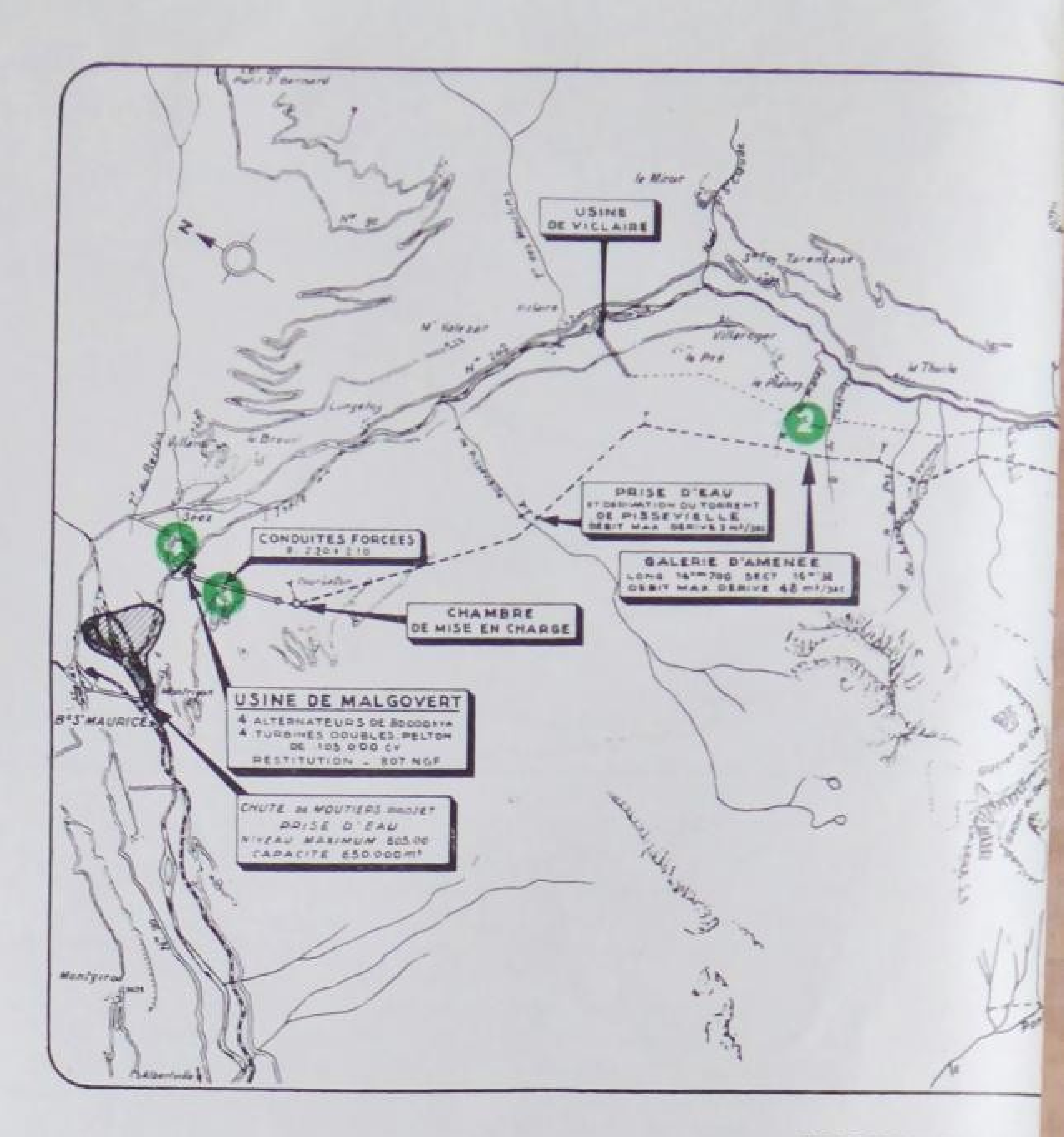




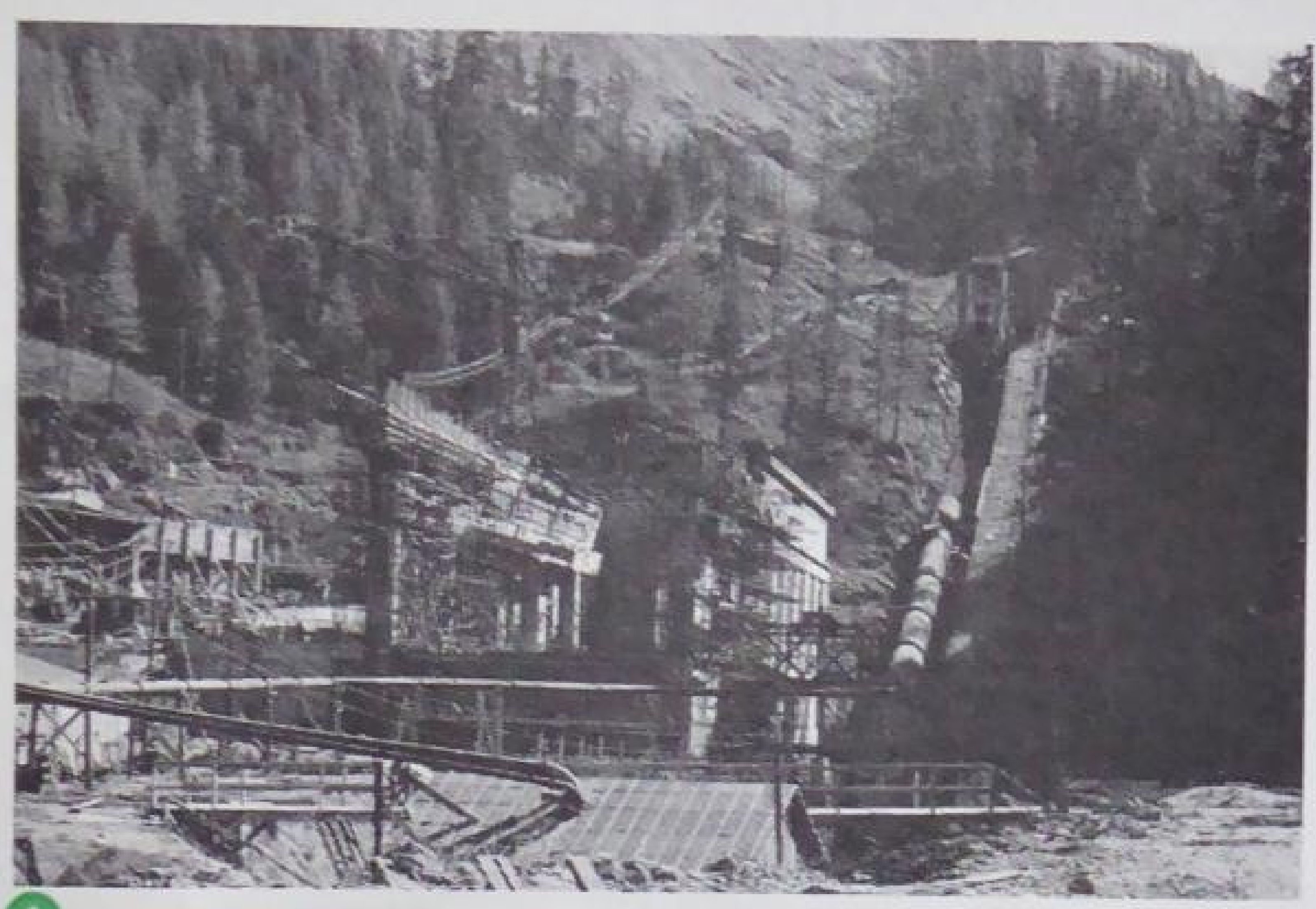




Coupe de l'usine de Brévières.



ENSEMBLE DE



1 Centrale des Brévières en construction avec une vue de la conduite forcée.



Centrale des Brévières en construction : vue intérieure.



2 Vue intérieure de la galerie d'amenée des eaux des Brévières à la chute de Malgovert.

Les apports de l'Isère, dont le bassin versant propre n'est que de 171 km², sont insuffisants pour le remplissage pendant l'été. Aussi a-t-il été prévu, dès l'origine de ce projet, de dériver par une galerie de 7.200 mk. de longueur, les torrents de Cloux et de Nantcruet, situés en aval sur la rive droite ainsi que celui de la Grande Sassière, se trouvant à l'aplomb du futur réservoir. Ces apports sont turbinés sous 400 mètres de chute par la centrale du Chevril. Sa puissance sera de 24.000 kWA pour une production annuelle de 60.000.000 de kilowatts/heure.

Il est également envisagé de capter le torrent du Ponturin, drainant le versant sud du Mont Pourri et de le faire déverser par une galerie de 5 km. passant sous ce sommet dans le même réservoir.

USINES UTILISATRICES

Une chaîne continue d'usines est prévue jusqu'au débouché de l'Isère dans la plaine au confluent de l'Arc :

- — chute des Brévières,
- — chute de Malgovert,
- — chute de Randens,
- — l'usine de Moutiers,

utilisant les restitutions de Malgovert et les appoints des divers affluents d'amont, en projet.

Par suite de leur équipement nettement insuffisant, les anciennes installations n'interviennent pas dans le schéma prévu. Elles seront courtcircuitées, mais conserveront néanmoins une activité restreinte en utilisant les apports des bassins versants résiduels. Ce sont notamment les chutes de Viclaire et de Plombières.

CHUTE DES BRÉVIÈRES

La centrale utilisant cette chute est située à 1 km. en aval du barrage et équipée pour un débit maximum de 50 m³/sec., soit une chute pouvant varier de 233 mètres à 97 mètres minimum utile du réservoir. Elle comprend 3 groupes verticaux d'une vitesse de 375 T/m. Les turbines de 43.800 CV sont du type Francis Les alternateurs à 10.300 V auront une puissance de 36.000 kVA, soit une puissance totale de 108.000 kVA. Sa production annuelle sera de 155.000.000 kW/heure.

Le canal de fuite d'une longueur de 200 mètres rejoindra le puits actuel de l'Isère qui doit être approfondi et régularisé sur 1.200 mètres de longueur jusqu'à son débouché dans le bassin de la prise d'eau de Malgovert.

CHUTE DE MALGOVERT

La chute de Malgovert est prévue pour un débit de 45 m³/sec., soit 750 mètres de chute brute. La prise principale sur l'Isère est constituée par un barrage mobile créant sur 1,50 m. une retenue utile de 180.000 m³.

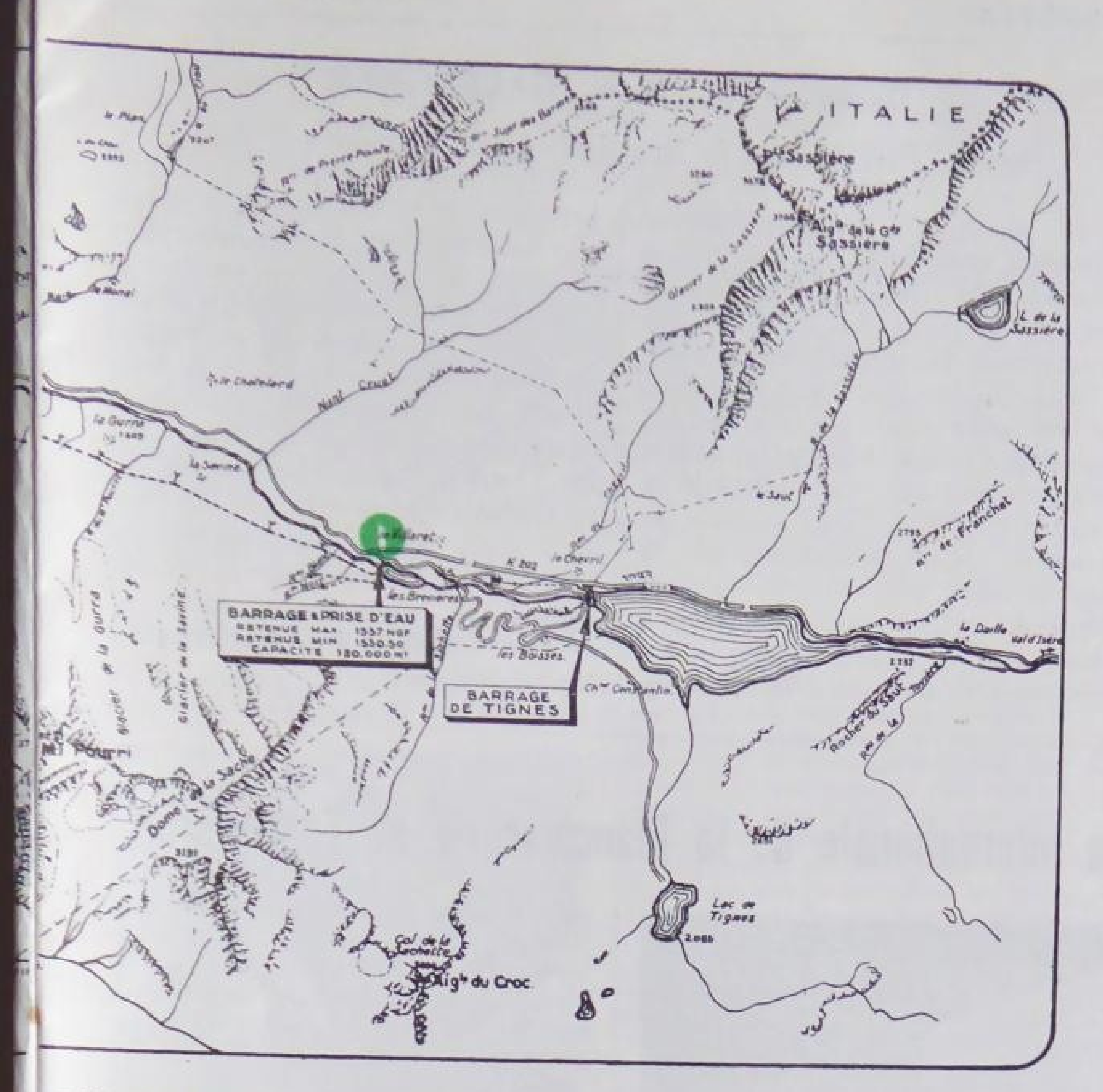
Des prises auxiliaires sont enfin prévues sur 5 torrents de la rive gauche de l'Isère, drainant le versant nord du Mont Pourri.

La galerie d'amené a une longueur de 14.700 mètres. Elle est terminée par une cheminée d'équilibre constituée par un puits de 18 mètres de diamètre et 50 mètres de hauteur. De cette cheminée part une galerie blindée de 300 mètres de longueur et 3,20 m. de diamètre se continuant par deux conduites en tuyaux frêtés de 2,20 m. de diamètre et de 1.500 m. de longueur.

La centrale, située à proximité de Bourg - Saint - Maurice, comprendra 4 groupes horizontaux d'une vitesse de 420 T/m. Chaque groupe comportera un alternateur de 80.000 kW et 8.300 V entraîné par 2 turbines à roues Pelton en porte-à-faux de 52.500 CV. La puissance totale de cette usine sera de 320.000 kVA pour une production annuelle de 680.000.000 kW/heure.

CHUTE DE RANDENS

L'ensemble Brévières-Malgovert est complété par la chute de Randens



OUVRAGES

également en cours de réalisation. L'Isère étant captée en amont d'Aigues-Blanches, au lieu dit « Pas d'Hannibal », déversera dans l'Arc, soit une chute de 153 mètres après avoir traversé par une galerie de 13 km. la chaîne montagneuse séparant les deux vallées. L'usine de Randens aura une puissance de 138.000 kVA pour une production annuelle de 477.000.000 kW/heure.

USINE DE MOUTIERS

Comme il l'a indiqué plus haut, l'usine de Moutiers n'est encore qu'à l'état de projet et est prévue pour utiliser la chute de 330 mètres existant entre Bourg-Saint-Maurice et Moutiers, sa puissance totale devrait être de 170.000 kVA pour une production annuelle de 420.000.000 kW/h.

Dans ces conditions, les puissance et production de l'ensemble des usines situées sur l'Isère en amont de son confluent avec Arc seront les suivantes, après la mise en route successive de ces quatre centrales

	Existant
Puissance kVA	60.000
Production kW/h. ..	270.000.000
Réserve utile en m³.	0
	1952/1953
Puissance kVA	590.000
Production kW/h. ..	1.642.000.000
Réserve utile en m³.	235.000.000

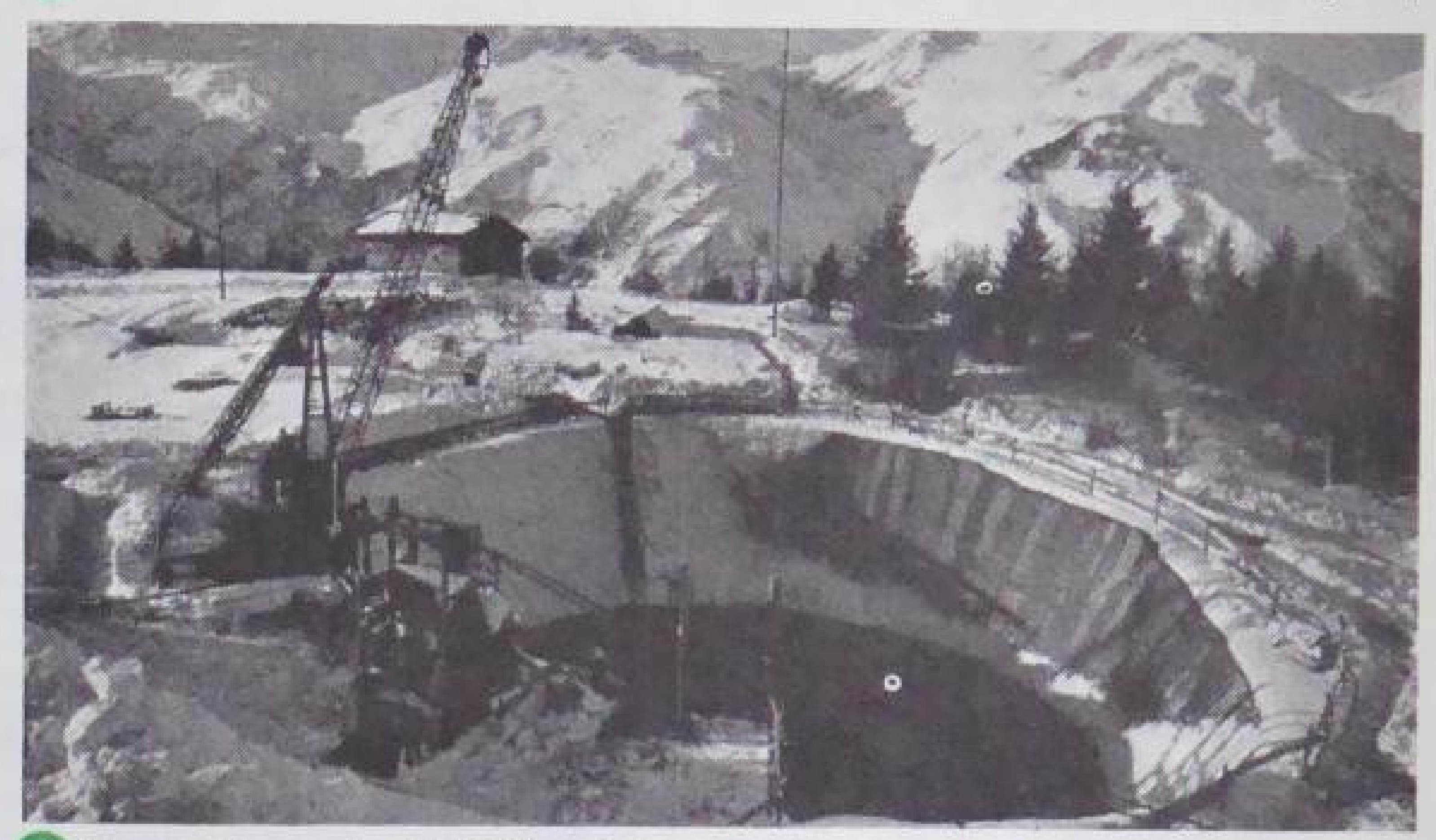
L'énumération de ces chiffres fait immédiatement apparaître le progrès considérable qu'amènera dans cette région la réalisation de ces programmes, la Haute Isère se trouvant désormais dotée d'un aménagement cohérent et complet muni d'une régularisation parfaite.

Nous terminerons en indiquant que l'Electricité de France a bien voulu déjà confier à Esso Standard, aussi bien le remplissage des commandes de vannes du barrage de Tignes, que des groupes des Centrales de Brévières et de Malgovert. Notre société avait, d'autre part, fourni en quantités importantes certaines qualités spéciales utilisées par l'entreprise qui réalise cet important ensemble.

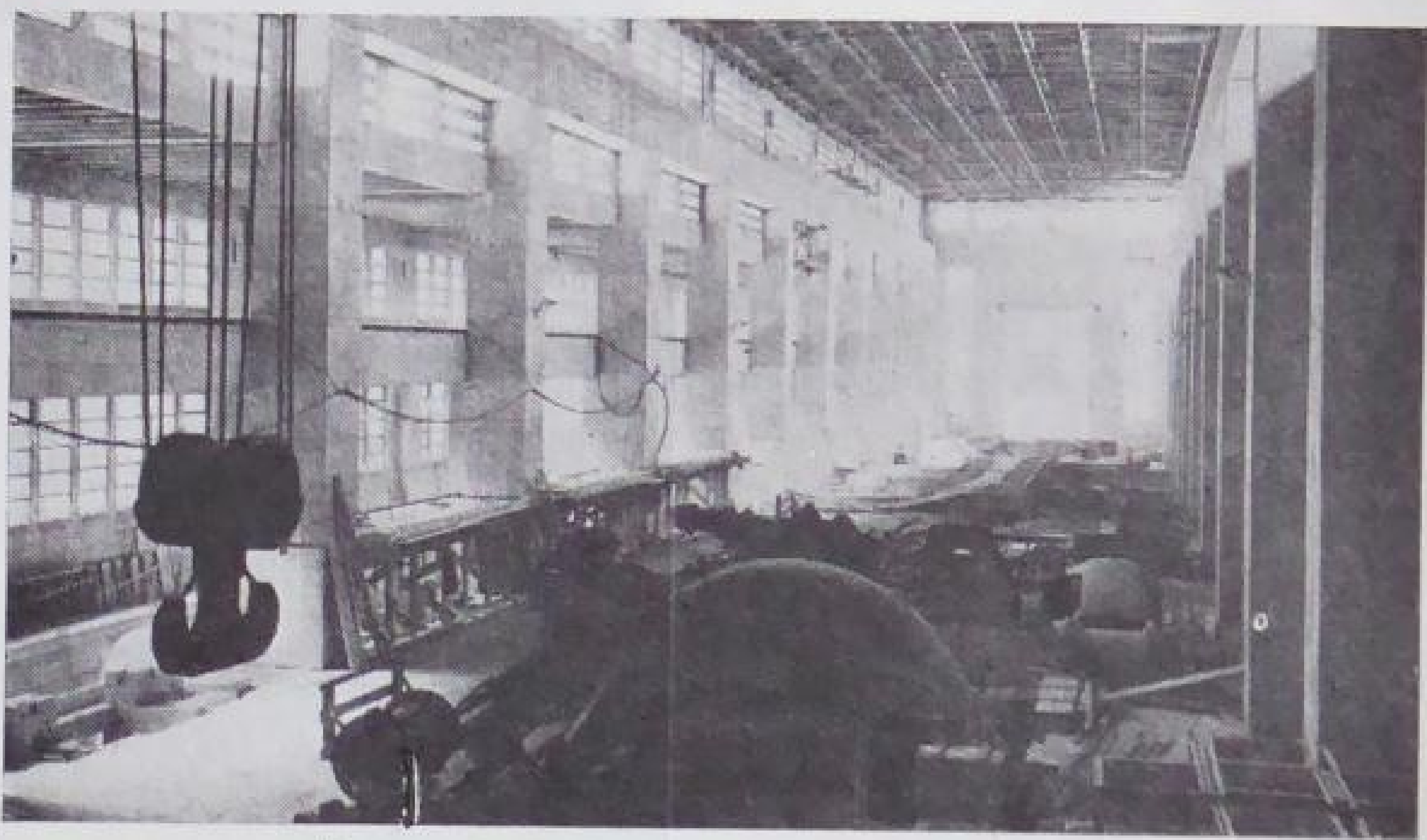
P. SANSON
Ingénieur Lubrifiants à la D.S.E.



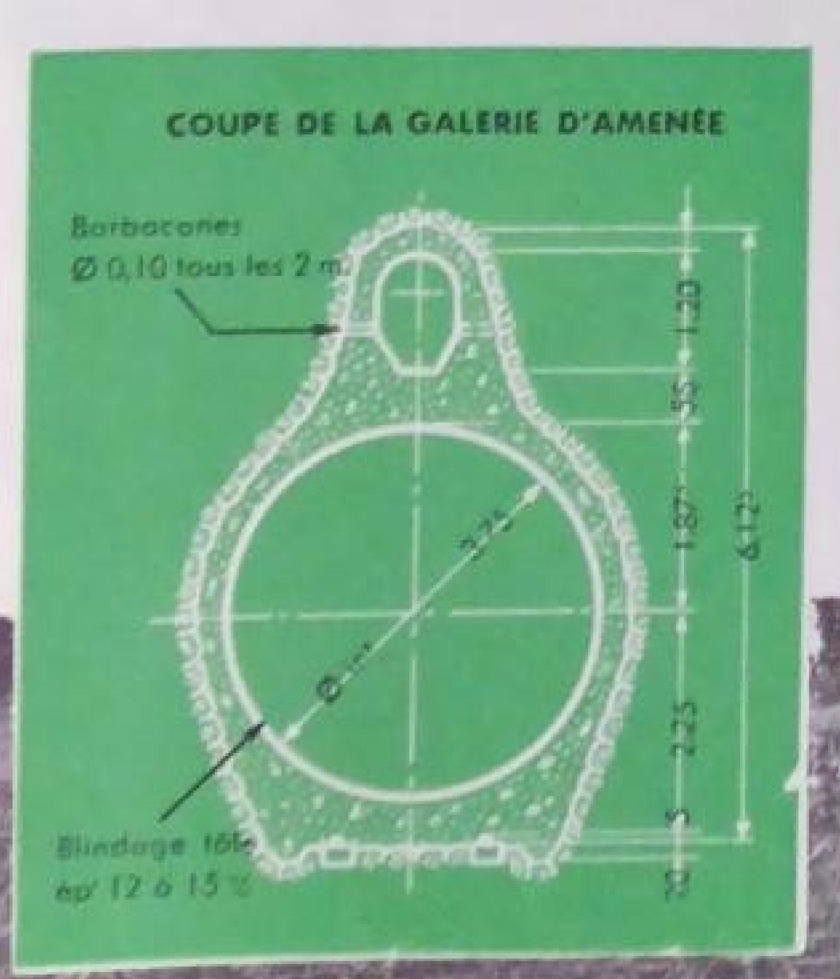
3 Départ de la conduite forcée de la chute de Malgovert 1.500 m. de longueur).

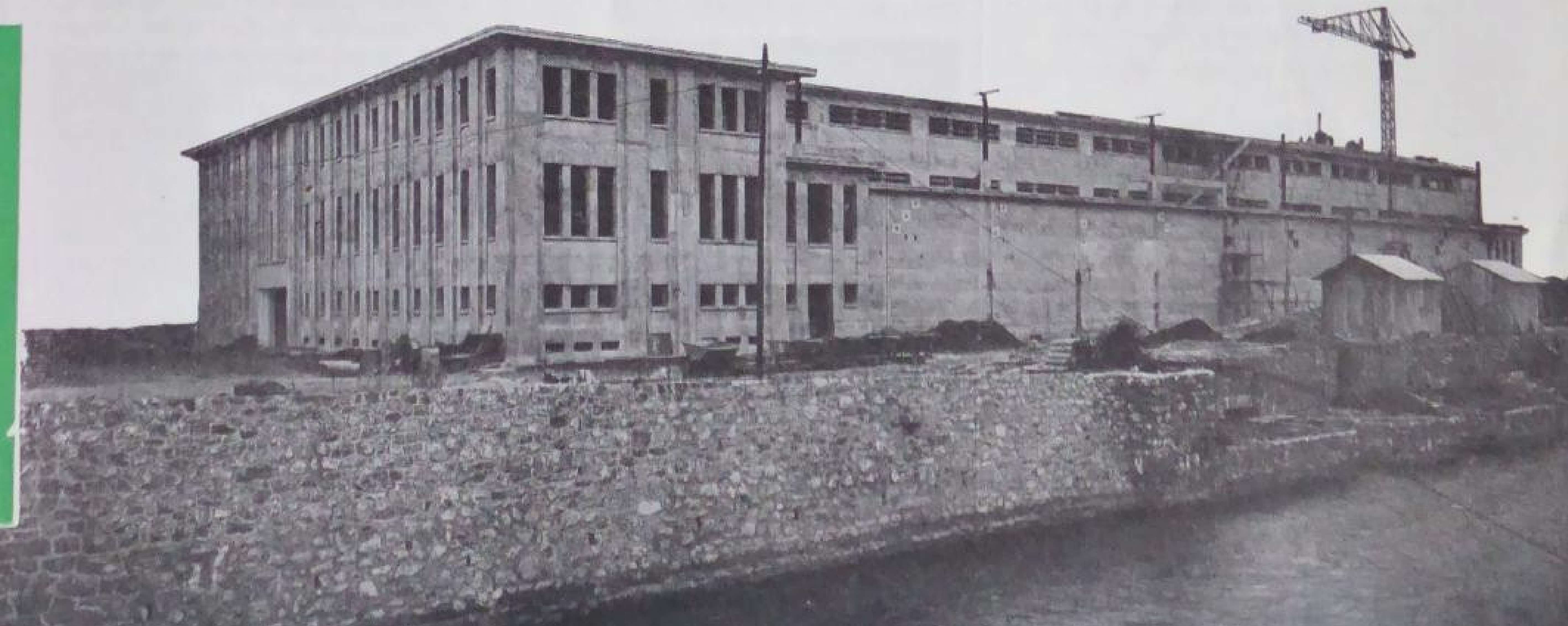


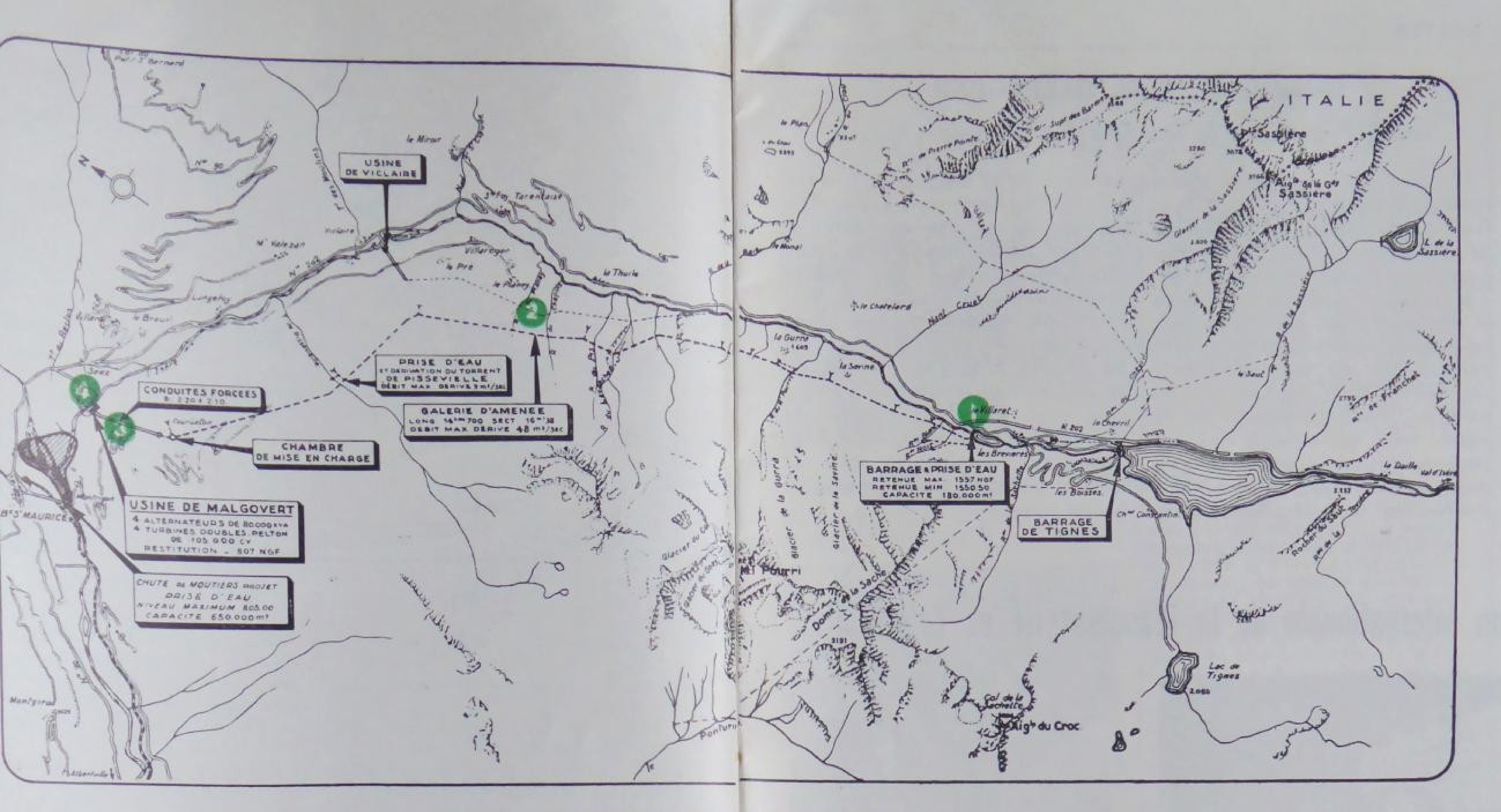
4 Bassin d'expension à l'air libre de la cheminée d'équilibre de la chute de Malgovert.



Centrale de Malgovert en construction intérieure.







ENSEMBLE DES OUVRAGES

…es apports de l'Isère, dont le …sin versant propre n'est que de … km², sont insuffisants pour le …plissage pendant l'été. Aussi a-t-il … prévu, dès l'origine de ce projet, …dériver par une galerie de 7.200 mk. …longueur, les torrents de Cloux …de Nantcruet, situés en aval sur …rive droite ainsi que celui de la …nde Sassière, se trouvant à …plomb du futur réservoir. Ces …ports sont turbinés sous 400 mètres …chute par la centrale du Chevril. … puissance sera de 24.000 kWA …r une production annuelle de …000.000 de kilowatts/heure.

…l est également envisagé de capter …torrent du Ponturin, drainant le …sant sud du Mont Pourri et de le …e déverser par une galerie de …km. passant sous ce sommet dans … même réservoir.

USINES UTILISATRICES

…Une chaîne continue d'usines est …vue jusqu'au débouché de l'Isère …ns la plaine au confluent de l'Arc :

— chute des Brévières,
— chute de Malgovert,
— chute de Randens,
— l'usine de Moutiers,

…lisant les restitutions de Malgovert …les appoints des divers affluents …mont, en projet.

…Par suite de leur équipement nette…nt insuffisant, les anciennes instal…ions n'interviennent pas dans le …éma prévu. Elles seront court-…cuitées, mais conserveront néan…ins une activité restreinte en utili…t les apports des bassins versants …iduels. Ce sont notamment les …utes de Viclaire et de Plombières.

CHUTE DES BRÉVIÈRES

…La centrale utilisant cette chute est …uée à 1 km. en aval du barrage … équipée pour un débit maximum …50 m³/sec., soit une chute pouvant …rier de 233 mètres à 97 mètres …nimum utile du réservoir. Elle …nprend 3 groupes verticaux d'une vitesse de 375 T/m. Les turbines de 43.800 CV sont du type Francis Les alternateurs à 10.300 V auront une puissance de 36.000 kVA, soit une puissance totale de 108.000 kVA. Sa production annuelle sera de 155.000.000 kW/heure.

Le canal de fuite d'une longueur de 200 mètres rejoindra le puits actuel de l'Isère qui doit être approfondi et régularisé sur 1.200 mètres de longueur jusqu'à son débouché dans le bassin de la prise d'eau de Malgovert.

CHUTE DE MALGOVERT

La chute de Malgovert est prévue pour un débit de 45 m³/sec., soit 750 mètres de chute brute. La prise principale sur l'Isère est constituée par un barrage mobile créant sur 1,50 m. une retenue utile de 180.000 m³.

Des prises auxiliaires sont enfin prévues sur 5 torrents de la rive gauche de l'Isère, drainant le versant nord du Mont Pourri.

La galerie d'amenée a une longueur de 14.700 mètres. Elle est terminée par une cheminée d'équilibre constituée par un puits de 18 mètres de diamètre et 50 mètres de hauteur. De cette cheminée part une galerie blindée de 300 mètres de longueur et 3,20 m. de diamètre se continuant par deux conduites en tuyaux frétés de 2,20 m. de diamètre et de 1.500 m. de longueur.

La centrale, située à proximité de Bourg - Saint - Maurice, comprendra 4 groupes horizontaux d'une vitesse de 420 T/m. Chaque groupe comportera un alternateur de 80.000 kW et 8.300 V entraîné par 2 turbines à roues Pelton en porte-à-faux de 52.500 CV. La puissance totale de cette usine sera de 320.000 kVA pour une production annuelle de 680.000.000 kW/heure.

CHUTE DE RANDENS

L'ensemble Brévières-Malgovert est complété par la chute de Randens également en cours de réalisation. L'Isère étant captée en amont d'Aigues-Blanches, au lieu dit « Pas d'Hannibal », déversera dans l'Arc, soit une chute de 153 mètres après avoir traversé par une galerie de 13 km. la chaîne montagneuse séparant les deux vallées. L'usine de Randens aura une puissance de 138.000 kVA pour une production annuelle de 477.000.000 kW/heure.

USINE DE MOUTIERS

Comme il l'a indiqué plus haut, l'usine de Moutiers n'est encore qu'à l'état de projet et est prévue pour utiliser la chute de 330 mètres existant entre Bourg-Saint-Maurice et Moutiers, sa puissance totale devrait être de 170.000 kVA pour une production annuelle de 420.000.000 kW/h.

Dans ces conditions, les puissance et production de l'ensemble des usines situées sur l'Isère en amont de son confluent avec Arc seront les suivantes, après la mise en route successive de ces quatre centrales

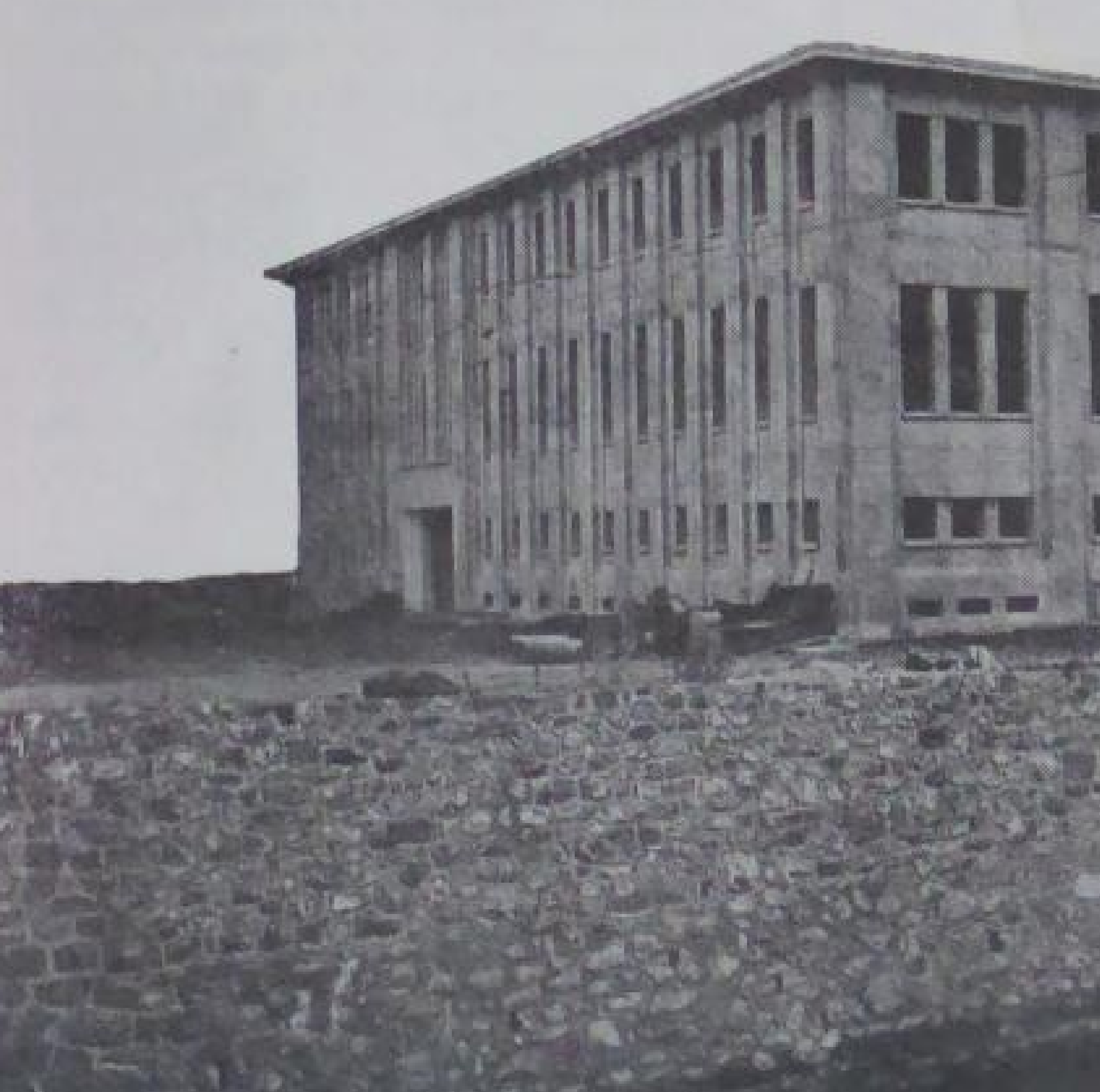
	Existant
Puissance kVA	60.000
Production kW/h. ..	270.000.000
Réserve utile en m³.	0
	1952/1953
Puissance kVA	590.000
Production kW/h. ..	1.642.000.000
Réserve utile en m³.	235.000.000

L'énumération de ces chiffres fait immédiatement apparaître le progrès considérable qu'amènera dans cette région la réalisation de ces programmes, la Haute Isère se trouvant désormais dotée d'un aménagement cohérent et complet muni d'une régularisation parfaite.

Nous terminerons en indiquant que l'Electricité de France a bien voulu déjà confier à Esso Standard, aussi bien le remplissage des commandes de vannes du barrage de Tignes, que des groupes des Centrales de Brévières et de Malgovert. Notre société avait, d'autre part, fourni en quantités importantes certaines qualités spéciales utilisées par l'entreprise qui réalise cet important ensemble.

P. Sanson
Ingénieur Lubrifiants à la D.S.E.





3 Dépa…

4 Bass…

LA PAN AMERICAN HIGHWAY

Les travaux de construction de la Pan American Highway ont fait de nouveaux importants progrès au cours des dernières années. On sait que la Pan American Highway vise à créer un lien routier continu entre les Amériques. S'étendant sur 24.862 km., cette route, dont la construction aura duré vingt ans, et qui relie le détroit de Behring au Cap Horn, permettra d'aller de l'Alaska à la Terre de Feu en automobile.

Actuellement, la Pan American Highway ne présente plus que quelques solutions de continuité de peu d'importance. Au début de 1952 :

21.632 km., soit 87 % de la route, étaient utilisables par tous les temps ;

2.363 km., soit 10 % de la route, ne l'étaient que par temps sec ;

867 km., soit 3 % de la route, étaient à construire.

La construction de ce dernier secteur de 867 km. comporte d'ailleurs d'énormes difficultés, car le tracé intéresse les Républiques de Guatemala, Costa-Rica et Panama et traverse des régions peu accessibles. Mais les moyens financiers et matériels mis à la disposition des entrepreneurs permettent d'envisager la suppression prochaine de la dernière solution de continuité. Chaque fois, en effet, que le budget ordinaire des petits Etats d'Amérique Centrale est insuffisant pour financer le coût des travaux, le Gouvernement des Etats-Unis apporte une aide importante. En dix-huit ans, 77 millions de dollars ont été ainsi investis.

Quant aux moyens techniques mis en œuvre, ils sont extrêmement importants et permettent la réalisation de véritables performances. C'est ainsi qu'il est arrivé de construire 2.500 km. en neuf mois sur une section reliant les Etats-Unis à l'Alaska.

L'établissement, en un laps de temps aussi court, d'une route de cette longueur, ne fut possible que grâce à une mécanisation très poussée du travail, d'autant plus que la construction de 220 ponts s'avéra nécessaire et que si un massif montagneux fut franchi, des marécages durent être remblayés, et ce, par une température s'abaissant parfois à 32° au-dessous de zéro.

Le relevé topographique était effectué en avion et une armée de camions assurait l'enlèvement des déblais pendant que bulldozers, crapers et pelles mécaniques ouvraient la voie. On cite le cas d'un bulldozer qui avança de 12 km. en une journée.

L'achèvement de la Pan American Highway, la route aux 24.000 km., la plus longue du monde, permettra la mise en valeur de régions jusqu'ici abandonnées et appelées à un grand développement économique.

Décès de M. R. W. GALLAGHER

ancien Président de la Standard Oil Company (N.J.)

M. Ralph W. Gallagher, ancien président et chairman du Board de la Standard Oil Company (New Jersey), est décédé le 31 juillet, après une longue maladie. Il était âgé de 71 ans.

M. Gallagher avait pris sa retraite en décembre 1945, après avoir fait partie du groupe Standard pendant quarante-huit ans. En 1933, il était venu à New-York, pour assumer les fonctions d'administrateur de la Société mère. En 1937, il était élu vice-président, puis en novembre 1942, chairman du Board. Moins d'une semaine plus tard, Mr. W.S. Farish, président de la Compagnie, décédait et, en janvier 1943, M. Gallagher était appelé à lui succéder en qualité de président pendant les années de guerre alors que le groupe de Jersey avait à jouer un rôle primordial dans la fourniture des produits pétroliers aux Etats-Unis et à leurs alliés. En juin 1944, à sa propre demande, M. Gallagher laissa à M. Eugène Holman, alors vice-président, les responsabilités de la présidence, afin de pouvoir se consacrer, jusqu'à sa retraite, à l'étude des programmes à longue échéance.

Le Congrès et l'Exposition Internationale de la Blanchisserie et Teinturerie



Le stand " Stanyl " à l'Exposition Internationale de la Blanchisserie.

Le 28 juin 1952 s'est ouvert à Paris le Congrès-Exposition Internationale de la Blanchisserie et Teinturerie, Nettoyage à sec, placé sous le haut patronage de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Le but de cette exposition a été de réunir pour la première fois en France : Constructeurs de matériel, Industries chimiques liées à ces professions et Techniciens professionnels du monde entier. Il fut pleinement atteint.

Les présentations de matériel et produits chimiques étaient complétées par une série de conférences techniques et scientifiques qui ont permis aux meilleurs conférenciers internationaux de développer les thèses récentes de cette industrie en plein essor, qu'est la blanchisserie.


Le représentant du Ministre reçu par M. Boyer au Stand " Stanyl ".

Esso Standard a voulu confirmer l'intérêt qu'elle porte à la Chimie du Pétrole et mettre en valeur les progrès réalisés par son département « Détergents » en aménageant un stand publicitaire à cette exposition. Rappelons à nos lecteurs les sujets présentés par les conférenciers suivants :

— « Les Substances tensio-actives en blanchisserie », par M. J.P. Sisley, directeur général de l'Institut des Corps Gras ;

— « Mesures de la détérioration des textiles », par M. Parisot, directeur du Laboratoire de Chimie de l'Industrie Textile de France ;

— « Méthodes de lavage », par le Dr Zacharias, directeur de l'Institut privé des Détergents (Angleterre) ;

— « Le problème de l'enseignement technique », par Mlles Lemonier et Cossu, inspectrices de l'Enseignement Technique ;

— « Conduite rationnelle de la chauffe », par C. Seguin, conseiller aux Charbonnages de France.

Le stand « Esso Standard » a été très remarqué : des fûts de 200 litres figuraient les actuels emballages de l'Arylalkyl, produit contenu par ailleurs dans des éprouvettes géantes, en ses deux qualités « ordinaire et P.N. ». Les sacs volumineux de Stanyl blanc : 17 kg. (D = 0,2) et Stanyl 820 : 40 kg. (D = 0,6) voisinaient avec de spectaculaires bocaux ventrus et des boîtes aluminium de Stanyl pâte concentrée, à solubiliser. Ça et là, quelques flacons aluminium contenant le Stanyl liquide. Le tout flanqué, en premier plan, d'un décor reproduisant matériel et esquisses de lavoirs anciens, en opposition avec des reproductions photographiques d'installations ultra-modernes.

Une publicité sous forme de dépliants fut largement diffusée aux professionnels.

Le représentant du ministre du Commerce et de l'Industrie fut reçu au stand le 28 juin par MM. Boyer, Lelièvre et leurs collaborateurs du département Détergents, auxquels il adressa ses vives félicitations.

L'intérêt marqué par cette personnalité fut tel qu'elle effectua le vendredi 4 juillet une nouvelle visite incognito pour compléter sa documentation personnelle.

Le 5 juillet, notre département Détergents recevait au stand Esso Standard le Comité-Directeur de la Blanchisseriere, présenté par M. Dierck, président international de la Blanchisserie ; M. Maire, président de la Fédération de la Blanchisserie de France ; M. Clausse, président du Syndicat des Lavoirs et Laveries ; M. Dechamp, commissaire général de l'Exposition ; M. Seguin, conseiller technicien de la F.N.B.F. ; M. Viguier, conseiller chimiste de la F.N.B.F. et les Services de Presse.



M. Boyer s'entretient avec M. Dierck, président international de la Blanchisserie.

Au cours de son allocution, M. le président Maire dit tout le plaisir qu'il avait de constater l'esprit de collaboration très étroit qui unissait depuis peu Professionnels et Producteurs. Il souhaita, dans l'intérêt général, voir s'affirmer cette solidarité, après avoir félicité Esso Standard d'avoir toujours été à l'avant-garde, qu'il s'agisse des méthodes scientifiques, commerciales ou de « service ».

M. J.W. BRICE

élu Président de la Carter Oil Company

M. John W. Brice, entré au groupe de Jersey en 1926 comme géologue, vient d'être élu président de la Carter Oil Company à dater du 1er août, en remplacement de M. O.C. Schorp, qui a pris sa retraite. M. Brice avait précédemment occupé des postes importants à la Humble Oil and Refining Company, à la Creole Petroleum Corporation et à la Standard Oil Company (New-Jersey). Il était, depuis le milieu de 1951, chairman de la Cartre Oil Company.

Nominations dans la Légion d'Honneur
MM. J. BLANCARD et R. NOVARRI

Nous avons été heureux de relever (*J.O.* du 27 août), la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. J. Blancard, ingénieur en chef des Mines, directeur des Carburants au Ministère de l'Industrie et du Commerce, et de M. R. Navarre, directeur général de l'Institut Français du Pétrole.



Inauguration à Orly...

Qui ne connaît pas l'aéroport d'Orly, aux portes de Paris, immense gare aérienne au trafic incessant ? Les longs courriers qui parcourent le monde entier amènent ou emportent chaque jour des centaines de voyageurs.



C'est sur le terrain même de l'aéroport et en bordure de l'avenue circulaire, face à l'entrée, qu'une nouvelle Esso Service Station a été construite. Elle appartient à la Société Auto-Service International et le responsable des ventes est M. Marcel Génain. En plus de ses postes de lavage et de graissage, de son bureau-magasin de vente et de ses quatre pompes, la nouvelle station offre la particularité de disposer d'un parking couvert pour au moins 60 voitures et de rester ouvert jour et nuit. Vous allez à Londres ? au Maroc ? en Amérique ? Pendant que vous serez absent, votre voiture sera lavée, graissée, entretenue et parquée à l'abri et en toute sécurité.

◀ Au cours de l'inauguration



... et à Ajaccio

Le 10 juillet, à 11 h. 30, le député maire Serafini a coupé le ruban symbolique, lors de l'inauguration de la Station Service construite au 87 cours Napoléon, par MM. Acciari et Marchi, avec le concours des services techniques et commerciaux de notre Société.

Assistaient à cette manifestation : Mgr. Salicetti, vicaire général ; M. F. Orsoni, directeur du Cabinet du Préfet ; Dr Miniconi, vice-président du Conseil Général ; M. Giuliani, président du Tribunal de Commerce, le commandant Marine en Corse, comte Peraldi, président de l'Essitac ; M. Ottavi, inspecteur des établissements classés ; M. Andreis, inspecteur de l'Urbanisme ; M. Clémens, chef de Centre de l'E.D.F. et d'autres personnalités dont nous nous excusons de ne pouvoir citer le nom en même temps que de nombreux amis de la nouvelle station service. Notre Société était représentée par MM. Laffaille, directeur de la division ; Ceccaldi, chef de région, et Lanzi, chef de secteur d'Ajaccio.

Après que MM. Laffaille et Ceccaldi l'eussent remercié au nom d'Esso Standard, d'avoir bien voulu assister à cette manifestation en même temps que les autres invités, M. le député maire a félicité MM. Acciari et Marchi de leur magnifique réalisation qui dote la ville impériale d'une installation moderne où les automobilistes trouvent, avec le service Esso, des conditions parfaites de confort et de sécurité.



M. Serafini coupe le ruban



Déjà les premiers clients arrivent...

nouvelles du Siège

Départs en retraite au Département Construction et Entretien

Mmes Marguerite Wobornik et Henriette Paris, du Département Construction et Entretien, viennent de prendre leur retraite après six et dix-neuf années de services à Esso-Standard.

A cette occasion, leurs collègues ont tenu à leur exprimer toute leur sympathie et M. Lebrun, de son côté, tout en adressant ses meilleurs vœux aux deux nouvelles retraitées, exprima le regret qu'inspirait leur départ.

MM. P. Ducrest et M. Molle qui avaient tenu à participer à ces réunions, joignirent leurs vœux à ceux de M. Lebrun.

Départs en retraite de M. Favarcq

Esso Revue est heureuse de publier dans ce numéro l'allocution prononcée par M. Van der Burgh à l'occasion du départ en retraite de M. Favarcq. Nous avons tenu à reproduire in-extenso cet hommage à la belle carrière de notre collègue.

Messieurs,

Quelle que soit la gaîté qui anime les réunions de ce genre entre bons amis, après bonne chère et bons vins, on ne peut manquer d'en éprouver toutefois quelque tristesse, provoquée sans nul doute par le départ de la personne que l'on fête si joyeusement.

Je ressens aujourd'hui cette tristesse plus que de coutume, car le départ que nous célébrons ainsi me touche d'assez près.

En effet, voici 34 ans que notre ami Favarcq fait partie de notre société ; 22 ans que je le connais et plus de 12 ans qu'il travaille activement sous ma direction.

Elevé dans la tradition bourgeoise d'une famille du Nord et après de solides études au Collège de Valenciennes où il obtint son baccalauréat, puis à l'Ecole de Droit de Nancy où il décroche sa licence, c'est en 1918 que M. Favarcq entre à la société Fenaille et Despeaux, où il est d'abord attaché au Service Navigation et Transports sous la direction de M. Molle.

En juin 1920, M. Favarcq est chargé des affaires contentieuses de la nouvelle société « La Pétroléenne », qui succède à la Société Fenaille et Despeaux.

C'est là que M. Wehrlé d'abord, puis en 1925 M. Le Gallen — qui sont ici tous deux, autour de cette table — deviennent ses collaborateurs. En juillet 1929, il passe au Contentieux de l'Economique qui vient d'absorber « La Pétroléenne ».

Puis arrivent les grandes fusions que vous connaissez tous : l'Economique devient la S.F.P. Le Contentieux s'étoffe. D'abord chargé du service des créances, M. Favarcq est bientôt investi de responsabilités plus grandes et s'occupe notamment des questions administratives de ce Département, ainsi que de ses liaisons syndicales.

En 1940, lors de l'exode, M. Favarcq réunit le Contentieux à La Baule et il devient alors mon collaborateur direct. C'est à lui enfin que je confie les rênes du Contentieux en mars 1941, lorsque les circonstances m'obligent à partir aux Etats-Unis, et M. Favarcq conservera ce poste jusqu'au 1er mars 1947, époque à laquelle il le quittera pour être spécialisé dans les questions de marques et chargé d'études contentieuses plus générales.

Au cours de ces longues années de travail, vous avez les uns et les autres, appris à connaître M. Favarcq ; il est donc inutile de m'appesantir ici sur ses qualités, ce qui risquerait de mettre sa modestie à l'épreuve. Qu'il me soit permis de dire, cependant, sans porter atteinte à ce sentiment, que son dévouement à la Société et son obligeance vis-à-vis de tous, marqueront longtemps son passage parmi nous.

M. Favarcq, nous refusons de vous dire adieu. Au contraire, nous espérons que les loisirs auxquels vous allez enfin pouvoir vous consacrer après tant d'années de labeur, vous permettront d'entretenir les amitiés sincères que vous avez su acquérir au sein de notre Société.

Bonne chance, mon cher Favarcq et à bientôt !

M. Boulet victime des coquilles d'Esso Revue

Nous avons reçu la lettre suivante de M. G. Chauveau, que nous félicitons pour plusieurs raisons :

Premièrement : M. G. Chauveau lit Esso Revue...

Deuxièmement : M. G. Chauveau est un bon collègue...

Nous nous excusons donc vivement auprès de M. Boulet de cette omission tout en remerciant M. Chauveau de nous l'avoir signalée...

« Dans la liste des bénéficiaires de primes de brevets, parue dans le dernier numéro d'Esso Revue, j'ai remarqué que le nom de mon adjoint, M. A. F. Boulet avait été omis, alors qu'il a collaboré avec moi à la mise au point du bec verseur breveté et qu'il en a été récompensé en même temps que moi.

J'aimerais que cette omission soit réparée et vous remercie à l'avance de bien vouloir faire le nécessaire. »

Diplômes

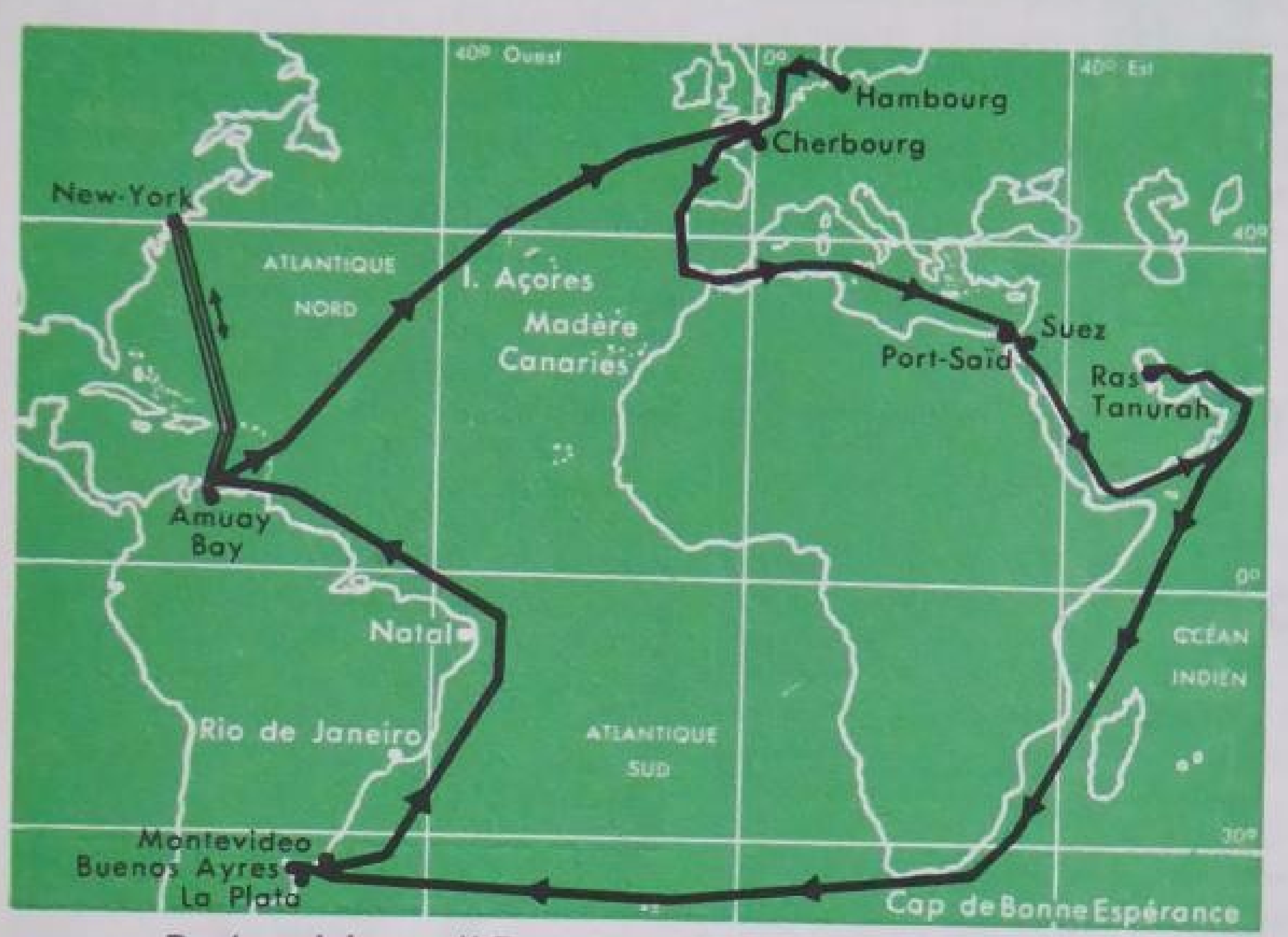
Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Guitton, du Service Machines Electro-comptables, a obtenu avec succès le diplôme d'opérateur sur machines Electro-comptables à cycles.

M. Guitton était déjà titulaire du diplôme d'opérateur pour machines Electro-comptables non à cycles qu'il avait obtenu après un stage au siège de la Compagnie I.B.M. France à Paris.

Toutes nos félicitations.

PLUS DE 2 FOIS ET DEMI LE TOUR DE LA TERRE

en six mois de navigation



Route suivie par " Esso France " de Cherbourg au Havre

1. CHERBOURG (départ).
2. PORT-SAID.
3. RAS TANURA.
4. LA PLATA (via le cap de Bonne Espérance).
5. MONTÉVIDÉO.
6. AMUAY BAY.
7. LINDEN (N.J.).
8. AMUAY BAY.
9. LINDEN (N.J.).
10. AMUAY BAY.
11. LINDEN (N.J.).
12. AMUAY BAY.
13. LE HAVRE (fin du voyage).

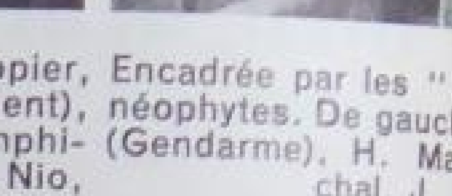
Tel est, avec plus de 100.000 km. parcourus, le record de rotation inscrit par notre T. 2. " Esso France " à son actif.
M. Bekourian, lieutenant au long cours, en indique sommairement les jalons dans les lignes qu'on va lire, et grâce à la carte qu'il a dressée nous pouvons suivre le déroulement de ce beau périple.
Les parcours habituels de leur trafic ne conduisent pas nos pétroliers à franchir l'équateur.
Mais son voyage exceptionnel de Hambourg au Havre, par le tour de l'Afrique et les côtes orientales de l'Amérique du Nord a donné, par deux fois, à ce navire l'occasion de trancher le fil symbolique qui sépare les hémisphères nord et sud : D'abord dans l'Océan Indien au large des côtes d'Afrique, ensuite par le travers des côtes brésiliennes.
La première fois, le jour même de Pâques, a été dûment célébrée à bord, la traditionnelle fête du baptême de la ligne.
Nous devons également à M. Bekourian et à M. Clément, maître aux vivres, la bonne fortune qu'ils aient recueilli, à l'intention des lecteurs d' " Esso Revue ", les souvenirs des fastes humoristiques de l'événement.
Merci donc à l'un pour son compte rendu, et à l'autre pour ses photos, sans oublier le modèle " réglementaire " du précieux " certificat de baptême ", délivré à chacun des néophytes.

LISTE DU PERSONNEL PRÉSENT A BORD AU DÉPART DE CHERBOURG LE 18 MARS 1952

ETAT-MAJOR		SUBALTERNES					
		Pont		Machine		A.D.S.G.	
Fonct.	Noms	Fonct.	Noms	Fonct.	Noms	Fonct.	Noms
Cdt	Pelvin J.	M. d'E.	Yven P.	Grais	Bourseul H.	Vivres	Clément H.
Sd. Cap.	Guillerm Y.	Pomp.	Urvoas F.	—	Le Quiniat J.	Cuis.	Coatanroch A.
Lieut.	Békourian L.	Mat.	Taton J.	—	Le Fol J.	Boul.	Grondin P.
—	Boucher H.	—	Laurent L.	—	Fravalo P.	A.C.	Améline J.
Radio	Nio L.	—	Kersaudy A.	Chauf.	Margeride H.	M. Hôt.	Le Mercier J.
Ch. Méc.	Amice P.	—	Berthou R.	—	Daligault E.	Garçon	Kergall M.
2e Méc.	Coulin P.	—	Bourgeois A.	—	Le Tallec L.		
3e Méc.	Beurive Y.	—	Chopier J.	—	Le Duic		
4e Méc.	Hascoet J.	—	Dupré R.	Nettoy	Chapelain J.		
As. Méc.	Maréchal M.	—	Danze J.	—	Dagonet S.		
As. El.	David M.	—	Arzur R.	Nov.	Estiot L.		
		—	Le Moyec M.				
		Novice	Lebreton J.				
		—	Boiziau M.				



Arrivée du cortège sur la passerelle. De gauche à droite : J. Chopier, J. Pelvin, M. David, A. Kersaudy (à demi masqué par le Trident), P. Yven, L. Le Duic (Neptune) E. Daligault (entre Neptune et Amphitrite en haut), M. Kergall (Amphitrite), L. Laurent, R. Dupré, L. Nio, L. Bekourian, H. Bourseul (agenouillé, le " nègre éternel ").



Encadrée par les " ... néophytes. De gauch... (Gendarme), H. Ma... chal, J. ...

En quittant Hambourg le 16 mars 1952, « Esso France » avait déjà à son actif deux mois et demi d'absence de la métropole et quatre voyages de cabotage U.S.A.-Venezuela.

Le 18 mars, il relâche quelques heures à Cherbourg pour relever la moitié de son équipage et repart immédiatement pour Ras Tanura, d'où il appareille, le 7 avril, avec un chargement complet de pétrole brut, à destination de l'Argentine.

Jusqu'à l'île de Masira, c'est d'abord un paysage connu. Nous y apercevons la frégate britannique « Darlympe », dernier navire que nous verrons avant notre arrivée à La Plata. Puis l'île de Socotra, l'archipel des Comores, le canal de Mozambique, les caps des Aiguilles et de Bonne Espérance qui jalonnent cette première partie du voyage.

Dans la seconde partie, le passage au large de l'île Tristan da Cunha, au sujet de laquelle nous laisserons parler les Instructions Nautiques :

« ... Ces îles sont situées en plein centre de l'Atlantique Sud... L'établissement de l'île Tristan comprend 32 solides maisons de pierre... Les navires passant en vue de l'île sont très rares et ceux qui ne communiquent pas avec la terre causent une grande déception. Tout navire qui s'arrête devant l'établissement, même pour une heure, est le bienvenu et aussitôt entouré par les embarcations indigènes.

« ... Quelques cochons (?) seulement vivent dans l'île Nightingale. Pendant la ponte des pingouins, il est difficile de se promener dans l'île, car les oiseaux et leurs nids occupent presque chaque pouce carré du sol. »

Après 26 jours de mer, « Esso France » arrive à La Plata, escale suivie d'une autre à Montevideo aux fins de mazoutage. De là, nous appareillon pour Amuay Bay au Venezuela.

Nous ferons trois voyages entre Amuay Bay et l'installation de la City Oil Service à Linden, près de New-York.

Après quoi, nous recevrons le message tant attendu nous instruisant de charger une dernière fois à Amuay Bay à destination du Havre.

Depuis le 16 mars, « Esso France » a parcouru plus de 35.000 milles marins, soit 65.000 kilomètres, c'est-à-dire plus d'une fois et demie le tour de la terre. Ajoutons-y 21.000 milles du 4 janvier au 16 mars.

Durant six mois et huit jours, sans escale dans la Métropole, « Esso France » a parcouru 56.000 milles, soit plus de 100.000 kilomètres.

L. BEKOURIAN, 1er *lieutenant*.



L'épreuve du coiffeur (suite 2). De gauche à droite : J. Le Quiniat, L. Nio, J. Chapelain, J. Chopier (Le Gendarme a demi masqué), R. Berthou (le nègre tournant le dos), A. Bourgeois (2e nègre), E. Daligault (l'Aumonier à demi tourné), H. Margeride, L. Laurent.



Paré pour le baptême... Duic, J. Chapelain (...



sses-Carrés " une brochette de candidats droite : R. Dupré (Gendarme), J. Chopier ide, J. Chapelain, S. Dagonet, M. Maré-eline, F. Urvoas (Gendarme).



Voulaient-ils échapper au baptême... ? Leur sort est bon. P. Coulin, J. Chopier, J. Hascoet, R. Dupré.



L'épreuve du coiffeur (suite 1). S. Dagonet, J. Ameline, F. Urvoas, M. Boiziau, L. Estiot, J. Le Quiniat, P. Yvon (Barbier officiant), H. Bourseul (Patient), A. Kersaudy (dans la piscine), L. Le Duic (Neptune, vu de dos).

Latitude zéro - Passage de la ligne sur l'« Esso France »...

Un trident, une couronne, une barbe filasse, une robe blanche émergent de l'échelle qui mène à la passerelle. Le personnage est suivi d'une cour bariolée où un nègre bon teint voisine avec le bicorne et la trogne rouge d'un gendarme.

Le commandant Pelvin n'en croit pas ses yeux. Pourtant, depuis quelques instants nous sommes entrés dans le domaine de Neptune, Dieu des Mers, car l' « Esso France », dans sa randonnée de 9.000 milles (1) qui le mène de Ras Tanura (2) au Rio de La Plata, vient de couper l'Equateur.

Jetons un coup d'œil au calendrier : dimanche 13 avril, Pâques. Il est 15 heures. Nous sommes dans le domaine de Neptune, et celui-ci — selon un droit reconnu par tous les commandants — se présente afin de procéder au baptême des « néophytes ».

La piscine installée depuis quelques jours sur le pont va être l'endroit idéal pour purifier ces néophytes. Une eau bien sale les y attend.

Une sorte de grand escogriffe, vêtu d'une grande robe noire et coiffé d'un chapeau pointu constellé d'étoiles, gesticule avec un sextant (1).

Nous avons reconnu l'astronome particulier de Sa Majesté Neptune.

Il se livre à de grands gestes, car il vient de faire le « point ». Il jette un coup d'œil dans ses jumelles et... « il s'en jette un grand », car lesdites jumelles sont faites de... deux bouteilles pleines.

Il doit appeler cela « prendre une méridienne » (1).

Toute notre cour s'installe. Neptune, une Majesté bedonnante, prend place sur son trône ayant à ses côtés sa digne « moitié » Amphitrite. Celle-ci semble au courant de la dernière mode des coiffeurs parisiens avec ses cheveux coupés courts « à la garçonne ».

Nos gendarmes, sabre, bicorne, trognes rouges et menottes, sont partis à la recherche des néophytes qui doivent subir le « Baptême de la Ligne ».

DISTRIBUTION DES ROLES

Neptune	Laurent Duic, *chauffeur.*
Amphitrite	Maurice Kergall, *garçon de carré.*
L'astronome	Louis Nio, *officier radio.*
L'aumonier	Eug. Daligault, *chauffeur.*
Le barbier	Pierre Yven, *maître d'équipage*
Le nègre	Henri Bourseul, *maître graisseur.*
Les gendarmes	François Urvoas, *pompiste.*
	René Dupré, *matelot.*
	Jules Chopier, *matelot.*
Pompier	Léon Laurent, *matelot.*
Maîtres nag.	Alain Kersaudy, *matelot.*
	Maurice David, *assistant électricien.*

L'épreuve du coiffeur.

Photos H. Clément Maître au vivres

(1) Un mille marin = 1.852 mètres.
(2) Golfe Persique.

(1) Instrument servant à mesurer la hauteur du soleil et des autres astres au-dessus de l'horizon (Grüss : Dictionnaire de Marine).

(1) Déterminer la latitude d'un lieu par la hauteur méridienne d'un astre observée avec un sextant (Grüss : Dictionnaire de Marine).



Sur l'estrade : M. Kergall (Amphitrite), L. Le ient tournant le dos). Dans la piscine : I. David, A. Kersaudy.



Et hop, envoi dans les " Fonts baptismaux " !...



Douche et bain combinés des néophytes.

Baptême de la ligne (suite)

Bientôt, nos « brasses carrés » (1) reviennent avec une première fournée de patients dûment enchaînés.

Notre aumônier de la ligne, qui semble manier le goupillon presque aussi bien que la langue, les reçoit vertement... Après ce sermon, c'est au « barbier de la ligne » d'opérer : un énorme rasoir et une paire de ciseaux de la même taille sont là. Le nègre, lui, s'occupe de la partie basse du néophyte.

Celui-ci, assis sur le rebord de la piscine, le dos tourné à l'eau se laisse badigeonner d'une crème à raser curieuse avec un blaireau d'une taille prodigieuse.

Le rasoir fonctionne... Shampooing maintenant... Une bonne brosse pleine de noir de fumée, c'est encore ce qu'il y a de mieux ; enfin, pour finir, une excellente friction à la sciure de bois et au coaltar s'impose. Pendant ce temps, le nègre a peint consciencieusement les jambes du pauvre garçon à la peinture noire.

Une poussée... et voilà notre néophyte dans la piscine où deux maîtres-nageurs se précipitent sur lui et lui font boire une, deux, puis trois tasses. Jeté hors de l'eau, c'est pour être cueilli à la lance à incendie par le pompier.

Les baptêmes se poursuivent ; les gendarmes, la trogne de plus en plus enluminée, amènent les patients. Comme le dernier vient de passer, Neptune, Amphitrite, le barbier, le moine, les gendarmes sont assaillis par les nouveaux baptisés.

Le reste du noir de fumée et de peinture noire y passe ; une monstrueuse bagarre dans une piscine devenue totalement noire, et c'est la fin, la fin d'un baptême de la ligne.

Un parchemin frappé du sceau de S.M. Neptune matérialise les souvenirs de nos néophytes ; il y a eu baptême : c'est un certificat de baptême.



D'ici huit jours, ce sera le Cap de Bonne Espérance, puis le Rio de La Plata ; l' « Esso France » poursuit sa route vers sa destination : pour lui aussi c'était le Baptême de la Ligne.

(1) Nom donné aux gendarmes au temps de la marine à voile. Sobriquet venant de la forme trapézoïdale de leurs bicornes, semblable à celle des huniers brassés carrés. On les appelait aussi grippes-jésus. (Grüs : Dictionnaire de la Marine).



Douche et bain combinés des néophytes (suite).



Après le baptême, chacun sort du bain " en état de grâce ". P. Coulin, A. Kersaudy, M. David.



Le baptême, " ses pompes et ses œuvres " sont accomplis. En haut : L. Laurent, J. Ameline, M. Maréchal, R. Berthou, J. Le Quiniat, L. Estiot, J. Chopier, L. Nio, S. Dagonet, J. Le Breton, A. Bourgeois, J. Chapelain, M. David, M. Boiziau.

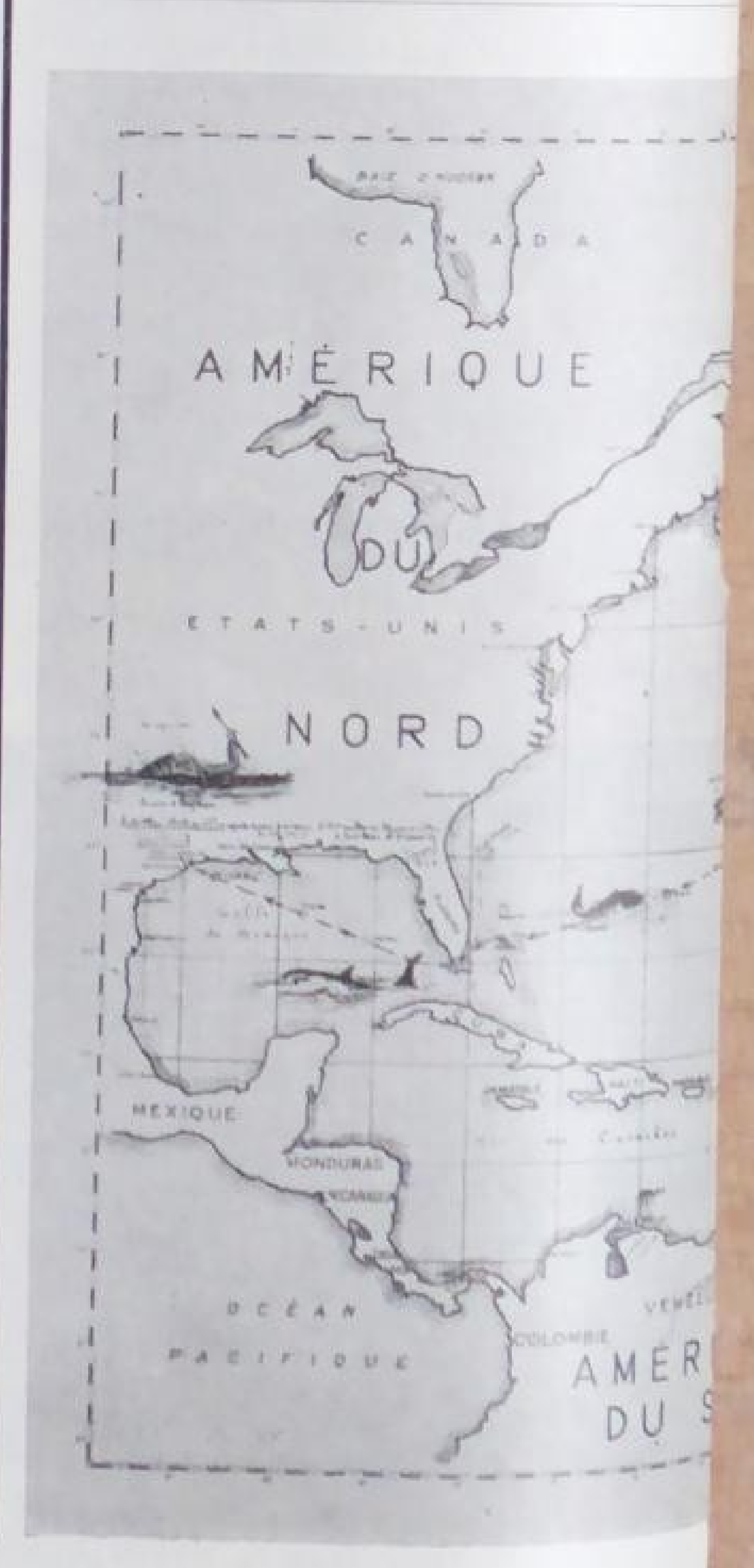


"Pavillon haut"

Selon l'usage, le pavillon d'étamine blanche frappé de l'ovale rouge Esso flotte au Grand-Mât de nos navires, notamment à leur arrivée et pendant leur séjour dans les ports.

Depuis quelque temps, il est également hissé en tête du mât dominant les sept " ponts " de cet autre bâtiment de haut bord qu'est notre Siège social.

Peut-être nos marins aimeront-ils apprendre que l'emblème, sous lequel ils servent notre armement, projette désormais dans le ciel parisien l'éclat de couleurs déjà familières aux ports français et aux lointaines escales de leur navigation.



A BARI

La Fête Nocturne de Saint-Nicolas

Avec cet article de M. A. Jegaden, capitaine au long cours, commandant « d'Esso Roche Maurice », nous sommes heureux de voir nos caboteurs sortir de leur réserve et coopérer à Esso revue.

Nous nous en félicitons, la qualité de ce premier envoi nous faisant bien augurer de l'émulation qui se dessine parmi les marins et assurera une fréquence et une variété aussi représentatives que souhaitables « des travaux et des jours » de tous nos gens de mer et navires, sans exception.

Merci donc à M. Jegaden pour s'être engagé dans une voie que ses collègues du long-cours et du cabotage auront à cœur de suivre et d'élargir à leur tour. Nous les y invitons tous amicalement.

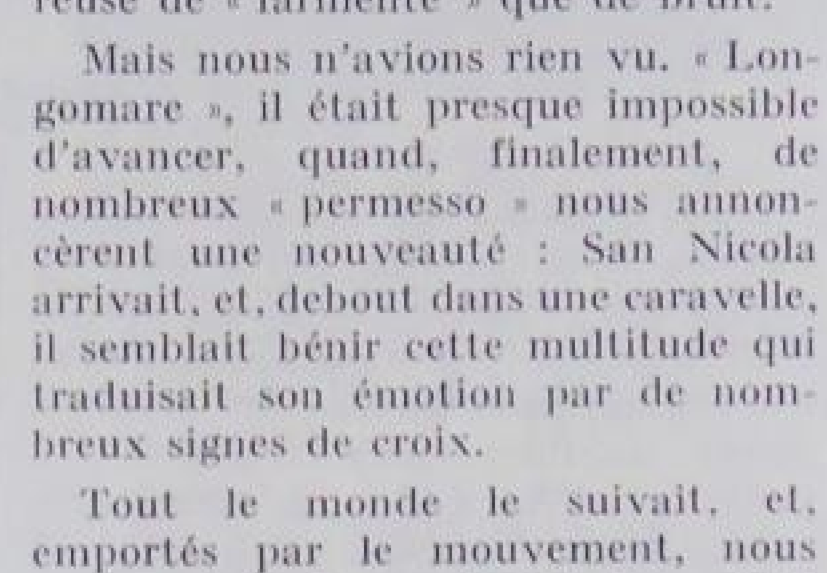
Il y avait un phare de trop, ce soir-là, et nos muettes interrogations sur son rôle exact, trouvèrent vite une réponse : ce projecteur semblait convier les « Barese » à venir le voir, c'était la « Fiesta di San Nicola di Bari » et nous avions sous les yeux ce que nous appellons un éclairage « a giorno ».

Curieux de connaître une manifestation populaire italienne, nous avons volontiers répondu à l'invitation du Commandante Simi, notre Agent local, et, de son balcon en plein cœur de la ville, nous avons pu nous remplir les yeux de lumière et les oreilles de tous les cris d'une foule joyeuse.

Nos instructions nautiques déclarent : Bari, grand port italien de l'Adriatique-Sud, 180.000 habitants. Le chiffre est certainement en dessous de la vérité, car le terme de marée humaine trouvait sa pleine signification ce soir-là.

Des dizaines de milliers de personnes écoutaient les fanfares locales, qui, des kiosques à musique du Corso Viettore Emmanuele, formaient une réplique sonore à la violente illumination des nombreuses arcades.

Joindre le bord de mer fut un problème : la foule se laissait guider, nonchalante et, semblait-il, plus désireuse de « farniente » que de bruit.



Mais nous n'avions rien vu. « Longomare », il était presque impossible d'avancer, quand, finalement, de nombreux « permesso » nous annoncèrent une nouveauté : San Nicola arrivait, et, debout dans une caravelle, il semblait bénir cette multitude qui traduisait son émotion par de nombreux signes de croix.

Tout le monde le suivait, et, emportés par le mouvement, nous nous retrouvions devant un autel fleuri et illuminé où le Saint, descendu de son embarcation, prenait sa place.

Le feu d'artifice suivait et un feu d'artifice ne se raconte pas. Ces fusées vertes, blanches et rouges, évidemment, tonnaient la fin des réjouissances officielles : San Nicola allait être fêté dans chaque foyer.

Bari, vieille cité méridionale.

Successivement capitale des possessions Sarrasines puis Byzantines de l'Italie du Sud, avant de devenir le centre principal des « Normands des Seux Siciles », Bari a conservé sa vieille enceinte qui groupe des maisons aux rues étroites et aux couleurs claires rappelant les Cités Arabes d'Afrique du Nord et nos bourgades anciennes de Provence.



A côté de la vieille Cité, au cours des vingt dernières années, Bari s'est étendue en une ville moderne aux constructions cubiques, bordant de larges avenues symétriques, dans une note très américaine.

Les habitants sont sympathiquement bruyants, le climat ensoleillé de ce coin de l'Italie Méridionale stimulant sans doute leur goût de l'extériorisation, en particulier lors de la Saint-Nicolas qui est leur plus grande fête de l'année.

Saint-Nicolas n'est nullement le Père Noël, mais le patron de la ville. Comme beaucoup de Saints bretons, il est venu par la mer, patronnant ainsi les pêcheurs d'abord, et ensuite tous les marins, puis enfin la Cité elle-même où sa grande popularité date du moyen âge.

Bari est un des ports assez souvent fréquentés par nos Caboteurs. Esso Roche Maurice et Esso Port-Jérôme, qui viennent s'y charger en produits blancs à destination de la Tunisie.

A. J.











L'ESSO-GUYENNE

sur sa route Atlantique

" Esso-Guyenne ", comme on le sait, effectue son service habituel sur l'Atlantique Nord, chargeant des huiles de graissage aux Etats-Unis, côte est ou golfe du Mexique à destination des ports ouest européens.

Voici la " route imagée " d'un de ses derniers voyages, réalisée par M. P. Estienne, commandant.

En remerciant cet officier pour nous entraîner agréablement dans le sillage de son navire, constatons-le avec plaisir : la participation active de nos marins dans la rédaction d' " Esso-Revue " tend à franchir le cap des manifestations isolées.

Plusieurs envois nous sont déjà parvenus d'eux, d'autres annoncés.

Souhaitons que cette " bonne contagion " gagne tous nos gens de mer, sans exception, et, à leur concours, notre bienvenue la plus amicale.

R. C.

A l'examen de fin d'année des cours d'anglais du Siège Social

le classement fut le suivant :

1. M. Benoist, de la Direction Comptabilité et Finances, qui se vit attribuer un billet aller et retour Paris-Londres.

2. Mme Pasquet, de la Direction Commerciale, qui reçut un prix de 5.000 francs.

3. M. Jouan de la Direction Approvisionnements et Transports.

4. M. Carlotti, de la Direction Commerciale.

5. Mme Henriet, de la Direction Comptabilité et Finances, à qui furent remboursés les frais d'études.

M. J. Deslaurens, de la Direction Approvisionnements et Transports, qui poursuit, à l'extérieur de la Société, des études d'anglais, s'est vu décerner cette année un certificat de la Chambre de Commerce Britannique de Paris avec mention " bien " et un diplôme de correspondancier et interprète, avec mention " bien " de la Société pour la Propagation des Langues étrangères en France.

M. R. Coquet, de la Direction Relations Sociales, a passé avec succès l'examen de 2e année de licence en droit.

M. J. Pierre, de la Direction Approvisionnements et Transports, vient de passer avec succès le C.A.P. de dessinateur.

A tous, nous adressons nos sincères compliments, en souhaitant que leur exemple soit suivi par tous ceux qui ont le désir d'augmenter le bagage de leurs connaissances et partant leur valeur personnelle.

Ils sont nombreux et beaucoup d'entre eux ont déjà entrepris ou poursuivent des études, quelquefois de longue haleine, et dont la sanction exigera encore de sérieux efforts. Leur nom paraîtra un jour au palmarès de fin d'année.

Nous rappelons à ceux qui, inspirés de bonnes intentions, hésiteraient cependant devant l'engagement d'une dépense trop importante pour leur budget, que la Société peut apporter à ses collaborateurs une aide efficace :

— Soit en participant aux frais d'études, lorsque celles-ci sont en rapport avec leurs fonctions présentes ou avec celles qu'ils peuvent être appelés à exercer dans un proche avenir ;

— Soit en prenant à sa charge l'inscription de certains membres du personnel à des écoles telles que : Ecole d'Organisation Scientifique du Travail, Institut de Soudure, Centre Technique d'Enseignement Ouvrier, Institut du Pétrole, etc. ;

— Soit, enfin, en organisant elle-même des cours, comme c'est le cas au Siège social pour l'étude de la langue anglaise, et à la raffinerie de Port-Jérôme pour l'enseignement de la chimie.

L'École d'apprentissage de Port-Jérôme à l'honneur



Les élèves de l'école d'apprentissage de Port-Jérôme, reçus aux épreuves du Certificat d'aptitude professionnelle.

Dans le cadre de la formation des jeunes, nous avons enregistré les excellents résultats obtenus par la Raffinerie de Port-Jérôme, dont l'Ecole d'Apprentissage a présenté douze candidats aux épreuves du Certificat d'Aptitude professionnelle.

Les douze élèves ont été reçus et sont maintenant titulaires du diplôme. Ce sont :

Section « Ajusteurs » : M. René Chambreland, M. Raymond Cuffel, M. Claude Leclerc, M. Pierre Legrand, M. Jacques Tillier, M. Michel Van Muylder, M. Louis Zuber.

Section « Tourisme » : M. Pierre Brasse.

Section « Chaudronniers » : M. Maurice Helin, M. Jean-Claude Lampin, M. Michel Marybrasse (mention Bien), M. Didier Sellier.

L'année scolaire a été clôturée le 11 juillet par une petite cérémonie présidée par M. R. B. Young, assisté de M. A. Gotard, des membres de la Direction de la Raffinerie et de



M. R. Yon.

M. Neveu, Directeur de l'Ecole d'Apprentissage et des Professeurs et Moniteurs encadrant les élèves.

M. R. B. Young exprima la satisfaction de la Direction générale devant les succès obtenus cette année, en précisant qu'ils étaient dus à la compétence et au dévouement des professeurs et moniteurs, à la valeur d'un équipement moderne, à l'application et au travail personnel des apprentis.

M. R. B. Young, poursuivant son allocution, souligna la fierté d'Esso Standard d'avoir affronté le problème de la formation des jeunes et insista sur les devoirs du bon ouvrier qualifié qui, s'ils sont bien compris, pourront permettre à certains de gravir les échelons de la hiérarchie.

Après avoir encouragé les élèves de la première et deuxième année à

Un aspect de la cérémonie de clôture de l'année scolaire.



suivre la ligne de conduite tracée par leurs aînés, et conserver ainsi le brillant renom de leur Ecole, M. R. B. Young termina en souhaitant à tous de bonnes vacances bien méritées.

Ce fut ensuite l'un des professeurs, M. C. Acher qui, au titre de l'Ecole d'Apprentissage, prit la parole pour montrer aux élèves comment « savoir occuper ses loisirs » est un devoir. Ceci peut sembler étonnant à première vue, poursuivit M. Acher, si l'on prend le loisir comme synonyme de « détente » ou « distraction », mais il existe pour chacun la possibilité de « s'enrichir en se distrayant ». Le sport par exemple, pris comme « moyen » et non comme « but », doit contribuer à la santé et à l'équilibre du corps ; une lecture sélectionnée doit aider pour une large part, au développement et à l'enrichissement intellectuel.

Une exposition groupait harmonieusement les travaux pratiques les mieux notés dans les séries exécutées en cours d'année par les élèves. On pouvait y remarquer la jolie coupe réalisée pour le Concours du meilleur ouvrier de France par l'un de leurs moniteurs, M. R. Yon.

M. Neveu, Directeur de l'Ecole, lut ensuite le Palmarès et remit les prix aux élèves. Ceux qui totalisaient les meilleures notes de valeur morale bénéficiaient cette année du don particulier, que fit M. Haley, président de l'Esso Export Corporation, lors de sa dernière visite à Port-Jérôme. Les Etablissements Instruments de Précision Pesson du Havre avaient tenu, eux aussi, à offrir des récompenses.

L'élève Claude Leclerc, lauréat du Concours de Sécurité organisé par la direction de l'Enseignement technique et la Caisse Régionale de Sécurité Sociale de Normandie, bénéficia d'un voyage organisé et d'un prix en espèce offert par cette caisse.

Examen Concours de laboratoires des Raffineries

Nous sommes heureux de citer les lauréats suivants qui, à des titres divers, ont vu leurs efforts récompensés :

MM. René Vimont de Port-Jérôme et Alain Roth de La Mailleraye ont passé avec succès le concours de qualification pour la catégorie « Chimistes ».

MM. Raymond Ricouard, Yann Ribaud, Jacques Decaens, de Port-Jérôme, M. Claude Hardy, de La Mailleraye, MM. Pierre Quiniou, Georges Benet, Paul Barbey, Jean Avonde, Marcel Cevaer, de Port-Jérôme, ont subi avec succès les épreuves du concours « d'Aide-Chimiste ».

Sécurité

Port-Jérôme et La Mailleraye

Un diplôme a été décerné à titre de mention spéciale à nos deux raffineries de Port-Jérôme et de La Mailleraye à l'occasion du concours de sécurité dans le travail, organisé en 1951 par la Direction Départementale du Travail et de la Main-d'œuvre et la Caisse Régionale de Sécurité Sociale de Normandie.

Ce diplôme a été remis à nos raffineries par M. Botet, inspecteur du Travail, et M. Landormi, contrôleur de la Caisse Régionale, au cours de la réunion du Comité de Sécurité de la raffinerie de Port-Jérôme le 26 juin 195[illegible]

M. l'Inspecteur du Travail a rappelé que le but du concours était d'encourager les progrès et que les excellents résultats déjà obtenus par les raffineries de Port-Jérôme et de La Mailleraye permettaient plus de progrès spectaculaires, ce qui les empêchaient d'obtenir la première place dans un tel co[illegible]



Formation professionnelle à Port=Jérôme

Les cessions 1951-1952 des cours de Physique et Chimie, organisés à la Raffinerie à l'intention du personnel du Laboratoire, se sont cloturées par un concours de qualification pour les catégories « Chimiste » et « Aide Chimiste ».

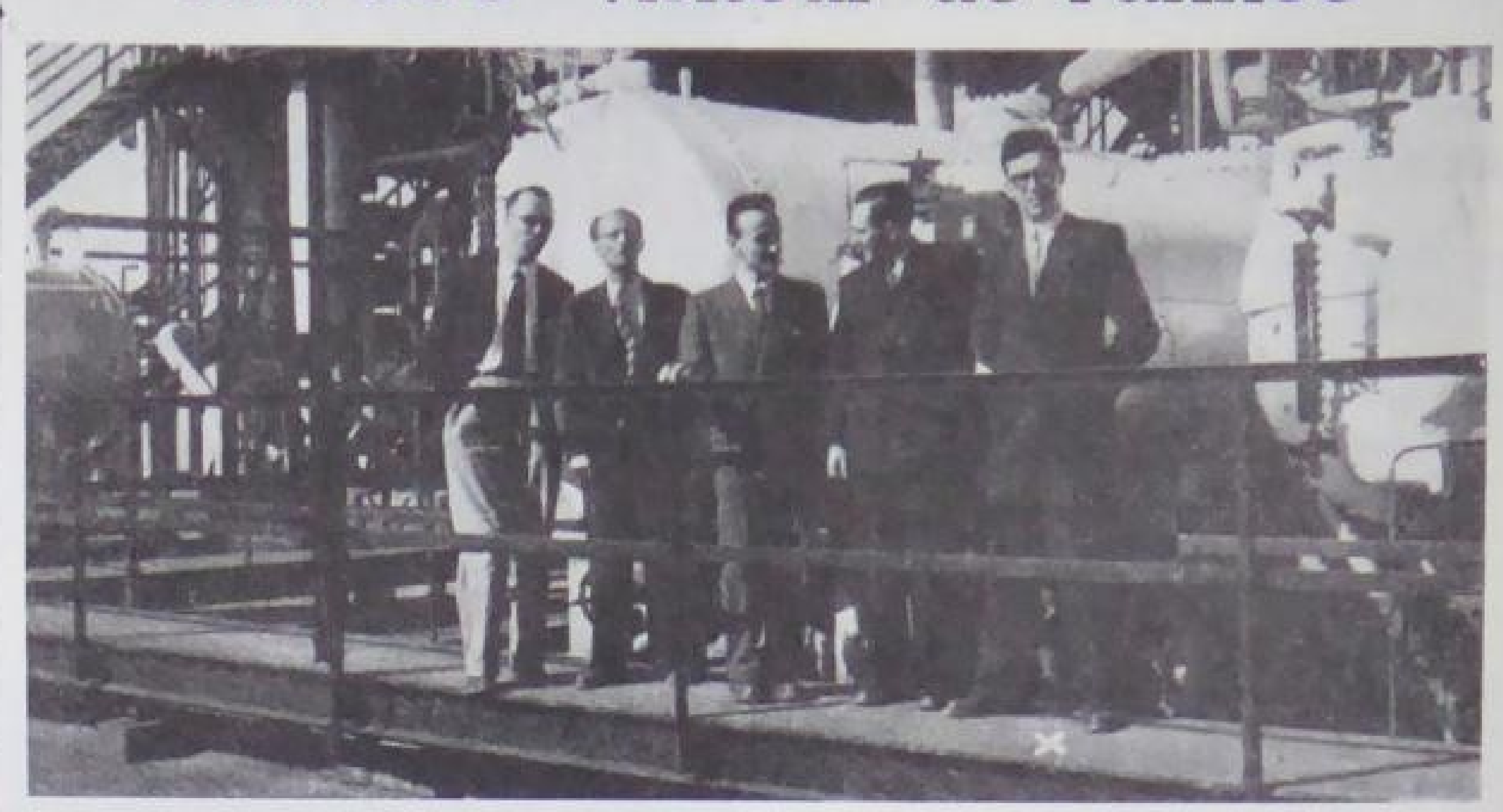
Aux candidats de Port-Jérôme s'étaient joints ceux de La Mailleraye, ce qui portait à 6 le nombre de personnes ayant participé aux épreuves du concours « Chimiste » et à 28 le nombre de personnes ayant participé aux épreuves du concours « Aide Chimiste ».

Deux candidats ont obtenu la moyenne requise pour les Chimistes et 9 pour les Aide Chimistes.

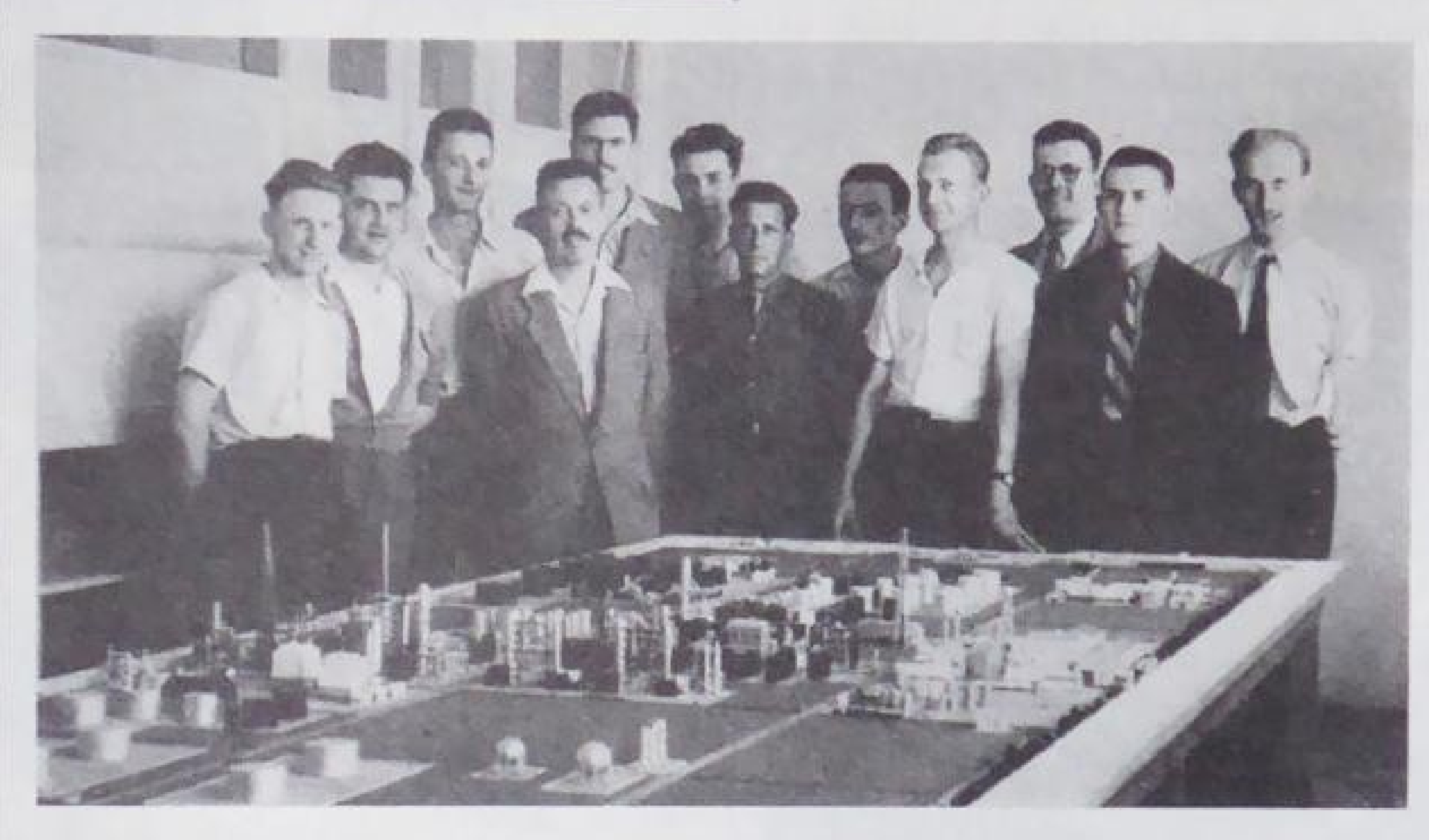
Suivant le règlement, les promotions auront lieu d'après les notes acquises, au fur et à mesure des disponibilités créées par les nécessités des Services.

La photo ci-jointe représente une partie des candidats au cours de l'épreuve des travaux pratiques, dans une salle des Laboratoires Raffinerie aménagés à cet effet.

La Raffinerie de Port-Jérôme reçoit son 500e visiteur de l'année



Le 25 juillet dernier la raffinerie de Port-Jérôme a reçu son 500e visiteur en la personne de M. Appourchaux, ingénieur de l'Electricité de France au groupe Production Thermique Nord à Lille. M. Appourchaux était accompagné de MM. Bradel et Roger, de l'Electricité de France également, et de M. Juin, du Département Applications techniques. Les visiteurs étaient pilotés par M. Quedrue du Département Technique. La photographie a été prise lors de la visite des Unités de Distillation initiale. Au cours de cette courte pose, M. Appourchaux a tenu à marquer son intérêt pour cette visite qui lui a permis d'observer un domaine bien différent de celui dans lequel il a l'habitude d'évoluer.



M. Mechin et le Testing Group ont exécuté, en un temps record, une maquette de la Raffinerie

A l'occasion de la récente visite des personnalités de New Jersey à Port-Jérôme, une maquette de la Raffinerie a été exécutée à l'échelle 1/500 par les employés du Testing Group, sous la conduite de M. Mechin du Département Technique.

Cet ouvrage, reproduction fidèle et minutieuse des installations actuelles et même des installations à venir (cracking catalytique, quatrième chaudière, etc...) fut réalisé en un temps record et avec les seuls « moyens du bord » dont disposait le Testing Group.

Aucun artifice, tel que par exemple les flammes minuscules des torches, n'a été négligé pour rendre cet effet de naturel qui fait honneur à l'ingéniosité et à la patience de leurs auteurs.

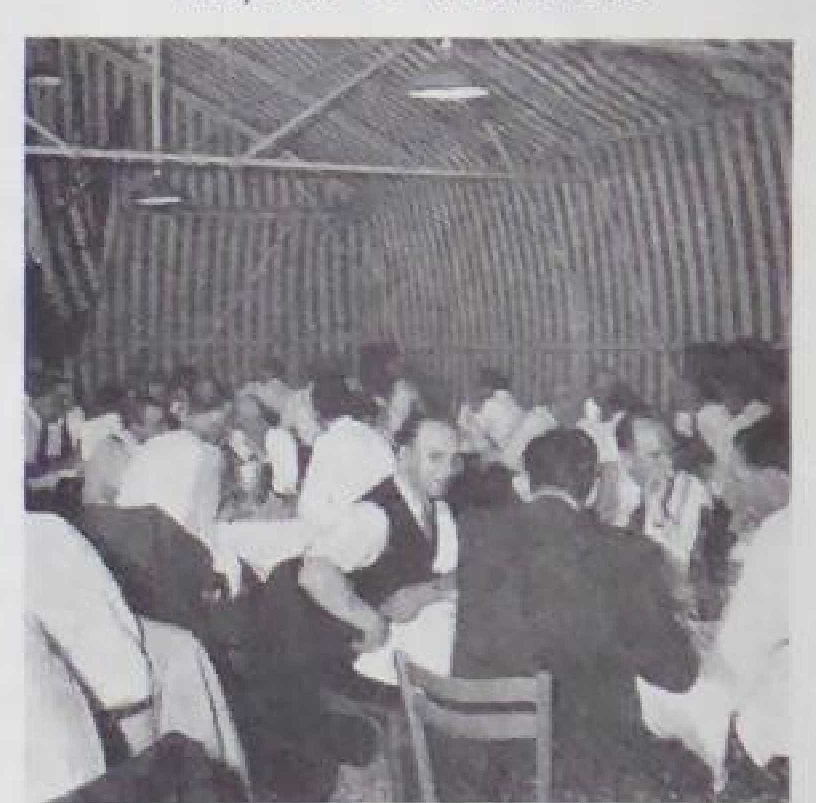
Cette maquette restera exposée, sous vitrine, dans la Raffinerie de Port-Jérôme.

M. Mechin, actuellement en déplacement, n'a pas pu figurer sur notre photographie qui montre la maquette et leurs auteurs.

Le " Coordination Committee Meeting " a, lui aussi, visité Port-Jérôme



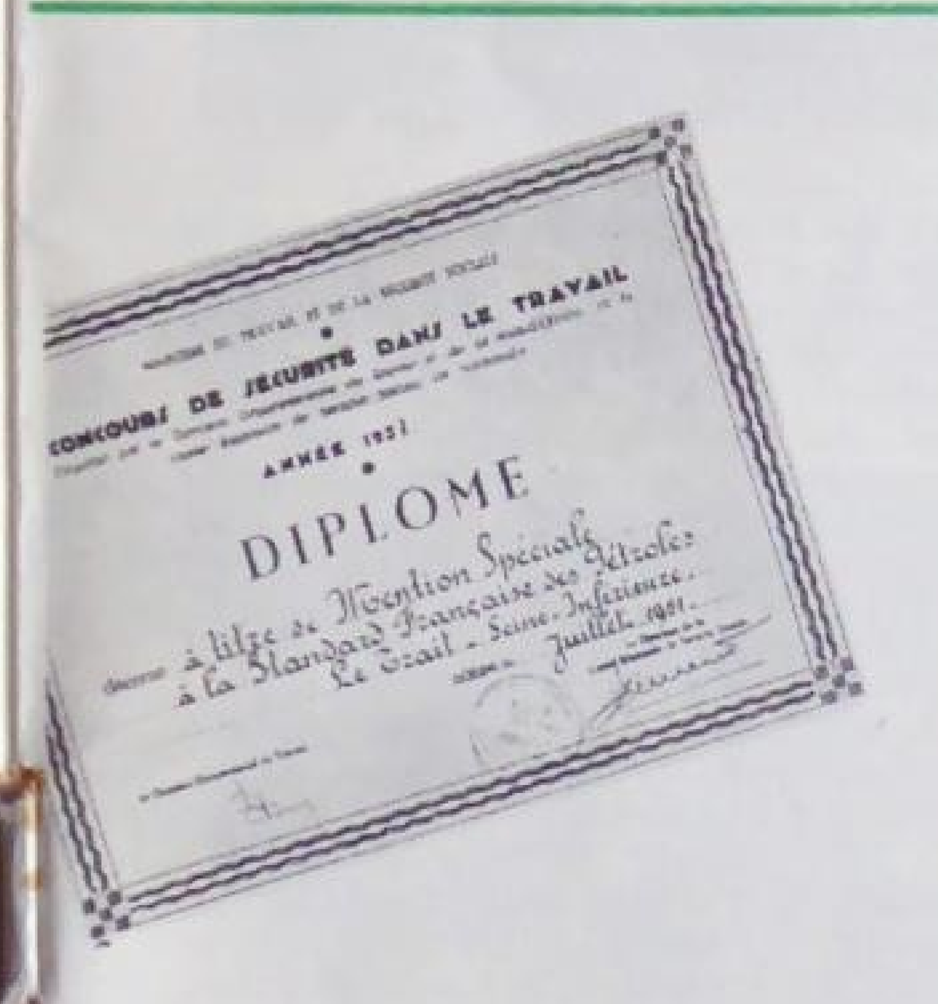
Lors du dernier Coordination Committee Meeting une visite fut organisée à Port-Jérôme. Ici, présentation d'une excellente maquette de la raffinerie.



Au cours du déjeuner, qui fut servi sous une tente dressée devant le Club-House, il faisait très chaud...



Aussi la lance d'arrosage fut-elle utilisée pour " climatiser " un peu l'atmosphère. Espérons qu'il n'y avait pas trop de gouttières.



à l'honneur

cours, où le choix était basé sur la plus grande amélioration des taux de fréquence et de gravité d'accidents en un an, par rapport à une année de référence. Il a tenu à déclarer que les bons résultats de nos raffineries avaient néanmoins provoqué l'émulation dans d'autres établissements importants de Normandie et que de sérieux progrès y avaient été accomplis.

Les organisateurs ont voulu récompenser par ce diplôme les établissements où il y a eu le moins d'accidents dans la région des cinq départements normands en leur attribuant une mention spéciale qui équivaut à les placer hors concours.

Nous précisons que de tous les établissements pétroliers de la région normande (et ils sont nombreux), seules les deux raffineries Esso Standard se sont distinguées.

Remise de la Médaille d'honneur du travail, d'insignes et de gratifications pour longs services

Le 5 Août 1952 la Direction de la Raffinerie, en présence des chefs de Département des intéressés et des représentants du Comité d'Etablissement a remis :

la Médaille d'Honneur du Travail pour 30 ans de service à :

M. Louis Caron, contremaître au Département Entretien.

l'insigne et la gratification pour 20 ans de service à :

M. André Chable, chef du Service Utilités.
M. Jean Bone, chef de Sécurité.
M. Lucien Loison, ingénieur au Service Etudes.
M. Maurice Leboucher, chef de groupe de pompage.
M. Maurice Hericher, chef-opérateur à la Fabrication.
M. Robert Lecourtois, contremaître au Département Entretien.
M. Baba Sy Diallo, chauffeur à la Centrale.
M. Gaston Lamy, chauffeur de camion.
M. Fernand Rossignol, fileteur.
M. Fernand Simon, gardien à la Darse.
M. André Beux, tuyauteur.
M. Marcel Herveic, aide-magasinier.
M. Eugène Leber, charpentier.
M. André Leroux, chef d'équipe au Service Instruments.

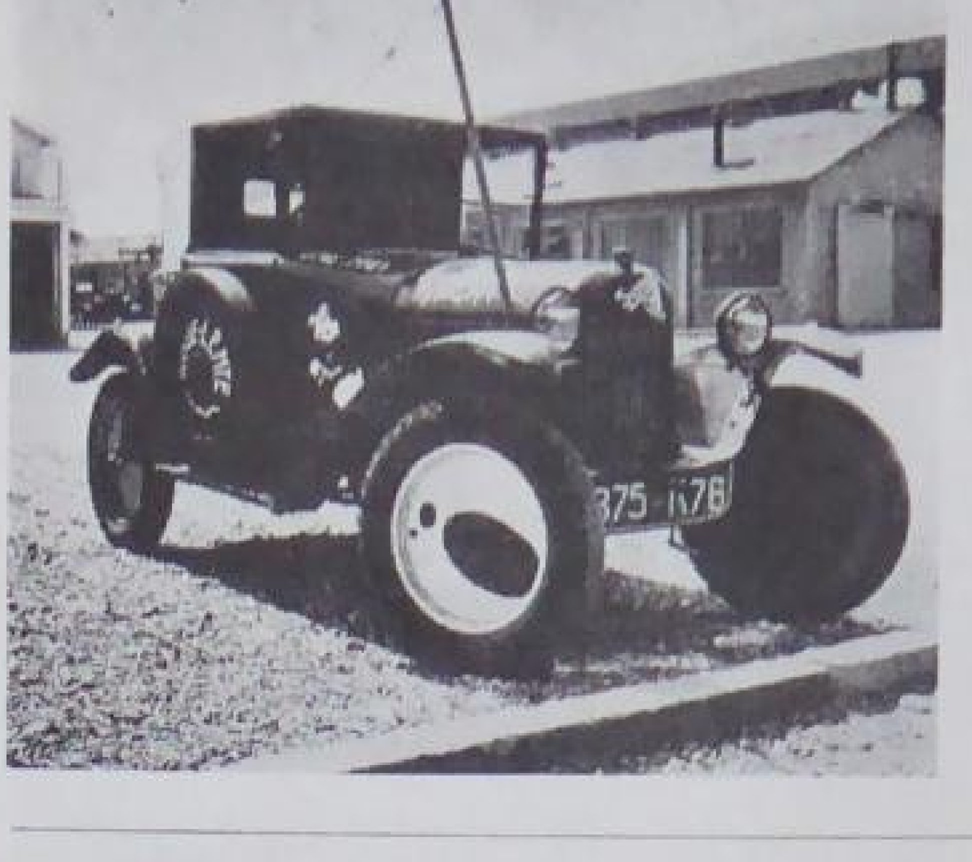
l'insigne de 10 ans de service à :

M. Jean Alexandre, employé technique au Service Planning.

La remise de l'insigne et de la gratification pour 20 ans de service à M. Léon Vincent, électricien, et à M. René Billaux, chauffeur à la Centrale, n'a pu être faite le 5 août, les intéressés étant en vacances. Nous pensons aujourd'hui qu'elle a eu lieu.



Cette bonne vieille 5 cv. !



Le photographe d'Esso Revue connaît l'attachement du rédacteur pour la 5 C V Citroën (voir n° 43) et n'a pas manqué de fixer celle-ci, pour le moins originale, par l'image.

Nous avons tenu à la publier dans la revue de façon à laisser à son heureux propriétaire un souvenir qui l'amusera plus tard, autant qu'aujourd'hui...







Quand les anciens se rencontrent sur le terrain...

Le 17 mai, les vétérans de Port-Jérôme et ceux de La Mailleraye se rencontraient sur le terrain de football du Stade des Cités, mis aimablement à leur disposition par le C.S.G.

Cette rencontre disputée en deux mi-temps d'un quart d'heure chacune (il ne fallait pas trop fatiguer les plus de 40 ans) se déroula dans une atmosphère humoristique et bon enfant (deux fausses barbes et deux chapeaux de paille furent remarqués des spectateurs).

Avant le match, le capitaine de l'équipe visitée se vit offrir, par le capitaine des visiteurs, une pipe de taille respectable, comme vous pourrez en juger d'après la photographie ci-dessus.

Après ce match vedette qui se termina sur un score nul 2 à 2, les comptables de Port-Jérôme se mesurèrent aux comptables de La Mailleraye qui remportèrent la partie par le score de 4 à 1.

Parmi les spectateurs (environ 150), nous avons remarqué, pour Port-Jérôme : MM. Lombard, vice-président du Club et Duflos, chef du Département Comptabilité et pour La Mailleraye : M. K. Lecomte, chef comptable.

A l'issue de ces deux rencontres, une réception réunit les joueurs à la terrasse du Club House.

A l'heure de la séparation, les équipes prirent l'engagement de se retrouver à la terrasse du Club House.

A l'heure de la séparation, les équipes prirent l'engagement de se retrouver l'année prochaine sur le Stade des Peupliers, à La Mailleraye, et souhaitèrent de voir les vétérans du Siège se joindre aux Raffineurs !

A bon entendeur... messieurs « du siège » !...

MONSIEUR GOTARD
remet une croix miniature de la Légion d'Honneur
à M. RAYMOND PIGNE

C'est à l'Hôtel des Célibataires que M. Gotard a remis à M. Pigne, contremaître à la Raffinerie, une croix miniature de la Légion d'Honneur, à l'occasion de la récente nomination de l'intéressé comme Officier dans cet Ordre.

M. Young, M. Doughten, M. Gotard assistaient à cette cérémonie ainsi que l'adjoint au chef du Département Entretien, le chef du Département Relations Sociales, des contremaîtres du Département Entretien, le Président et le Vice-Président de l'Amicale du Personnel ancien de l'Esso-Standard Raffinerie de Port-Jérôme, des chefs d'équipe sous les ordres de M. Pigne et un représentant du Comité d'Etablissement.

M. Gotard a fait part à M. Pigne du plaisir que lui avait causé cette nomination méritée et a indiqué que l'honneur en rejaillissait sur l'ensemble du personnel de la Société.

M. Young a joint ses félicitations à celles de M. Gotard.

M. Pigne, après avoir remercié du don qui lui était fait et des paroles élogieuses qui lui avaient été adressées, a tenu à souligner qu'il devait en partie la distinction qui lui était faite au courage et à la bravoure de ses soldats. Il a ajouté que pendant qu'il se battait à Verdun avec les troupes françaises, M. Young se trouvait parmi les troupes américaines à Saint-Mihiel.



Une phase disputée de la partie.



Un vétéran en plein effort...



Le départ vient d'être donné et les bolides sont sur la piste.



Ce que fut Esso au 24 heures du Mans

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici les résultats de l'épreuve ni de nous lancer dans des commentaires passionnés ou des considérations techniques sur l'endurance des concurrents et l'organisation des équipes. Les quotidiens sportifs et les grands journaux d'information ont suffisamment rempli leurs colonnes des exploits réalisés et des performances obtenues : la tranquille assurance de l'équipe allemande, la malchance répétée dont fut victime le courageux conducteur de la Talbot N° 8. Tout cela, les lecteurs de l'Esso Revue l'ont suivi avec intérêt.

Sans entrer dans le détail de cette grande manifestation sportive, nous voudrions donner à nos amis un aperçu de ce que fut la présence Esso sur le circuit permanent de la Sarthe.



Esso indique toujours la bonne voie...

Outre l'importance qu'elles revêtent dans le domaine de la compétition automobile, les 24 heures du Mans constituent un centre d'attraction plein de curiosité pour tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'automobile. Les constructeurs y sont présents, les fabricants d'accessoires y tiennent une large place, le monde du pétrole ne néglige point non plus sa participation.

En quelques heures, Le Mans devient brusquement un centre de l'automobile. C'est ainsi que profitant de la présence de nombreux exploitants de ses Esso Service qui jalonnent les routes de France, notre Société avait tenu à organiser un « rassemblement Esso » de ses clients venus des quatre coins de France.

De la souriante Côte d'Azur, des corons du Nord en passant par les grasses prairies normandes, l'aride Bretagne ou le pays Basque fleuri d'hortensias, de nombreux amis de notre Société s'étaient donné rendez-vous avant le départ de l'épreuve pour retrouver l'ambiance Esso où la sympathie, la bonne humeur et la jovialité sont de rigueur. Il y avait là des membres fidèles de la grande famille, ceux qui ont connu les premières pompes à crémaillère aux couleurs de l'Economique, les plus jeunes arrivés dans le berceau de l'Essolube, enfin les tout derniers nés, ceux dont les stations-service récentes accueillent depuis peu de temps les automobilistes sur les pistes de leurs nouvelles installations.

> *A propos du lancement*
>
> **Esso Extra Motor Oil**
>
> **Parmi le personnel qui a participé au lancement de l'Esso Extra Motor Oil, nous avons tenu à signaler le personnel de nos usines. A cet effet, MM. Martin à Port-Saint-Louis, Douy à Gennevilliers, et Lebas à Aubervilliers ont réuni leurs collaborateurs pour les remercier des efforts faits par chacun et des brillants résultats obtenus.**

Dans la grande salle du restaurant du circuit battant pavillon Esso Extra Motor Oil un repas très simple avait été servi. On avait réuni les participants suivant leurs affinités régionales. Notre directeur des Ventes, M. Jayet, MM. Goirand, directeur de la Division Nord-Ouest, Péniguel, directeur de la Division Nord-Est, Dorny, chef du Département Esso Service, Shuffield, adjoint général de la Division Nord-Est, Bernard, chef de la Région de Paris, Binon, son adjoint, MM. Kirsch, Breuil et Chleq, chefs des Régions de Nantes, Tours et Rouen ainsi que MM. Blaise, adjoint Coordination des Ventes de la Division Nord-Ouest et Bodin, chef de secteur du Mans s'étaient installés ici et là au milieu de convives.

A l'une des tables, on évoquait les exploits passés en supputant les chances des concurrents d'aujourd'hui. Ici on discutait avec passion de la pêche sous-marine, là on vantait les qualités d'Esso Extra Motor Oil et son lancement foudroyant ; quelques invités parlaient aussi du service... et pourquoi pas ? Partout la bonne humeur était de rigueur. Loin des affaires et des multiples soucis de chaque jour, on avait accroché au porte-manteau le fardeau quotidien pour ne penser qu'à se détendre dans la joie de se retrouver en commun.

Dès la fin du repas, de crainte de ne pas trouver au milieu de l'indescriptible cohue la place rêvée pour assister au départ de l'épreuve, les convives s'essaimèrent sur le terre-plein poussiéreux ou sur les balcons de ravitaillement dominant les stands où les équipes nerveusement piaffaient d'impatience.

Plus que trente secondes, vingt, dix... et le drapeau à damiers noirs et jaunes que brandit Charles Faroux s'abaisse brutalement. Quelques enjambées et déjà les pétarades des moteurs emplissent l'atmosphère, la ronde infernale commence. On attend le premier tour, le second, le troisième et les rangs commencent à se dégarnir. Chacun va suivre l'épreuve comme il l'entend, du virage de Mulsanne à angle droit, des virages en S ou plus prosaïquement, inconfortablement assis devant les boxes de ravitaillement.

Dans le stand réservé à « Esso » il y a foule dès la première heure. L'esprit imaginatif de notre ami Pierre Bodin, chef du Secteur du Mans a transformé la cellule sévère aux murs blanchis à la chaux en un bar accueillant. Le bar, c'est un grand bidon de bois « Esso Extra Motor Oil », les lampes, ce sont des boîtes métalliques Esso Extra Motor Oil. Les murs décorés de frises constituées de gouttes d'huile donnent à l'ensemble un aspect des plus sympathiques.



Après avoir ravitaillé, la Talbot de Leveigh va reprendre la ronde qu'elle devra abandonner après 22 h. 50 min. d'une course particulièrement courageuse.

Les « Perriers » font pschitt... la bière mousse, le champagne pétille dans les verres des assoiffés et ils sont heureux. Autour du bar les discussions vont bon train et si les moins acharnés préfèrent retrouver leurs lits, les plus « mordus » ne perdent pas une minute de la course, suivant de près le ravitaillement, le nombre de tours parcourus, les abandons, les espoirs déçus aussi...



Le stand Esso était un véritable centre d'attraction pour les multiples amis de notre marque qui ont apprécié la vivante décoration, tout autant que l'accueil amical qu'ils étaient certains d'y trouver.



Les jeunes talents...

Nous sommes heureux de communiquer ce charmant dessin de Mlle Françoise Dupieux, fille du chef de Secteur de Bourges, âgée de 13 ans. Il fait la preuve d'un talent qui s'éveille et d'un solide esprit de famille... Esso !

Remise de l'insigne de vingt ans de service de M. Robert Morvan



Notre ami Hary est rentré des C.S.A. juste à temps pour remettre à un de ses équipiers, M. Robert Morvan, agent de maîtrise à l'Exploitation, l'insigne de 20 ans de service.

La satisfaction exprimée par l'adjoint Exploitation de la D.N.O. va droit au cœur du récipiendaire et l'émotion qui se reflète sur sa physionomie n'est pas démentie par l'attitude de ses collègues.

Nos Visiteurs



Deux ingénieurs de la Société Esso Brésilienne, MM. Pereira et Zattar, sont venus pendant deux mois étudier dans les usines de lubrifiants de Gennevilliers et de Port-Saint-Louis les méthodes modernes d'exploitation qui ont été adoptées lors de leur reconstruction, méthodes qui ont eu pour effet un accroissement notable de la productivité de ces installations.



Réunion Huiles et Détergents

Pour la première fois dans les annales de la Société et pour nous permettre de prendre sur le marché des détergents la place que nous devons y occuper, une réunion groupait à la Division Nord-Ouest, rue Cortambert, tous nos spécialistes pour l'Industrie (S.I.).

Exposés scientifiques, conférences d'un intérêt indiscutable, ont tenu en haleine pendant quarante-huit heures les vendeurs particulièrement attachés à la clientèle industrielle.

Pour utiliser pleinement la présence de ces spécialistes, une journée avait été également réservée à des exposés sur les huiles et différents produits de graissage actuellement vendus par Esso Standard.

Profitant de l'attention de l'auditoire, notre correspondant a pu se glisser dans la salle et saisir quelques clichés dont nous vous donnons la primeur ci-dessous :

Quelques vues de la salle.
Reconnus à la table d'honneur : MM. de Massy, Goirand, Peniguel, Noiré.

Les chauffeurs de la D.S.O. au Training



Au cours de cinq réunions tenues à Clermont-Ferrand, La Pallice, Toulouse, Limoges et Bordeaux, tous les chauffeurs de la Division ont à nouveau suivi un Training consacré à l'étude de tous les aspects du rôle des chauffeurs d'Esso Standard. En particulier l'accent a été porté, au cours de ces réunions, sur l'important rôle commercial qu'ils peuvent tenir à l'occasion de leurs contacts avec notre clientèle.

Comme à l'habitude, ces réunions ont été suivies avec grand intérêt dans la meilleure ambiance.

C'est au cours des réunions de Clermont-Ferrand et de Bordeaux à Bègles, qu'ont été prises ces photos ci-contre.



On reconnaît, de gauche à droite : MM. Henri Maurel, André Massotier, Marcel Boulay, de Clermont-Ferrand ; M. Georges Paugam, de Brive ; M. Jean Busquet, assistant adjoint exploitation D.S.O. ; M. Léon Dublanchet, chef de la région de Clermont-Ferrand ; MM. Marcel Chasson, Aimé Auclair, de Clermont-Ferrand ; M. Paul Benech, d'Aurillac ; M. Jean-Claude Hervier, dispatcher, à Clermont-Ferrand ; M. Victor Grimbert, inspecteur mécanicien D.S.O.



On reconnaît, de gauche à droite : MM. Roger Vinet, Louis Marnas, chauffeurs dépôt de Bègles ; M. Henri Sénal, contremaître Atelier autos D.S.O. ; M. Etienne Banquet, chauffeur dépôt de Bayonne ; M. Pierre Miramon, assistant, chef région de Bordeaux ; M. Jean Boudet, adjoint exploitation D.S.O. ; M. Célestin Claudel, chef de région Bordeaux ; M. Louis Lissalde, chauffeur dépôt de Dax ; M. Menieu, dispatcher, dépôt de Bègles ; M. Jacques Goïcoechea, chauffeur dépôt de Bègles ; M. Henri Ducamp-Willay ; M. Paul Mondex, chauffeur dépôt de Dax ; M. Henri Maître, chauffeur dépôt de Dax ; M. Georges Hernandez, chauffeur E.S.S., Mérignac ; A genoux : M. Jean Busquet, assistant camions et dépôt D.S.O. ; M. Constant Carbonnel, inspecteur Mécanicien D.S.O. ; M. François Pétrau, chauffeur dépôt de Bayonne.









Pendant la récréation sous les ombrages du jardin, rue Cortambert, les orateurs changent mais le training continue.

Esso Standard fournit les vaselines blanches à l'industrie fromagère du Plateau Central

Le Plateau Central s'étend sur quatre départements : le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Lozère et l'Aveyron.

L'élevage des bovins et la fabrication du fromage constituent les principales ressources des éleveurs de cette région.

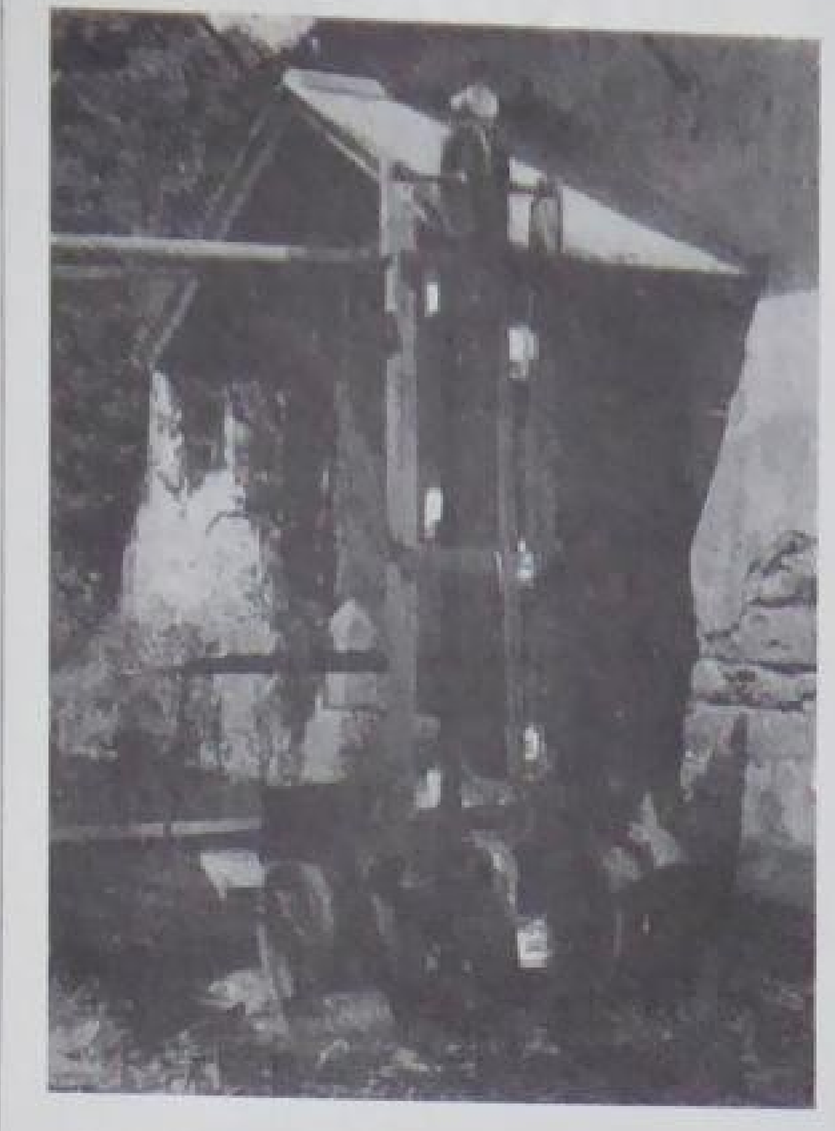
Deux races bovines peuplent cette région montagneuse avec des territoires assez bien délimités : la race de Salers, robe acajou, arrondissement d'Issoire, dans le Puy-de-Dôme, arrondissements d'Aurillac, Mauriac et Murat dans le Cantal et la race d'Aubrac, robe fauve, arrondissement de Saint-Flour et les départements de l'Aveyron et de la Lozère.

La transhumance des troupeaux des grosses exploitations vers les herbages des hauts plateaux existe depuis de nombreux siècles et le départ à la montagne a lieu dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de mai et le retour à la ferme a lieu fin septembre. La distance de la ferme à la montagne dépasse souvent 100 km. Actuellement, le transport des animaux s'effectue par trains complets ou par camions.

A la montagne, les veaux sont logés au buron, mais les vaches laitières sont parquées dehors et sont soumises très souvent à de fortes intempéries, froid intense et même parfois chutes de neige dues à la haute altitude (moyenne 1.180 m.) de ces régions montagneuses. Ces fortes variations de température, le froid de la nuit succédant aux fortes chaleurs de la journée provoquent des gerçures sur les trayons et rendent ainsi la traite très difficile. Pour y remédier, les vachers emploient, matin et soir, des graisses à traire de diverses marques. Les vaselines, blanches ou jaunes, employées pures ou après préparation, servent à la fabrication de ces spécialités.

Une des plus connues est la « Trayozine » du Dr Mespoulhès à Murat (Cantal), fabriquée avec des vaselines blanches fournies par l'Esso Standard.

Une utilisation originale des boîtes vides d'Esso Extra



Vendre l'Esso Extra est une chose normale, mais utiliser les boîtes vides à des fins utilitaires est certainement peu courant.

Notre excellent client, M. Pouzadoux de Coudes (P.-de-D.) a fait le montage original que nous pouvons admirer sur cette photo d'amateur, prise d'ailleurs avec un appareil dont le soufflet est perforé !

Quoi de plus pratique pour arroser les jardins que de puiser l'eau dans le cours d'eau avec les boîtes Esso Extra qui, jour et nuit, tournent, tournent à un débit d'un litre/seconde ?

Les boîtes sont rivées sur une courroie de transmission montée sur poulie. La force motrice est donnée par deux poulies munies de pales et que le courant fait tourner.

Les bons légumes et les fruits délicieux que l'on mange à Coudes actuellement malgré la sécheresse ont pour origine Esso Extra. C'est la vue d'un monceau de boîtes vides qui a donné à notre client l'idée de les utiliser de cette manière.

N'est-ce pas là une utilisation inattendue à soumettre aux « Bonnes Idées Paient » ? (1)

(1) Note de l'Esso Revue.

Quand M. Lantelme invite ses amis d'Esso Sports...

Cela commença par une invitation quelque peu intrigante adressée par le président Lantelme à tous les membres du personnel de la Division Sud-Est adhérents ou non au Club Esso Sports.

Et le dimanche matin 22 juin à 8 h. 30, par autocar (il y en avait 4) ou par voitures particulières (il y en avait 23), 240 personnes gravissaient le petit raidillon qui mène au Bastidon des Adrets sur la route du Val, à 2 km. de Brignoles...

Le soleil était déjà haut dans le ciel, mais la chaleur était supportable (8 h. 30 du matin ! ! !) et puis... le vin rosé serait frais... on nous l'avait promis.

Collation matinale servie par le maître et la maîtresse de maison... et leur famille (elle est innombrable!) Dégustation du vin des Adrets, un fameux rosé à 13°, au milieu des éclats de rire et du chant des cigales.

Beaucoup de vin ! Beaucoup de rires ! Beaucoup de cigales !

Mais ce n'était pas le but final de la grande sortie. La collation matinale... c'était... les hors-d'œuvre !

Et par car ou par voiture, tout le monde s'est dirigé vers le vallon sourd, sur les frais rivages de l'Argens, où l'aimable propriétaire, M. Garnier, nous offrit son hospitalité légendaire.

Baignades... Jeux... Pique-nique... Concours de chansons... et de boules...

On s'en donna à cœur joie !

M. Laffaille, président d'honneur du Club, retenu à Paris, s'était fait excuser.

De Lyon, de Montpellier, d'Avignon, de Port-Saint-Louis, de Marseille, toutes les activités, tous les services de notre Société étaient représentés.

On s'amusa follement et gentiment !

Le lendemain, les absents dirent « Quel dommage ! J'aurais dû y aller. »

Les grincheux, eux, étaient venus et ils étaient contents ! Une belle sortie qui en promet d'autres !



Au cours de la sortie.



Pique-nique et jeux de boules !

Le 8 juin 1952, dans une propriété mise gracieusement à sa disposition dans la région d'Aix-en-Provence, Esso Sports Marseille mettait en compétition, entre les équipes boulistes de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Marseille, la coupe André Lantelme.

Cette coupe répondait à la Coupe Robert Martin, le sympathique directeur de l'Usine de Port-Saint-Louis, gagnée trois années consécutives par Esso Sports Marseille et par voie de conséquence lui restant acquise.

La victoire devait revenir à Marseille (équipe Gallo), malgré le joli jeu de certains Saint-Louisiens.

A ces « championnats » assistaient M. Laffaille, qui avait tenu à venir en personne encourager les joueurs ; M. Martin, directeur de l'Usine Port-Saint-Louis et président du Club Esso Sports de Port-Saint-Louis-du-Rhône, accompagné de Mme Martin et sa famille ; M. et Mme Vincent ; M. Lantelme et M. Miégeville, président et vice-président d'Esso Sports Marseille, etc.

De nombreux employés et ouvriers, de Port-Saint-Louis et de Marseille, avaient vu dans cette compétition une véritable sortie-promenade, et c'est plus de 100 personnes qui du matin jusqu'au soir ont vécu au grand air dans une ambiance de franche gaîté.

Les parties de boules entrecoupées de casse-croûte, d'apéritifs et de rafraîchissements, ont fait régner dans ce cadre champêtre une atmosphère de « pétanque » très sympatique que chacun en partant a souhaité retrouver.



Une partie disputée.



L'équipe de boulistes.





On ne s'ennuie pas !



Le côté champêtre de la sortie.



TABLEAU D'HONNEUR DES CHAUFFEURS

Des primes exceptionnelles pour long parcours effectués sans réparations importantes ont été attribuées à plusieurs chauffeurs de la D.N.E.

Nous tenons à les féliciter pour leur conscience professionnelle.

Primes pour longs parcours de 185.000 km.

Avec le c.c. C 5498 à Metz.



M. Paul Didier, 15 ans d'ancienneté. M. Didier mérite une mention particulière car il aurait certainement battu tous les records si la décision de réformer les camions de 5.000 litres ne l'avait stoppé dans son élan.

Primes pour longs parcours de 130.000 km.

Avec le c.c. — Somua 10103.



M. Raymond Geyer, 5 ans d'ancienneté.
M. André Heinfling, 2 ans d'ancienneté.

Primes pour longs parcours de 100.000 km.

Avec le c.c. — C 6364.



M. Roland Ratel, 28 ans d'ancienneté.

Avec le c.c. — R 9016.

M. André Gérard, 14 ans d'ancienneté.



M. André Villemint, 28 ans d'ancienneté.

Prime pour longs parcours de 60.000 km.

Avec le c.c. — S 6104.



M. Félix Devauchelle, 18 ans d'ancienneté.

Primes pour longs parcours de 50.000 km.

Avec le c.c. — C 6360.



M. André Leger, 29 ans d'ancienneté.

Primes pour longs parcours de 50.000 km.

Avec le c.c. — C.5359
M. Roland Ratel (déjà cité) 28 ans d'ancienneté

Avec le c.c. — S. 10108
M. André Gerard (déjà cité) 14 ans d'ancienneté
M. André Villemint (déjà cité) 28 ans d'ancienneté

Ce camion avait déjà fait :
— 37.000 km. conduit par M. Albin Ehrhardt, 26 ans d'ancienneté
— 32.000 km. conduit par MM. Auguste Anthony, 15 ans d'ancienneté
Victor Falck, 6 ans d'ancienneté.

et totalise actuellement 130.000 km.

Esso-Revue est heureuse de se faire l'interprète de la Société pour féliciter vivement les chauffeurs de la D.N.E.

SERVIABILITÉ

Serviabilité

Nous sommes heureux de publier les deux lettres suivantes, qui rendent hommage à Esso Standard, tant pour son esprit de serviabilité que pour le « service » que l'on rencontre dans nos stations :

« Monsieur le Directeur,

En panne à Meaux, le dimanche 11 mai vers 7 h. 30 du matin, je me suis adressé à votre chef de station « Le Relais Paris-Metz ».

Je suis heureux de vous informer que j'ai été reçu avec la plus grande amabilité, votre chef de centre faisant l'impossible pour me dépanner. Un écrou et un boulon de ma pédale de débrayage étant cassés, il n'avait pas ce qu'il fallait pour me les remplacer.

Il s'est empressé de téléphoner par deux fois à une demi-heure d'intervalle au garage de service pour qu'on vienne me dépanner.

Je vous félicite d'avoir des chefs de centre aussi aimables et aussi serviables.

Très amateur d'Esso depuis fort longtemps, je le serai davantage encore désormais et chercherai de plus en plus vos stations pour me réapprovisionner.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. »

J. Tournier,
1, rue Thiers et 30, rue Carnot,
Pontoise (S.-et-O.).

Nous avons extrait du Bulletin Esso, publié en Suisse, la lettre suivante :

« Cher Monsieur,

Nous sommes heureux de pouvoir constater que le Bulletin Esso est beaucoup apprécié auprès des destinataires. Voici ce que nous a écrit aujourd'hui un de nos lecteurs :

« Nous venons de parcourir 3.000 km. en France. Nous pouvons vous dire que les distributeurs Esso sont une merveille, en particulier celui qui se trouve sur la route de Paris, après la ville de Sens et celui qui est à l'entrée de Nancy. Service de glace, vérification des pneus et sans que le client ne formule aucun désir, ce qui fait infiniment plaisir.

N'est-ce pas, cela fait du plaisir de recevoir de telles lettres !

Avec nos cordiales salutations. »

LES BONNES IDÉES PAIENT...

COMITÉ DES SUGGESTIONS
Réunion du 29 juillet 1952

SUGGESTIONS PRIMÉES

P.J. 540. Frs 5.000. « JULES-LUC-ÉLISABETH ». *Anonyme, Port-Jérôme.* Echafaudage mobile pour Magasin général.

P.J. 548. Frs 5.000 « GISÈLE-DIDIER-URBAIN ». *Anonyme, Port-Jérôme.* Musettes pour magasiniers.

P.J. 563. Frs 25.000. « JEAN-CHARLES-HENRI ». *M. Jean Hébert, Port-Jérôme.* Dispositif pour récupération de plombite à l'Unité de Traitement Chimique des Produits Blancs.

P.J. 871. Frs 5.000. « HENRI-LYLIANE-CHRISTIAN ». *M. Henry Auvray, Gennevilliers.* Amélioration des conditions de travail, lors des livraisons de produits conditionnés en cartons.

P.J. 881. Frs 5.000. « MARC-ÉDOUARD-ANDRÉ ». *M. Maurice Guillon, Siège.* Création de cartes récapitulatives 477.

P.J. 921. Frs 5.000. « ALBERT-LOUIS-LUCIEN ». *M. Jacques Dupuis D.N.O.* Indication, sur le bon de reprise (N° 104) du motif et des références de l'autorisation de la reprise.

P.J. 930. Frs 5.000. « FRANÇOIS-JEAN-PIERRE ». *M. Gabriel Agier, Port-Saint-Louis du Rhône.* Modification du mode d'introduction de l'ammoniaque dans les cuves de fabrication de Volck.

P.J. 932. Frs 5.000. « FRANCIS-GILBERT-ARMAND ». *M. Maurice Guillon Siège.* Modification à l'ajustement des états 620 : analyse mensuelle des mouvements de stock.

MUTATIONS ET PROMOTIONS

DIRECTION COMMERCIALE

Siège.



M. Fernand Maréchal, du Département Ventes Directes des Lubrifiants, a été affecté au Département Bedford et chargé d'une nouvelle branche d'activité en tant que spécialiste des « Produits d'addition ».

Entré à la Société André en 1925 en qualité de chimiste M. Maréchal fit toute sa carrière jusqu'en juin 1949, avec l'interruption due à sa mobilisation, dans les Laboratoires de notre Société où il occupa, en dernier lieu, le poste de chef de Section au Laboratoire de Recherches.

En juin 1949 il fut muté au Département Ventes Directes des Lubrifiants.

Il a été remplacé dans ses précédentes fonctions par M. Pierre Magne du Service Ventes Siège.

M. Jean Bernardin, chef de Groupe à la Région de Paris, s'est vu confier la responsabilité des ventes du Département Bedford dans la région du Nord.

Entré à la Bedford Petroleum Co en 1927 M. Bernardin occupa jusqu'à la guerre divers postes de représentant et de chef de Secteur dans la Région parisienne.

Après sa démobilisation il fut successivement chef du Secteur de La Ferté-sous-Jouarre, spécialiste Huiles Industrielles, chef de zone puis chef de Groupe à la Région de Paris.



M. Jean Potignon a été muté du Département Ventes Directes Lublifiants au Service Ventes Siège, en remplacement de M. Magne appelé à d'autres fonctions.

Entré à la Société en 1929 M. Potignon occupa divers postes comptables jusqu'à sa mobilisation. Il fut ensuite chef du Secteur de Châtellerault puis, en avril 1948, muté au Département Ventes Directes Lubrifiants.

Département Bitumes et Emulsions.

M. Gustave Juteau, ouvrier qualifié, a été muté du Centre de Châtellerault au Dépôt Bitumes de Nantes.

MM. Auguste Pascal, Joseph Cavalie, Jean Bontemps, ouvriers spécialisés au Centre d'Albi, ont été mutés au Centre de Toulouse.

Division Nord-Est



M. Roger Cretal a été nommé chef de la Région de Lille en remplacement de M. P. Monnier appelé au poste d'adjoint Combustibles Liquides à la Division Nord-Est.

Entré à l'Economique en 1931, M. Crétal occupa successivement les postes de comptable aux Secteurs d'Amiens puis de Cambrai, et de vendeur au Secteur de Reims.

Nommé chef de Secteur à Amiens en 1945 puis à Lille en 1948, il avait été promu assistant du chef de Région de Lille, le 1er août 1951.



M. André Goudenove, spécialiste pour l'Industrie à la Région de Lille, remplace M. Crétal promu chef de Région, dans le poste d'Assistant qu'il occupait précédemment.

Entré en 1933 comme représentant à la Société Anonyme des Etablissements Quervel Frères, mobilisé en 1939 et fait prisonnier, M. Goudenove avait été affecté en 1945 à la Région de Lille comme spécialiste pour l'Industrie.



M. Charles Benoit, chef de Secteur de Nancy, a été promu assistant au chef de Région de Nancy.

Engagé en 1930, il occupa successivement à l'Economique les postes de secrétaire puis de représentant à la Région de Nancy. Nommé chef de Secteur à Saint-Dizier en 1936, mobilisé en 1939 et fait prisonnier, il avait été affecté à son retour en 1943 au District Forestier de Lorraine. Il occupait le poste de chef de Secteur de Nancy depuis novembre 1945.

M. Paul Meyer, assistant du chef de Région de Nancy, a été nommé chef de Secteur de Mulhouse.

Entré à la Société en 1946 il occupa divers postes à l'Aérodrome d'Orly, à la Région parisienne et à l'Aérodrome de Marignane. Passé vendeur au Secteur de Lyon en 1947, puis secrétaire et assistant du Chef de Région, il avait été muté sur la Région de Nancy le 1er mars 1951 comme assistant.

M. Roger Bonichon, comptable à « Etudes et Méthodes », à la Direction Comptabilité et Finances, a été affecté au siège de la Division Nord-Est, service de l'adjoint administratif.

M. Pierre Hochenauer, ancien secrétaire de la Région de Nancy, a été nommé vendeur au Secteur de Mulhouse.

Entré à la Société en novembre 1948 comme aide-comptable à Mulhouse d'où il est originaire, puis affecté en janvier 1950 au Secteur de Sarrebruck, M. Hochenauer avait été nommé secrétaire de la Région de Nancy en août 1950.

M. Gilbert Salomon, chef de Secteur de Moneteau, a été nommé assistant du chef de Région de Dijon.

Engagé dans les Services administratifs de la Division Nord-Est en 1947, il avait été nommé, après des stages de vendeur, secrétaire de la Région de Lille en mars 1949, puis chef de Secteur à Moneteau en octobre 1949.



M. Roger Vaury, vendeur instructeur à la Division Nord-Est, a été nommé chef de Secteur de Moneteau en remplacement de M. G. Salomon.

Entré à la Société en 1947 comme comptable à la Division Nord-Ouest. Nommé vendeur au Secteur de Paris après différents stages il fut affecté au Département Produits Blancs et E.S.S. en février 1949 puis à la Division Nord-Est comme vendeur instructeur en juin 1949.

Services généraux et immeubles Sièges

M. Georges Desvaux a été promu Cadre avec le titre de contrôleur du Restaurant du Siège social.

Entré en 1931 à la Scciété André M. Desvaux occupa jusqu'en 1939 différents postes dans les Services Comptables.

Après sa démobilisation il fut affecté à la Division Sud à Lyon puis au Département Comptabilité au Siège et, en octobre 1946, à la Division Nord-Est comme Vérificateur permanent.

Il avait été muté au Restaurant du Siège social en octobre 1951.

M. Michel Mariné, a été muté au Service Comptabilité Stocks et Ventes, au restaurant du siège social, en qualité de comptable.

DIRECTION COMPTABILITÉ ET FINANCES

M. Jean Bertrand, aide-comptable 2e degré, a été transféré du Service Comptabilité Stocks et Ventes au Service Machines Electro-comptables.

M. Claude Girolami, comptable 1er degré, a été transféré du Département Navigation au Département Comptabilité, Service Etudes et Méthodes.

Construction et Entretien Port-Jérôme



M. Jean Galiègue, ingénieur des Arts et Métiers de Lille, qui était adjoint au chef du Département Construction et Entretien de la Raffinerie de Port-Jérôme, a été promu, le 1er juillet 1952, à la tête de ce département, en remplacement de M. Creusy, appelé à d'autres fonctions.

Entré à la société le 15 janvier 1934 en qualité de dessinateur au Bureau d'Etudes de la Raffinerie de Port-Jérôme, il reprend ces fonctions à son retour du Service militaire, le 1er novembre 1935, et est nommé peu après assistant du chef du Bureau d'Etudes.

Après les événements de 1939-1940, il est détaché au C.O.C.L. le 1er août 1941.

En mai 1945, il est désigné par la Chambre Syndicale des Raffineurs pour représenter la profession auprès de la « French Mission of Industrial Production » à Washington, en qualité de chef du « Purchasing Office », pour l'achat du matériel nécessaire à toutes les raffineries françaises.

Le 12 novembre 1947, il reprend du service à la Raffinerie de Port-Jérôme, en qualité d'adjoint au chef du Département Construction et Entretien.

DIRECTION RAFFINAGE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS

Raffinerie de Port-Jérôme.

M. Roland Ginguay, engagé le 1er août 1951 au Département Technique comme Aide de Laboratoire, a été nommé Employé de Service Technique-Traducteur le 19 juin 1952 à ce même Département.

M. René Vimont, engagé en novembre 1950 au Département Recherches et Développements comme Aide de Laboratoire, promu aide-chimiste en novembre 1951, vient d'être nommé chimiste à dater du 1er juillet 1952.

Ont été nommés mécaniciens, à compter du 14 juillet 1952, les aides-mécaniciens dont les noms suivants :

— M. Ronald Comont, entré à la Société en juin 1950.

— M. Siegfried Jaeck, entré à la Société en septembre 1947.

— M. Georges Peignet, entré à la Société en mars 1950.

— M. Claude Sonnet, entré à la Société en janvier 1951.

M. Marcel Lemoine, engagé en avril 1949 en qualité d'aide-mécanicien, a été nommé mécanicien à compter du 28 juillet 1952.

Ont été nommés tuyauteurs, à compter du 14 juillet 1952, les aides-tuyauteurs dont les noms suivent :

— M. Jean-Pierre Lecordier, entré à la Société en août 1951.

— M. Jean Haubert, entré à la Société en août 1951.

M. Marcel Devis, engagé en avril 1951 comme aide-chaudronnier, a été nommé tuyauteur à compter du 14 juillet 1952.

M. Georges Schmirgal, engagé en août 1948 en qualité de manœuvre spécialisé, promu aide-électricien en juin 1949, puis électricien en septembre 1950, vient d'être nommé électricien à connaissances multiples à compter du 28 juillet 1952.

M. Raymond Cuffel, engagé en août 1951, en qualité d'aide-mécanicien, a été nommé ajusteur à compter du 28 juillet 1952.

M. Didier Sellier, engagé en août 1951 en qualité d'aide-chaudronnier, a été nommé chaudronnier à compter du 28 juillet 1952.

M. Félicien Labrousse, engagé le 27 novembre 1950 comme aide-chaudronnier, a été nommé soudeur, position verticale, à compter du 16 juin 1952.

M. Charles Torquet, engagé le 8 octobre 1947 comme manœuvre, promu aide-chaudronnier le 23 mars 1948, a été nommé soudeur, position verticale à compter du 16 juin 1952.

M. Roger Gueret, engagé le 1er décembre 1949, comme manœuvre, promu ouvrier-spécialisé sur tour le 27 novembre 1950, a été nommé soudeur, position verticale, à compter du 16 juin 1952.

Ces trois ouvriers ont suivi les cours de formation professionnelle accélérée à la Raffinerie.

Ont été nommés, à compter du 16 juin 1952, ajusteurs en instruments de précision, anciens élèves de l'Ecole d'Apprentissage de la Raffinerie, dont les noms suivent :

— M. Rémy Pain, entré à la Société le 30 juillet 1951.

— M. Christian Dutreuil, entré à la Société le 6 août 1951.

— M. Jean Maurice, entré à la Société le 3 septembre 1951.

Ont été nommés, à compter du 16 juin 1952, ajusteurs en instruments de précision dont les noms suivent :

— M. Jean Philippart, entré à la Société le 30 juillet 1951.

— M. Claude Chosson, entré à la Société le 4 septembre 1951.

— M. Jacques Dujardin, entré à la Société le 27 février 1951.

Ces six ouvriers ont suivi les cours de formation professionnelle à temps complet organisé par la Raffinerie pour la formation des « Régleurs en instruments de contrôle ».

M. Maurice Herveic, ancien élève de l'Ecole d'Apprentissage de la Raffinerie, engagé le 18 août 1947 comme chaudronnier, a été nommé chaudronnier-formeur à compter du 16 juin 1952.

M. André Marybrasse, ancien élève de l'Ecole d'Apprentissage de la Raffinerie, engagé le 16 août 1946 comme chaudronnier, promu le 1er mars 1949 chaudronnier formeur, puis monteur élingueur, a été nommé, à compter du 16 juin 1952, préparateur de chantier.

M. René Hericher, engagé le 14 septembre 1936 comme tuyauteur, promu le 22 mai 1947 tuyauteur formeur, a été nommé préparateur de chantier, à compter du 16 juin 1952.

Raffinerie de La Mailleraye.

M. Jacques Bettencourt, aide-comptable au Service Comptabilité, a été promu comptable industriel dans le même service le 1er juillet 1952.

M. Jean Creusy a pris, à dater du 1er août 1952, la Direction de la Raffinerie de La Mailleraye en remplacement de M. Delemar dont l'état de santé exigeait un repos prolongé.



M. DELEMAR



M. CREUSY

Ingénieur des Arts et Métiers, il était entré à la S.F.A.R. en 1932, en qualité d'inspecteur du Matériel. Nommé en 1933 chef du Service Inspection Matériel à la Raffinerie de Port-Jérôme, il devint rapidement adjoint au chef du Département Construction et Entretien. Pendant la guerre il s'occupa des Carburants Forestiers puis fut chargé de la construction de l'Usine Standard Kuhlmann à l'Estaque. A la libération il revint à Port-Jérôme comme chef du Dpt Construction et Entretien.

DIRECTION APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

MM. Jean Betbeze et Roger Giroux, aide-comptables au Service Comptabilité Stocks et Ventes, ont été mutés au Département Navigation.



Nous sommes heureux de publier la lettre d'un lecteur anonyme :

« J'ai lu dans Esso Revue la publication de la solution du jeu 64 = 65 que je vous avais envoyée en son temps.

Je vous adresse aujourd'hui pour vos lecteurs deux problèmes amusants :

Voici le premier :

— Par suite d'une erreur d'un client, un caissier reçoit un versement erroné. Le client a inversé les francs et les centimes et réciproquement. Avec la somme qu'il a reçue, le caissier débourse 33 fr. 70 et il lui reste encore le double de la somme qu'il aurait dû réellement recevoir. Trouver cette somme ?

Les lecteurs qui trouveront en moins d'une demi-heure seront des champions. Entre 1/2 heure et 1 heure viendront les forts en math. Entre 1 et 2 heures, les bons mathématiciens. Enfin, entre 2 heures et 24 heures, les calculateurs honorables. Après 24 heures, il vaut mieux abandonner pour que ce petit problème ne devienne pas une obsession.

Les lecteurs pourront d'ailleurs se rattraper sur le deuxième problème qui doit être trouvé entre 1/4 d'heure et 2 heures (du fait de sa grande simplicité, par rapport au problème précédent).

— On demande à un étudiant le nombre de francs qu'il possède ; l'étudiant répond : ce nombre a trois chiffres et il est égal à la moitié de la somme trouvée en additionnant tous les arrangements possibles obtenus en prenant deux à deux les chiffres du nombre cherché. »

INSIGNES ET

POUR LON

Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux collaboratrices et collaborateurs qui ont atteint 35, 30, 25, 20, 15 et 10 années de service à notre société :

DIRECTION APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

20 ans

M. Kléber Bataille, Atelier de Persan
M. Roger Berrier, Département Transports
M. Maurice Piot, admis au règlement d'invalidité le 1er Avril 1952

DIRECTION COMMERCIALE

30 ans

M. Robert Debray, Personnel et Training
M. Louis Bédard, Département Navigation

20 ans

M. Ben Doula Belgacem, Bitumes Tunis
M. Jacques Bregler, Bitumes et Emulsions Saint-Ouen
M. Jules Decruyenaere, admis au règlement d'invalidité le 1er juin 1952
M. Ben Amar Ben Ali Fredj, Bitumes Sousse
M. Mustapha Laroui, Bitumes Sousse
M. Camille Marchand, Département Construction et Entretien
M. Georges Meraboff, Département Construction et Entretien
M. Pierre Phelizon, Département Construction et Entretien
M. R. Pieton-Fresson, division sud-ouest
M. Alfred Piga, Bitumes Tunis
M. Pierre Saussot, division sud-est,
M. Lucien Troit, Département Automobile
M. André Visé, Bitumes et Emulsions Saint-Ouen

10 ans

Mme Denise Curtheley, Personnel et Training

Division nord-est

30 ans

M. Edmé Chardon, région de Reims

20 ans

M. Charles Beulque, secteur de Lille
M. Gabriel Cyrot, Services Administratifs
M. Lucien Lefebvre, secteur d'Ancerville

10 ans

M. Paul Malgras, Siège de la division

Division nord-ouest

35 ans

Mme Renée Vignaud, Service Utilités

30 ans

M. André Dengremont, Exploitation

25 ans

Mlle Yvonne Hervieux, secteur de Rouen

20 ans

M. Emile Chartier, usine de Saint-Ouen
M. Henri Dardart, usine de Gennevilliers
M. Edouard Hartmann, usine de Gennevilliers
Mme Alphonsine Heze, usine de Gennevilliers
M. Robert Honguer, secteur de Rouen
M. Jean Mayaud, secteur de Vernon
M. Jean Merer, usine de Saint-Ouen
M. Milton Pancera, usine de Saint-Ouen

RÉCOMPENSES

S SERVICES

M. Louis Pouillaude, usine de Gennevilliers
M. Charles Redon, Exploitation
Mme Suzanne Stevenin, comptabilité
Mme Suzanne Stevenin, Comptabilité Générale

15 ans

Mme Rose Brochet, usine d'Aubervilliers
Mme Julienne Wartel, Cantine d'Aubervilliers

10 ans

M. Roger Foure, Brûleurs, région de Paris
M. Fernand Gelin, usine de Gennevilliers
M. Jean Legrain, usine d'Aubervilliers
Mme Gisèle Sernick, usine de Gennevilliers

Division sud-ouest

20 ans

M. André Sucre, dépôt de Bègles

Division sud-est

30 ans

Mme Amélia Marchi, usine de Marseille

20 ans

Mme Rose Esposito
usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône
M. Georges Lopvet, région de Nancy
M. Joseph Nicola, secteur de Nice
M. Pierre Rebière, siège de la division
Mme Marguerite Romano
usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône

10 ans

M. Roger Boust
usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Mme Thérèse Chaix
usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône

DIRECTION RAFFINAGE, RECHERCHES ET DEVELOPPEMENTS

20 ans

M. Raymond Blanc, Département Administratif

Raffinerie de Port-Jérôme

30 ans

M. Henri Vial

Raffinerie de La Mailleraye

30 ans

M. Georges Baron — M. Jean Cabedoche
M. Joseph Postic

20 ans

M. Roland Anquetil — M. Georges Fiodère
M. Marcel Batel — M. André Guedon
M. Raymond Benard — M. Jules Ouin
M. Jean Bouvier — M. François Pain
M. Pierre Elorin — M. Adrien Petit
M. Emile Saunier

10 ans

Mlle Jacqueline François — M. Lucien Lenoir
M. Lucien Bonamy — M. Joseph Levitre
M. Lucien Zazzali — M. Emile Vigne

DIRECTION RELATIONS SOCIALES

25 ans

Mme Louise Princé
Département Formation Professionnelle

20 ans

M. Robert Marchal, Club Sportif



LA CAMPAGNE POUR LES PERTES SUR STOCKS.



Regards sur le premier semestre.



Encore un article sur les pertes sur stocks, direz-vous peut-être ? Des chiffres, des pourcentages, ce n'est guère attrayant ! Oui, bien sûr, mais ces quelques lignes sont pour vous dire que cette campagne a bien commencé l'année et que si, encouragés par les résultats du premier semestre, tous font de leur mieux pour consolider les améliorations acquises dans la cinquantaine de dépôts les mieux placés, et surtout si tous nous faisons un gros effort dans les quinze autres Esso-Standard obtiendra à coup sûr des résultats satisfaisants.

Mais ayez quand même l'obligeance de considérer les quelques chiffres ci-dessous, que nous limitons à la catégorie de produits carburants pour automobiles :

Pour les six premiers mois de 1951.

	En litres
Pertes totales.......	4.000.000
Pertes d'exploitation .	2.000.000

Pour les six premiers mois de 1952.

	En litres
Pertes totales.......	3.300.000
Pertes d'exploitation .	1.500.000

et cela malgré une augmentation sensible des ventes.

Ce n'est pas mal, n'est-ce pas ?

Oui, mais voilà, ceux qui ont vue panoramique de la question voient que l'on pourrait faire nettement mieux. Les trois quarts de nos dépôts sont en bonne voie. La modernisation de leur matériel et l'acharnement apporté à la réduction des pertes en ont eu raison.

Il y en a encore une quinzaine qui cherchent leur voie. Qu'ils s'y mettent sérieusement; l'aide nécessaire et les conseils ne leur seront pas ménagés, s'ils en ont besoin.

Donc, ALERTE AUX FUITES et que tous fassent le maximum pour les réduire.

Saviez-vous que...

. Si vous désirez vous perfectionner dans une branche quelconque, augmenter vos connaissances ou préparer vos enfants déjà grands à tel ou tel examen, et que vos occupations ne vous permettent pas de vous déranger, vous pouvez vous adresser au :

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT
PAR CORRESPONDANCE
7, rue des Maraîchers, à Paris (20e)

dont les cours sont gratuits et l'enseignement excellent.

Si vous vous ennuyez à Paris, ou si vos filles ou vos fils ne savent comment occuper leurs loisirs, vous pouvez adhérer à « CULTURE ET LOISIRS », 7, boulevard Delessert, à Paris (16e), qui organise des voyages, conférences, visite de musées, excursions, réunions musicales, cinématographiques, etc.

Il est toujours bon de connaître cette adresse « SERVICE DE L'ENFANCE EN DANGER MORAL », 19, rue du Pot-de-Fer, à Paris ; elle vous permettra peut-être un jour de rendre service.

Parents parisiens qui ne pouvez toujours rester chez vous le soir et qui ne savez à qui confier votre enfant, sachez que les « GARDES D'ENFANTS à DOMICILE », 2, rue de Berne, à Paris, se chargeront de vous fournir une garde qui se rendra chez vous pour le temps de votre absence ; un coup de téléphone suffit à EURope 35-34.

Les vieillards solitaires, malades ne pouvant plus vivre seuls peuvent s'adresser au Service des placements des vieillards, 175, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Vous pouvez utiliser vos talents d'amateurs et réaliser une bonne action en adhérant à « l'ŒUVRE NATIONALE DU THEATRE à l'HOPITAL », 75, rue Lafayette, à Paris, qui organise des séances dans les hôpitaux, sanatoria, préventoriums. Bien entendu, tous les concours sont bénévoles.

L'Association FRANCE-CANADA se charge de mettre en rapport Français et Canadiens désirant entrer en relations épistolaires. Voici son adresse : 120, boulevard Raspail, Paris.

Pères et mères de famille, LA MAISON DE LA FAMILLE, 28, place Saint-Georges, Paris, vous fournira, si vous vous adressez à elle, tous les renseignements que vous pourrez lui demander et défendra vos intérêts si besoin est.

Deux belles professions féminines qui intéresseront peut-être vos filles : infirmières et jardinières d'enfants.

Pour être *Infirmière*, il est possible de s'adresser :

1° A une école dépendant de l'Assistance publique (gratuite).

2° A une école privée payante.

Il faut, si l'on s'adresse à l'Assistance publique, s'engager pour cinq années. Etre titulaire du Baccalauréat — ou du Brevet Supérieur — ou, à défaut, d'un diplôme de fin d'Etudes secondaires. A défaut de la possession de ce diplôme, se soumettre à un examen d'entrée du niveau du Brevet élémentaire.

Etre âgée de 19 à 35 ans.

Pour cela s'adresser au Bureau central des Infirmières et des Assistantes sociales, au *Ministère de la Santé publique et de la population*, 7, rue de Tilsitt, à Paris, qui communiquera l'adresse des écoles de votre région.

Pour être *jardinière d'enfants*, il faut être âgée de moins de 18 ans et titulaire du Baccalauréat. Vous pourrez, en écrivant aux autres adresses ci-après, obtenir des renseignements complets :

Ecole Normale Sociale : 56, rue Blanche, Paris (9e).

Ecole Charles Péguy, 54, avenue de la République, Paris (1er).

Ecole Pratique de Formation Sociale, 185, rue de Charonne, Paris (20e).

Ecole de l'Abbaye, 3, rue de l'Abbaye, Paris (6e).





Où il y eut Gênes... il y eut plaisir...

Une manifestation sportive internationale, de l'importance de celle qui s'est déroulée à Gênes en juin dernier, nécessite, afin de mettre de son côté toutes les chances de gagner, une grande préparation des équipes. C'est pourquoi, aussi bien pour le football, le tennis ou les boules, les dirigeants sportifs des clubs « Esso-Sport » de Paris et de Province ont sélectionné leurs meilleurs joueurs. Le soin apporté à cette sélection est certainement une des raisons pour laquelle le club « Esso-Sport » France, a remporté un grand nombre de victoires.

Nous n'avons pas l'intention de raconter dans le détail ce que fut ce voyage à Gênes, depuis le départ à la gare, les difficultés de passeport, jusqu'à l'accueil si chaleureux et si sympathique de M. Scrocca, Président du club sportif italien. Nous tenons d'ailleurs à féliciter nos amis italiens pour la parfaite organisation de ces journées sportives, la qualité des hôtels et des repas qui ont fait, de cette réunion, une réussite complète.

Entrer également dans le détail de tous les matches serait certainement très fastidieux, aussi Esso Revue est allé interviewer M. Grondin qui a bien voulu répondre à nos questions en ce qui concerne les différentes catégories sportives qui ont joué à Gênes.

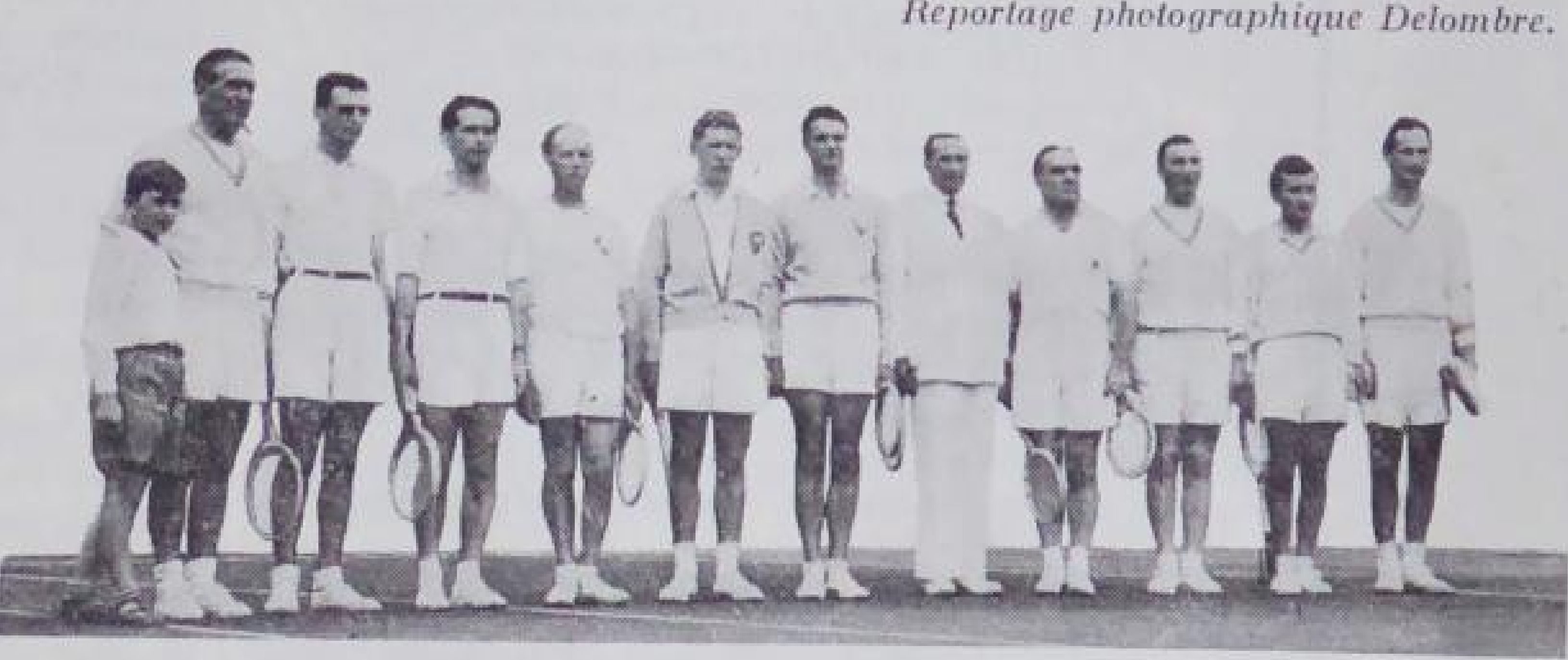
— « En football, nous dit M. Grondin, nous avons été favorisés, car grâce à un tirage au sort heureux, nous n'avons pas eu à jouer les matchs de barrage. Nous avons été sélectionnés immédiatement en demi-finale contre la Suisse que nous avons battue après une très belle partie jouée sur le stade municipal de la ville de Turin, devant un public qui ne comptait pas moins de 3.000 personnes.

En finale, nous avons rencontré l'équipe belge qui avait vaincu l'Italie et l'Allemagne, après des parties très disputées ; nous avons gagné par un but marqué sur pénalty et nous avons dominé 70' sur 90'. L'équipe belge a toutefois fort bien défendu ses buts et nous tenons à la féliciter pour son cran, ses victoires et sa parfaite technique.

— Et en ce qui concerne le tennis, M. Grondin ?

— En tennis, notre équipe était forte, puisqu'elle comptait trois deuxièmes séries : MM. Kroll, Chaperon et Pontet et que Bonneville et Billot, de Port-Jérôme, sont également de très bons joueurs. Tous ont participé aux différents matches et ont contribué à la victoire de l'ensemble.

Nous avons retrouvé là-bas d'ailleurs, avec joie, notre ami, le vétéran Bacigalup, toujours jeune, qui fit un match très apprécié et se défendit comme à son habitude très habilement et très courageusement.



En tennis de table, notre équipe composée de Grebonval et Salla ne connut aucune défaite. La finale, disputée contre l'équipe suisse dont fait partie Pfenniger, qui est considéré comme le deuxième joueur de Suisse, a été remportée après des matches excellents et spectaculaires de nos deux joueurs Salla et Grebonval.

— Quant au basket ?

— Aucun match de basket ne s'est déroulé. Il est regrettable d'ailleurs que ce sport n'ait pu être inscrit à ce tournoi international, car nous aurions certainement remporté, en raison de la valeur de nos joueurs, une coupe supplémentaire. Ce n'est que partie remise et nous pouvons espérer que nos basketteurs et basketteuses pourront démontrer « la valeur de leurs muscles » à une prochaine rencontre.

— Il y avait aussi, je crois, des boulistes ?

— Oui, mais en ce domaine nous n'avons été que troisième, handicapés par l'utilisation des boules italiennes en matière synthétique, d'un poids et d'une dimension différents de celles utilisées en France. L'équipe italienne a affirmé une telle maîtrise de sa technique que même dans de meilleures conditions, il n'est pas certain que nous aurions gagné cette compétition. Précisons que toutefois encore l'équipe algéroise, classée deuxième, s'est fort bien défendue ».

Nous n'avons pas voulu éloigner M. Grondin plus longtemps de ses occupations, mais nous avons appris encore qu'une dancing-party avait été offerte à nos joueurs dans le cadre remarquable du Club-House italien et qu'elle fut très appréciée par toutes les délégations.

M. Young, président du club « Esso-Sports », qui représentait la direction de la Société, souhaita, aussi bien au cours de la cérémonie d'ouverture qu'à la fin du tournoi, qu'une telle compétition englobe un nombre toujours plus grand de sociétés affiliées européennes.



Le lendemain, sous la conduite de mentors italiens, nos joueurs ont également pu visiter Gênes, le Riggi et la partie la plus ancienne de la ville.

Ajoutons encore que les délégations furent reçues par la Municipalité de la Ville de Gênes, et nous comprendrons pourquoi tous ceux qui ont eu la chance de faire ce déplacement ont quitté cette ville à regret. G. B.

Reportage photographique Delombre.

















RÉSULTATS TECHNIQUES

TENNIS. Coupe Port Jérome

Rappelons les résultats de la compétition pour la Coupe Port-Jérôme :

Eliminatoires :

Italie-Allemagne 3-0
Belgique-Suisse 2-1
Danemark-Tunisie 1-2
Hollande-France 0-3

Demi-finales :

Italie-Belgique 2-1
Tunisie-France 0-3

Finale :

Italie-France 0-3

PING-PONG Coupe Ernst Muller

Voici les résultats de notre équipe :

Belgique-Danemark 2-0
Belgique-Finlande 2-0
Belgique-France 0-2
Belgique-Allemagne 1-1
Belgique-Hollande 2-0
Belgique-Suisse 0-2
Belgique-Italie 1-1

Classement général :

1. France .... 14 points
2. Suisse .... 11 —
3. Belgique .... 8 —
4. Allemagne ...... 8 points
5. Italie .... 8 —
6. Danemark ...... 4 —
7. Hollande .... 2 —
8. Finlande .... 1 —

JEU DE BOULES. Coupe Emile E. Soubry

Algérie-France 13- 1
Suisse-Algérie 8-13
Algérie-Italie 9-15
France-Suisse 15-14
Italie-France 13- 7
Suisse-Italie 6-13

Classement général :

1. Italie .... 3 points
2. Algérie .... 2 —
3. France .... 1 —
4. Suisse .... 0 —

FOOT-BALL. Coupe Chester F. Smith

Eliminatoires :

Hollande-Allemagne 0-1
Belgique-Italie 1-0

Demi-finales :

Suisse-France 1-4
Allemagne-Belgique 0-1

Finale :

Belgique-France 0-1

CHRONIQUE SOCIALE

RÉSUMÉ DES DISPOSITIONS SOCIALES intervenues au cours des mois de juillet...

I. — DISPOSITIONS LÉGALES

Variation du salaire minimum interprofessionnel garanti

Le *J.O.* du 19 juillet 1952 a publié le texte d'une Loi du 18 juillet relative à la variation du salaire minimum interprofessionnel garanti en fonction du coût de la vie.

Cette loi prévoit que lorsqu'une augmentation égale ou supérieure à 5 % de l'indice mensuel d'ensemble des prix à la consommation familiale à Paris (indice dit des 213 articles) aura été enregistrée, le salaire minimum interprofessionnel garanti sera modifié proportionnellement à l'augmentation constatée.

Toutefois deux modifications successives ne pourront intervenir, sauf circonstances exceptionnelles, pendant une période de quatre mois.

Aucune disposition de la Loi ne prévoit la révision du salaire minimum en cas de baisse de l'indice.

L'indice pris comme point de départ pour l'application de l'échelle mobile étant l'indice 142, le salaire minimum ne pourrait être révisé que si l'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale atteignait ou dépassait le chiffre 149,1 (142 × 1,05).

A noter enfin que la loi du 18 juillet 1952 ne concerne que le taux du salaire minimum interprofessionnel garanti. *Elle ne vise donc ni les salaires minima garantis qui sont fixés par voie de Convention collective ou d'accords contractuels, ni ses salaires réels.*

Majoration des rentes dues au titre de la législation sur les accidents du travail

Une loi du 25 juillet 1952 (*J.O.* du 29 juillet) a majoré, sous certaines conditions, les rentes dues aux victimes d'accidents du travail ou à leurs ayants droit. Ces majorations peuvent être accordées pour les accidents survenus avant le 1er juin 1952.

La même loi a modifié, pour les accidents survenus depuis le 1er juin 1952, les plafonds de salaire pour le calcul des rentes ainsi que le taux de la rente de veuve.

De plus, les titulaires de rentes auxquels aucun droit n'est ouvert du fait de leur travail personnel bénéficient des prestations de l'assurance maladie.

Enfin, la majoration accordée à la victime obligée pour effectuer les actes ordinaires de la vie d'avoir recours à l'assistance d'une tierce personne est portée à 200.000 francs.

Institution d'une allocation spéciale en remplacement de l'allocation temporaire aux vieux

Une loi du 10 juillet 1952 (*J.O.* du 11 juillet 1952) a apporté certains aménagements aux régimes des allocations de vieillesse au profit des *travailleurs non salariés.*

Elle a, en particulier, remplacé « l'allocation temporaire aux vieux » au profit des personnes « économiquement faibles » par une « allocation spéciale » à partir du 1er juillet 1952.

Par rapport au régime précédent les modifications principales sont les suivantes :

Conditions d'attribution :

Le plafond de ressources annuelles personnelles qui limitait le droit à l'attribution de l'allocation temporaire aux vieux passe de :

104.000 fr. pour une personne seule à 132.000 fr.

Et de 138.000 fr. pour un ménage à 180.000 fr.

Taux et paiement de l'allocation :

Le montant de l'allocation reste fixé à 28.200 fr. par an. L'allocation spéciale sera versée de plein droit aux bénéficiaires de l'allocation temporaire sans que les intéressés soient tenus d'en faire la demande.

II. — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A LA SOCIÉTÉ

Prime de non accident et de bon entretien

Suivant une décision prise en Chambre Syndicale, sur l'initiative de notre Société, les taux des primes mensuelles de Non Accident et de Bon Entretien ont été augmentés *avec effet du 1er juin 1952.*

Chauffeurs de véhicules automobiles

— Prime de Non Accident Fr. 900, par mois (au lieu de 750).

— Prime de Bon Entretien Fr. 900 par mois (au lieu de 750 fr.).

Monteurs en voiture d'appareils distributeurs

— Prime de Non Accident Fr. 600 par mois (au lieu de 450 fr.).

Compte tenu des conditions de travail particulières dans les Raffineries, les taux des primes de Non Accident, et de Bon Entretien applicables aux chauffeurs de ces établissements, ont été fixés comme suit à compter de la même date :

— Prime de Non Accident Fr. 600 par mois (au lieu de 500 fr.).

— Prime de Bon Entretien Fr. 600 par mois (au lieu de 500 fr.).

...et d'août 1952

DISPOSITIONS LÉGALES

Les nouveaux taux de l'allocation-logement

Le *Journal Officiel* du 1er août 1952 a publié un décret fixant les taux de l'allocation-logement *pour la période du 1er juillet 1952 au 1er juillet 1953.*

Le loyer minimum prévu pour l'ouverture du droit à l'allocation-logement est fixé au pourcentage suivant des ressources de l'ensemble des personnes vivant au foyer :

— 6,3 % pour les jeunes ménages sans enfants
— 5,7 % pour les ménages d'un enfant
— 4,3 % pour deux enfants
— 4,1 % pour trois enfants
— 3,8 % pour quatre enfants
— 3,5 % pour cinq enfants
— 3,3 % pour six enfants

avec diminution de 0,1 % par enfant au-delà du sixième.

Il est rappelé que le montant des ressources à prendre en considération comprend en particulier les prestations familiales.

Le montant de l'allocation-logement se calcule en appliquant à la différence entre le loyer principal effectivement payé dans la limite du plafond (voir ci-dessous) et le loyer minimum mensuel calculé par application des taux ci-dessus, un pourcentage fixé pour les allocataires salariés à :

— 40 % pour les jeunes ménages sans enfant bénéficiaires de l'allocation de salaire unique,
— 60 % pour les ménages d'un enfant bénéficiaires de l'allocation de salaire unique,
— 80 % pour les ménages de deux enfants,
— 90 % pour les ménages de trois enfants,
— 95 % pour les ménages de quatre enfants et plus.

Le plafond du loyer mensuel effectivement payé est fixé à :

— 5.940 fr., majoré s'il y a lieu de 660 fr. par enfant au-delà du premier.

— 8.400 fr., majoré s'il y a lieu de 1.260 fr. par enfant au-delà du second.

Selon qu'il s'agit ou non d'un logement construit ou achevé antérieurement au 1er septembre 1948 (ou d'une H.L.M. achevée antérieurement au 3 septembre 1947).

Prêts en faveur de l'amélioration de l'habitat

Le *Journal Officiel* du 1er août 1952 a également publié un arrêté qui proroge pour un an jusqu'au 1er juillet 1953 les prêts que les organismes payeurs d'allocations familiales peuvent consentir sur leurs disponibilités, *en faveur de l'amélioration de l'habitat.*

Ces prêts comme précédemment, peuvent atteindre 80 % des dépenses effectuées par l'emprunteur. Toutefois, le maximum est relevé comme suit :

— de 100.000 à 150.000 fr. pour les emprunteurs ayant moins de 3 enfants à charge,
— de 125.000 à 185.000 fr. pour les emprunteurs ayant trois ou quatre enfants à charge,
— de 150.000 à 225.000 fr. pour les emprunteurs ayant au moins cinq enfants àc harge.

Enfin, la durée du remboursement des prêts est portée à 30 mensualités égales (au lieu de 12 précédemment), exigibles à compter du sixième mois qui suit l'attribution.

Contrôle de l'utilisation des spécialités pharmaceutiques prises en charge par la Sécurité sociale

Aux termes d'un décret du 7 août 1952 (*J.O.* du 14 août 1952) une vignette devra être placée à l'intérieur du conditionnement des spécialités pharmaceutiques.

Cette vignette devra être collée par tous les assurés sociaux sur l'ordonnance tarifiée par le pharmacien jointe à l'appui de la demande de remboursement.

Ces dispositions entrent en vigueur à partir du 1 novembre 1952.

ENTRE-NOUS

NAISSANCES

Nous avons eu le plaisir d'apprendre les naissances de :

AU SIÈGE SOCIAL

XAVIER, *fils de M. Georges Almueis, Usines de Bitumes de Caen.*
MARC *fils de Mme Jeanine Bernard, Département des Achats, et de M. Jack Bernard, Département Construction et Entretien.*
PHILIPPE .. *2e enfant de M. Jacques Brisset, Serv. Stock. et Distrib.*
ANNICK .... *2e enfant de M. René Cuffel, Relations Corporatives.*
FRANÇOISE .... *fille de M. René Deterne, Cantine.*
SYLVIANE *2e enfant de M. Emmanuel Dumenil, Services Généraux.*
PHILIPPE *2e enfant de M. Michel Fievet, Comptabilité Ventes Siège.*
GUY *fils de M. Henri Gloire, Département Combustibles Liquides.*
MARYSE *2e enfant de M. Maurice Guitton, Serv. Mach. Electro-Compt.*
JACQUELINE *fille de Mme Yvonne Herregodts et de M. Henri Herregodts, Services Généraux.*
FRANÇOISE .... *fille de Mme Gisèle Jouny, Comptabilité Générale.*
JEAN-LUC *2e enfant de M. Henri Lemarchand, Département Bedford.*
PATRICE *fils de M. René Nadaud, Dép. Construction et Entretien.*
PHILIPPE *2e enfant de M. Jean Pruvot, Serv. Mach. Electro-Compt.*
CLAUDE *2e enf. de M. Pierre Serres, Dép. Inspect. et Normalisat.*
MARIE-DOMINIQUE *2e enfant de M. Robert Wark, Compt. Générale.*

A LA DIVISION NORD-EST

XAVIER .... *fils de Mme Jacqueline Basset, Secteur de Lille.*
JEAN .... *fisj de M. René Ploton, Secteur de Moneteau.*
MARTINE .... *fille de M. Pierre Benoit, Dépôt de Saint-Ouen.*

A LA DIVISION NORD-OUEST

MARTINE *fille de Mme Marceline Bertrand, Usine de Gennevilliers.*
BRUNO .... *2e enfant de M. Guy Carot, Région parisienne.*
FRANÇOISE *4e enfant de M. Gilbert Cordier, Usine de Gennevilliers.*
CHRISTIAN .... *fils de M. Robert Huet, Secteur de Nantes.*
FRANCIS .... *fils de M. Lucien Lebel, Usine de Gennevilliers.*
MIREILLE........ *2e enfant de M. Alfred Le Corre, Dépôt d'Orly.*
ANNIE .... *fille de M. Fernand Legrand, Dépôt d'Orly.*
FRANÇOISE... *3e enfant de M. Roger Mathieu, Région parisienne.*
ROSÈNE ..... *3e enfant de M. Lucien Patrolin, Secteur de Rouen.*
FRANÇOISE .... *fille de M. Jean Raveau, Secteur d'Orléans.*
BÉATRICE *3e enfant de M. Ruault du Plessis-Vaidière, Secteur de Brest.*
CLAUDINE *3e enfant de M. Florencio Toro, Atelier Central Répar. Auto.*

A LA DIVISION SUD-EST

GUY .... *fils de M. Auguste Bargin, Siège Division.*
PIERRE .... *4e enfant de M. Paul Boehm, Secteur de Rodez.*
ROBERT ...... *fils de M. Edouard Dalbera, Usine de Marseille.*
PATRICK .... *fils de M. Guy Leps, Secteur de Marseille.*
BERNARD *fils de M. Michel Lewandowski, Aéroport de Marignane.*
MARIE-FRANCE *2e enfant de M. Louis Messiant, Port-Saint-Louis.*

A LA DIVISION SUD-OUEST

FRANCINE *4e enfant de M. Jean Blanchon, Secteur de Châtellerault.*
CLAUDE ... *4e enfant de M. André Bonnet, Siège de la Division.*
JEAN-LOUIS *2e enfant de M. Maurice Calvinhac, Dépôt de Bègles.*
CATHERINE *2e enfant de M. Claude Leclerc, Siège de la Division.*
JEAN-BAPTISTE .. *fils de M. Michel Lustin, Siège de la Division.*

A LA RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

PHILIPPE .... *2e enfant de M. Georges Berville.*
EVELYNE .... *fille de M. Michel Blard.*
DOMINIQUE .... *fille de M. Edouard Bordron.*
ERIC .... *2e enfant de Mme Jeannette Boyard.*
PATRICK .... *fils de M. Claude Cariller.*
PATRICK .... *fils de Mme et M. Jean Castot.*
FRANÇOISE .... *2e enfant de M. Pierre Cazoulat.*
EVELYNE .... *fille de M. Georges Chervy.*
ISABELLE .... *4e enfant de M. Jacques Christain.*
MIREILLE .... *3e enfant de M. Roland Damis.*
CHANTAL .... *2e enfant de M. Paul Dehais.*
PHILIPPE .... *4e enfant de M. Jean Galliègue.*
GHISLAINE .... *fille de M. François Garin.*
PAULETTE .... *3e enfant de M. Bernard Gérard.*
SYLVIANE.................... *4e enfant de M. André Gibeaux.*
JOCELYNE .... *2e enfant de M. Firmin Goulay.*
MARTINE .... *fille de M. André Guery.*
JEAN-LOUIS .... *7e enfant de M. Maurice Hamel.*
ANNICK .... *fille de M. René Hedou.*
FRANÇOISE .... *fille de M. René Ledain.*
ARLETTE .... *2e enfant de M. Charles Lesueur.*
JEAN-YVES .... *2e enfant de M. et Mme Marcel Marical.*
MICHEL .... *fils de M. Moïse Paris.*
MARIE-CHRISTINE .... *fille de M. Jean-Claude Proux.*
YANN .... *1er enfant de M. Jean-Marie Ricard.*
MICHEL .... *fils de M. Fernand Rosay.*
ALINE .... *5e enfant de M. Elie Roussel.*
ERIC .... *fils de Mme Marcelle Seninck.*
JEAN-JACQUES..... .... *fils de M. et Mme Jean Serin.*
EVELYNE .... *2e enfant de M. Léopold Toutfaire.*
JOELLE .... *9e enfant de M. Modeste Vasseur.*
PASCALE .... *2e enfant de M. René Vimont.*

A LA RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

CHRISTIAN .... *4e enfant de M. Bernard Auvray.*
MARIE-FRANCE .... *5e enfant de M. André Chatillon.*
MARIE-FRANCE .... *3e enfant de M. Paul Dubut.*
IRÈNE .... *3e enfant de M. Jean Ducatel.*
JEAN-MARC .... *4e enfant de M. Paul Dumontier.*
DOMINIQUE .... *1er enfant de M. Lucien Fleury.*
JOEL .... *fils de M. Gaston Harel.*
PHILIPPE............................ *fils de M. Claude Hardy.*
VÉRONIQUE .... *5e enfant de M. Pierre Hauguel.*
CLAIRE .... *fille de M. Jacques Hellier.*
CHRISTIANE..................... *5e enfant de M. Julien Lecrocq.*
GÉRARD .... *3e enfant de M. André Leroux.*
PATRICK .... *2e enfant de Mme Geneviève Leroy.*
YVETTE .... *3e enfant de M. Augustin Nourrichard.*
JEAN-CLAUDE .... *2e enfant de M. Jacques Petit-Valet.*
ANNETTE .... *3e enfant de M. Joseph Rouas.*
CHANTAL .... *6e enfant de M. Lucien Saint-Léger.*
NADINE............................ *2e enfant de M. Pierre Vestu.*

NOS MARINS

MARIE-JOSÉE ..... *fille de M. Ducout, patron sur « Esso-Decize ».*
DENIS-JACKY, *fils de M. Franco, matelot sur « Esso-Villequier ».*
FRANÇOISE *2e enfant de M. Jean Lefèvre, lieutenant ex- « Esso-Bretagne ».*
CLAUDE *1er enf. de M. Eugène Le Menec, assistant « Esso-Picardie ».*
MARIE-CLAUDE *2e enfant de M. André Le Ralec, matelot « Esso-Normandie ».*
DOMINIQUE *1er enfant de M. Henri Mathon, radio « Esso-Roche-Maurice ».*
ANNE-MARIE *fille de M. Jean Picard, graisseur « Esso-Languedoc ».*
ALAIN .... *fils de M. Joé Réal, matelot sur « Esso-Nancy ».*
EVELYNE *2e enfant de M. Yves Savidan, boulanger « Esso-Provence ».*
MONIQUE .... *fille de M. Yrrien, matelot « Esso-Le Pecq ».*

MARIAGES

Nous sommes heureux de faire part des mariages de :

AU SIÈGE SOCIAL

M. Jacques Donnet, Département Bitumes Emulsions Auxerre.
Mlle Hélène Campouris et M. Henri Parenton, Département des Achats.
Mlle Francine Izabelle, Département Navigation, Le Havre, avec M. Quignard.
Mlle Jeannine Jourdan, Département Bitumes et Emulsions, avec M. Alliot.
M. Bernard Thuvien, Direction Raffinage, Recherches et Développement, avec Mlle Marie-Josèphe Prentout.

A LA DIVISION NORD-EST

Mlle Odette Delaire, Siège Division, avec M. Barbier.

M. Georges Farny, Siège Division.
M. Maurice Marchand, Secteur de Sedan.
M. Daniel Paradis, Secteur de Reims.
Mlle Rachel Roulleau, Siège Division, avec M. Jacques Mignot.

A LA DIVISION NORD-OUEST

M. Francis Le Vaillant, Usine de Gennevilliers, avec Mlle Yvette Goueffic.
Mlle Lucette Poussin, Dépôt de Saint-Ouen, avec M. Robert Ducloux, Comptabilité Clients de la Division.

A LA DIVISION SUD-EST

M. Robert Fructus, Secteur de Roanne, avec Mlle Denise Fourneyron.
M. Guy Maisonneuve, Siège de la Division, avec Mlle Annie Labouchet.
M. Georges Garcia, Usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec Mlle Denise Aprile.
M. Bernard Guillaume, Siège de la Division, avec Mlle Christiane Fournier.
M. Pierre Scotto, ouvrier à Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec Mlle Arlette Villevieille.
M. Francis Vidal, Usine à Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec Hélène Podkreaz.

A LA DIVISION SUD-OUEST

Mlle Michèle Aubarède, Siège de la Division, avec M. Roland Pons.
Mlle Nicole Baudot, Siège de la Division, avec M. Marc Plantard.
M. Michel de la Bernardie, Secteur de Dax, avec Mlle Nadine Hauquin.
Mlle Michèle Dubedat, Dépôt de Bègles, avec M. Lafrancesca.
M. Joseph Olivier, Secteur de Brive, avec Mlle Ginette Teille.

A LA RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

M. Guy Douyère, avec Mlle Emilienne Lautour.
M. Robert Pastel, avec Mlle Nelly Lefebvre.

A LA RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

M. Alfred Bougdour, avec Mlle Marcelline Grout.
M. Michel Dechamps, avec Mlle Yvette Bonay.
M. Jean-Claude, avec Mlle Mauricette Picard.
M. Raoul Leprevost, avec Mlle Jeannine Martin.
M. Edmond Oczkowski, avec Mlle Cécile Froger.
M. Michel Vollais, avec Mlle Simonne Legrand.

NOS MARINS

M. Marcel Bouré, nettoyeur « Esso-Normandie », avec Mlle Eliane Gaultier.
M. Cl. Delaune, lieutenant « Esso-Picardie », avec Mlle Arlette Lafont.
M. Philippe Dufresne, chauffeur (au cours), avec Mlle Micheline Lassire.
M. Félix Guiramand, matelot l' « Allegro », avec Mlle Charlotte Bozzi.
M. Jean Hullot, lieutenant « Esso-Normandie », avec Mlle Monique de Poulpiquet.
M. André Joly, officier radio ex- « Esso-Picardie », avec Mlle M.-T. Daux.
M. Henri Lorzil, second capitaine « Esso-Gascogne », avec Mlle Jeanne Botherel.
M. Philippe Schryve, lieutenant « Esso-Provence », avec Mlle Jacqueline Demonchy.
M. Henri Vogirault, 2e mécanicien à bord du remorqueur « Esso-Standard II », avec Mlle Loquien.

DÉCÈS

Nous avons appris avec peine le décès de deux de nos anciens collègues :

M. Gabriel Boissin, ancien tonnelier à l'Usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône, décédé le 7 juillet 1952.
M. Boissin était à la retraite depuis le 1er septembre 1943.

M. Maurice Canac, ancien ouvrier qualifié à l'Usine de Grand-Quevilly, décédé le 29 juin 1952.
M. Canac était à la retraite depuis le 1er février 1951

Mme M. T. Riout, de la Raffinerie de Port-Jérôme, de son père.

MM. Jean, René, Michel Dumenil, de la Raffinerie de La Mailleraye, de leur frère Henri et de leur mère.

M. Raoul Bettencourt, de la Raffinerie de La Mailleraye, de son père.

M. Maurice Cherrier, de la Raffinerie de La Mailleraye, de sa mère.

Nous avons appris avec peine le décès de :

M. Léon Lepoitevin, ancien employé au bureau du Secteur de Marseille.
Engagé en 1934 avec son épouse à la Station-Service de Marseille Saint-Antoine, il avait été mis en disponibilité en 1940. Il reprit son activité en 1944 à la même station jusqu'en 1948, date à laquelle cette station fut mise en gérance libre.
Le décès de M. Lepoitevin a vivement ému tous ses collègues parmi lesquels il était unanimement apprécié.

MM. H. Laffaille, directeur de la Division Sud-Est, P. Saussot, M. Leenhardt et G. Gobert représentaient notre Société aux obsèques, auxquelles assistaient également une délégation du personnel du Secteur et de l'Usine de Marseille.

Un autre de nos collègues, M. Jean Mours, a été frappé dans son affection et nous fait part du décès de sa fille Maryse.

Enfin, Mme Louise Mazzoni, veuve M. J. Mazzoni, ancien chef du Dépôt de Collonges, est décédée à Lyon.

DIRECTION APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS DÉPARTEMENT NAVIGATION

Disparition en mer

M. Julien Allain, cuisinier à bord de notre Tanker Long-Courrier « Esso-Bretagne » est disparu en mer le 25 juin dernier, pendant le trajet de retour de ce navire de son voyage à Sidon.
Malgré toutes les recherches immédiatement effectuées après l'alerte donnée, le corps de notre collègue n'a malheureusement pas pu être retrouvé.

M. Allain, entré le 1er décembre 1948 au service de notre Armement, était unanimement apprécié de ses chefs et de ses collègues.

Nous avons appris avec peine le décès de plusieurs de nos collègues ou anciens collègues :

M. Pierre Mataguez, cuisinier à bord du caboteur « Esso-Port-Jérôme », décédé le 16 août 1952 à l'hôpital de Bari (Italie) où il avait dû être admis en raison de son état.
Le défunt, qui était entré à la Société en 1947, était marié et père de deux enfants.

M. Pierre Kermorgan, troisième officier mécanicien à bord de l' « Esso-Provence », décédé accidentellement le 6 août 1952 pendant son congé.
M. Kermorgan était célibataire.

M. Louis Gueniffey, ancien manœuvre à l'Usine de Gennevilliers.
Entré à la Société en 1936, il était à la retraite depuis juillet 1951.
Mme Marthe Benejat, ancienne ouvrière à l'Usine de Bègles.
Entrée à la Société en 1897, elle était à la retraite depuis 1939.

D'autres collègues ont été frappés dans leur affection et nous font part des décès :

M. G. Gauthier, chef du Département du Personnel, de son père.
M. M. Soudais, de Port-Jérôme, de sa mère.
M. M. Cavelier, de Port-Jérôme, de sa belle-même.
Mlle H. Perrot, du Département des Achats, de sa mère.

Nous avons appris avec peine le décès de plusieurs de nos collègues :

M. Auguste Barrot, décédé le 28 juillet 1952 à l'âge de 56 ans.
Entré à la Société en 1931 en qualité de chauffeur à Aubervilliers, il avait toujours occupé ce poste depuis lors.
M. P. Clerc, du Service Matériel et Magasins, représentait notre Société aux obsèques auxquelles assistaient de nombreux collègues du défunt.

M. Ernest Boullet, décédé à Saint-Quentin le 7 juillet 1952 après une longue maladie, l'âge de 63 ans.
M. Boullet avait été engagé comme comptable à la Région de Reims en mars 1940. Il avait occupé ensuite le poste de comptable au District forestier de Champagne. Il avait été muté au Secteur de Saint-Quentin en mars 1946.

M. Mas, chef de Secteur à Saint-Quentin, représentait notre Société aux obsèques.

M. Georges Crestot, décédé le 30 juin 1952, à la suite d'un accident de motocyclette, à l'âge de 40 ans.
Entré à la Société en 1948, M. Crestot était préposé à l'avitaillement des bateaux sur le chaland « Saxoléine II », à Rouen.
M. Louvet, chef de poste du « Saxoléine II », représentait notre Société aux obsèques.

M. Nicolas Prokhoroff, ingénieur au Département Construction et Entretien, décédé le 9 août 1952, après une courte maladie, à l'âge de 61 ans.
D'origine russe, mais naturalisé Français depuis 1928, M. Prokhoroff entra à la Société en 1929 et occupa divers postes de directeur d'usine et d'ingénieur jusqu'à la mobilisation. Les événements de guerre le tinrent éloigné de notre Société jusqu'en 1946, date à laquelle il fut réintégré comme ingénieur au Département Construction et Entretien, poste qu'il occupa jusqu'à son décès.
Une importante délégation du Siège social et des Usines de la Région parisienne représentait notre Société aux obsèques.

D'autres collègues ont été frappés dans leur affection et nous font part des décès :

M. Maurice Cavelier, de la Raffinerie de Port-Jérôme, de sa belle-mère.
M. Claude Hardy, de la Raffinerie de La Mailleraye, de son beau-père.
M. Georges Kettler, de la Direction Comptabilité et Finances, de son frère.
M. Georges Letorey, de la Raffinerie de La Mailleraye, de son épouse.
M. Albert Rety, de la Direction Commerciale Siège, de son père.
M. Julien Schmidt, de la Division Nord-Ouest, de son père.
M. Maurice Soudais, de la Raffinerie de Port-Jérôme, de sa mère.
Mme André Struth, de la Direction Commerciale Siège, de sa mère.

O REVUE EST MEMBRE DE L'UNION DES JOURNAUX D'ENTREPRISE DE FRANCE. - RÉDACTION : 82, CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS - BALZAC 46-24 - POSTE 238. GÉRANT : MOREL. RÉD. RESPONSABLE : G. BROYELLE. - ÉDIT. SODICO-PARIS. - RÉGIE DE CE DÉPÔT LÉGAL, 4e TRIM. 1952. LANG, BLANCHONG ET Cie, 30, RUE DU POTEAU, PARIS.

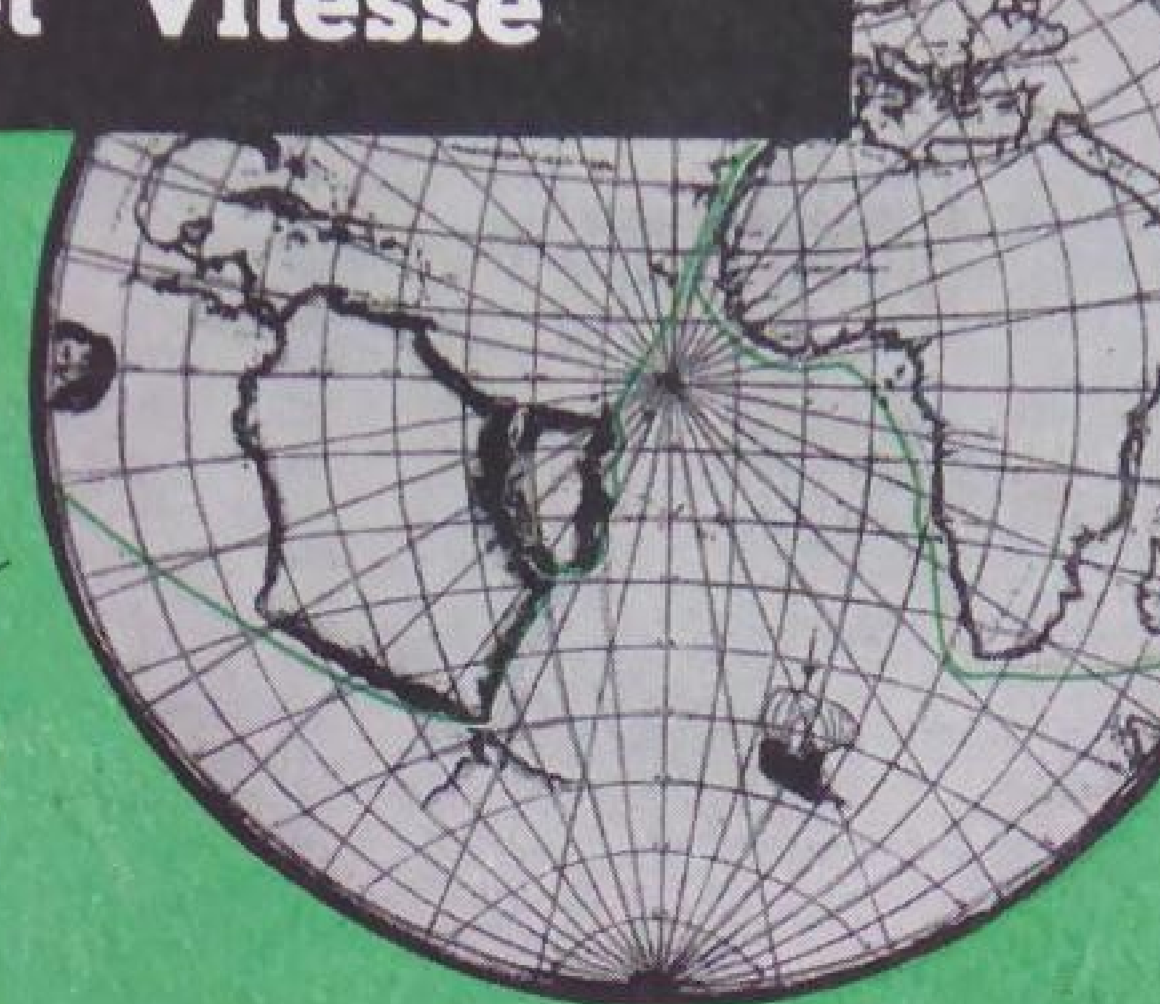




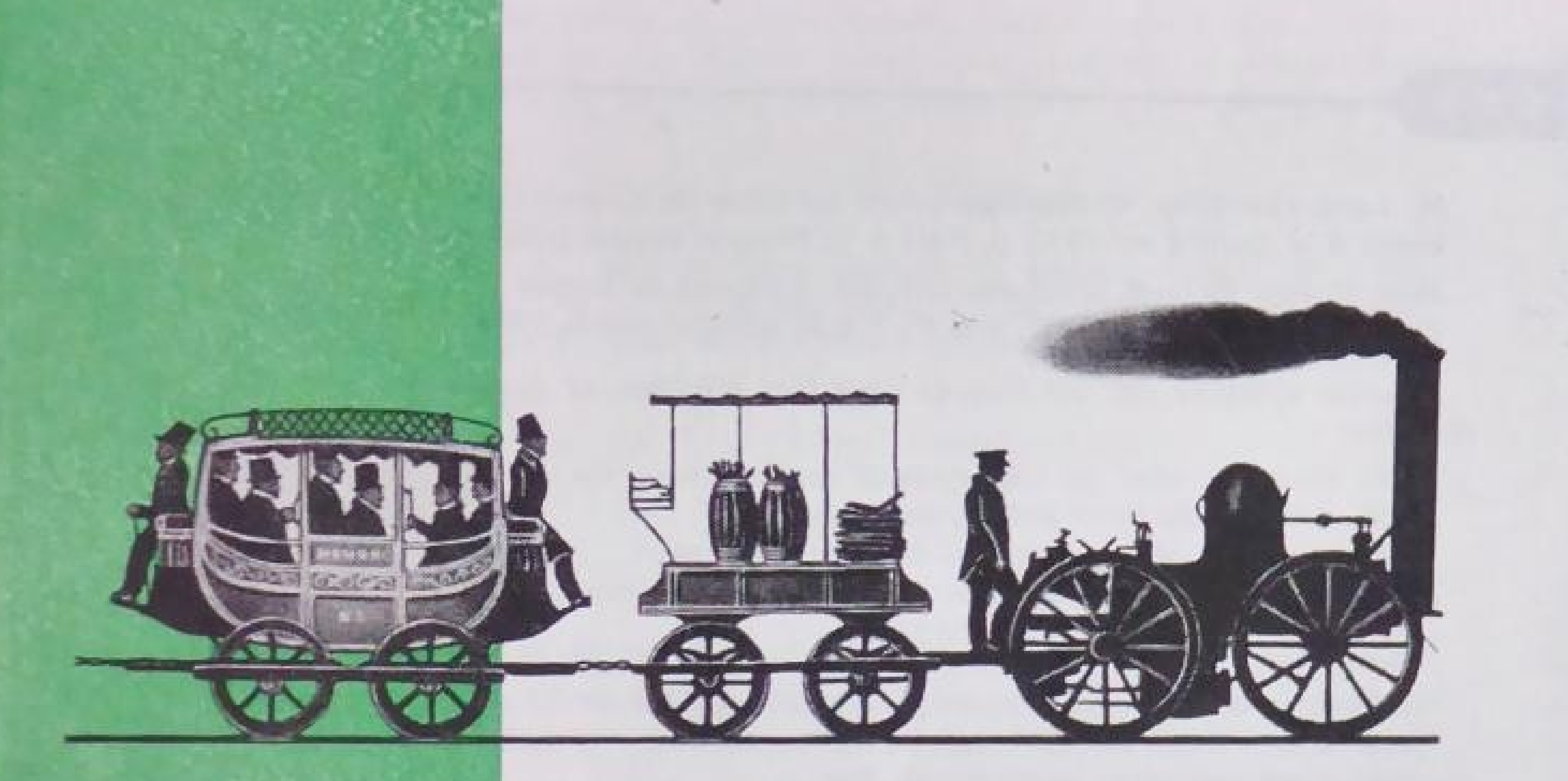
9. Énergie et Vitesse



Partant de Séville en 1519, le **Vittoria**, commandé par Magellan, fut le premier navire qui fit le tour du monde. L'explorateur mit trois ans pour accomplir ce célèbre voyage qu'il réalisa à la vitesse moyenne de quatre km à l'heure.



Avec le retour du **Vittoria**, qui permit de dresser en 1542 la première carte du globe, naquit la géographie moderne. Mais par suite de la lenteur et de la difficulté des voyages, le monde devait rester plusieurs siècles en grande partie inexploré.



Le début du XIXe siècle vit l'apparition des premières locomotives à vapeur. La vitesse de ce train n'atteignait pas douze km à l'heure.



A l'époque de la vapeur, il n'existait plus sur les cartes de zones inconnues. Chemins de fer et bateaux à vapeur reliaient les différentes parties du globe.



Aujourd'hui, l'avion relie les continents à des vitesses toujours plus élevées; le temps nécessaire pour aller, par la voie des airs, d'une ville à l'autre, si éloignée soit-elle s'exprime aujourd'hui en heures.

DURÉE D'UN TRAJET AÉRIEN ENTRE :

PARIS	Djibouti	17 h. 25
	Saïgon	34 h. 15
	Cayenne	40 h. 45
BRUXELLES	Léopoldville	15 h.
	Tel-Aviv	10 h. 45
	Shannon	2 h. 45
GENÈVE	Barcelone	2 h. 30
	Prague	3 h. 15
	Istamboul	10 h. 40
ALGER	Tunis	3 h. 10
	Casablanca	3 h. 40
	Brazzaville	16 h. 30
NEW-YORK	Paris	15 h.
	Buenos-Aires	30 h.
	Sydney	41 h

(D'après les horaires en vigueur en 1951)

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, l'homme dépendait essentiellement, pour son énergie mécanique, du vent et de l'eau. Bien qu'avec ces ressources limitées, il ait réussi à explorer le globe et à améliorer ses conditions d'existence, il vivait dans un monde où les grandes distances rendaient difficiles les communications et les transports. A la fin du XVIIIe siècle, la machine à vapeur fut inventée, amorçant une série de transformations qui allaient profondément modifier la vie. Pour la première fois, l'énergie contenue en puissance dans le bois et le charbon était libérée et mise à la disposition des hommes. Dans les usines, les moteurs à vapeur permirent d'accroître la production, donc de diminuer les prix de fabrication, Dans le domaine des transports, ils rendirent possible la mise en service de locomotives, et celle de navires qui cessaient d'être soumis aux caprices du vent. Mais une source d'énergie d'une utilisation encore plus efficace et plus souple restait à découvrir: le pétrole. Transformé en carburants et combustibles il permit d'utiliser des moteurs à explosion et à combustion interne et, plus récemment, des moteurs à réaction. Ces carburants, combustibles et moteurs possèdent sur leurs prédécesseurs l'extrême avantage d'être d'un plus grand rendement par rapport à leur poids. Dans le même temps, les huiles et graisses minérales issues du pétrole permettaient aux pièces de machines - ce que n'auraient jamais pu faire les huiles animales et végétales - d'atteindre des vitesses de rotation inconnues jusqu'alors. Cette évolution aboutit à l'automobile et à l'aviation dont le développement prodigieux affranchit encore davantage l'homme des servitudes du temps et de l'espace.